

UNIVERSITE SAAD DAHLAB DE BLIDA

Faculté des sciences

MEMOIRE DE MAGISTER

Spécialité : Journalisme scientifique

Thème :

INTRODUCTION ET VULGARISATION DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES CYCLES PRIMAIRES DE L'ÉCOLE ALGÉRIENNE

Par

Nabila HADDADI

Devant le jury composé de :

B. REMINI	Professeur, Université de Blida	Président
L. ZELLA	Professeur, Université de Blida	Promoteur
F. BAILLOT	Maître de conférences, ESJ de Lille (France)	Co-promoteur
B. MAITTE	Professeur, USTL de Lille (France)	Examineur
M.A. BENAMAR	Maitre de conférences, U. de Blida	Examineur

Blida, juin 2009

ملخص

أعد هذا العمل تحت موضوع التربية البيئية والتنمية المستدامة (ت ب ت م) وهو مذكرة ماجستير في الصحافة العلمية والموسومة بعنوان: " إدراج وتعميم التربية البيئية للتنمية المستدامة في أطوار التعليم الابتدائي للمدرسة الجزائرية ".

ظهر مصطلح التنمية المستدامة لأول مرة في عام 1987، وعياً بضرورة وضع حدًا للتطور العشوائي الذي يُغرف من الموارد الطبيعية والتي اعتقد لفترة طويلة وكأنها لا تنضب. لهذا كان يجب أن نفسر ونكون وخاصة نربي. من الضروري اليوم، أن نربي للمحافظة على الكوكب وانقاد أنفسنا في نفس الوقت. وهذا ليس خيارًا. شرعتُ في هذا البحث تلبيةً لرغبتني في معرفة المزيد عما يجري في بلدي في هذا المجال.

يقع هذا العمل في مفترق طرق، بين أسلوب يوصف بأنه تقليدي وأسلوب صحفي. ولهذا قدم في شكل تحقيقات، ومقابلات، وبورتها، ومقالات، ومختصرات. انطلاقاً من بحث ببليوغرافي ومن نتائج التحقيقات، برزت ثلاثة ملفات: " ماهية التربية البيئية للتنمية المستدامة " و " (ت ب ت م) في المدرسة الجزائرية " و " التوعية بالبيئة في الجزائر ".

ذكرت في المقدمة بالسياق التاريخي لـ (ت ب ت م) وأشرت بإيجاز إلى ما يحدث في العالم.

على غرار بعض دول العالم التي ألزمت بهذا: قامت الجزائر بمساعدة دول مثل ألمانيا أو منظمات مثل برنامج الأمم المتحدة للبيئة، بواسطة وزارة تهيئة الإقليم والبيئة والسياحة، باتخاذ إجراءات عديدة لوضع سياسة لحماية البيئة والتوجه نحو التنمية المستدامة. وكان هذا بتشريع قوانين، وخلق مؤسسات وهياكل التي تقوم بالتوعية أو بالعمل المباشر. وبما أن الطفل هو الهدف المثالي لهذا النوع من العمليات، يكون من الضروري الاطلاع على ما يحدث فعلاً في المدارس الجزائرية، وبالخصوص على مستوى التعليم الابتدائي.

يشير هذا البحث إلى ما يعكسه الميدان. كما يبرز الفاعلين الرئيسيين مثل وزارة تهيئة الإقليم والبيئة والسياحة، اليوم أكثر من وزارة التربية الوطنية.

تأتي خلاصة هذا العمل بتوصيات مستوحات من التحقيقات التي أجريت.

RÉSUMÉ

Sous le thème de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), ce travail de mémoire de magister en journalisme scientifique, a pour titre : « - *Introduction et vulgarisation de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans les cycles primaires de l'école algérienne.* »

L'expression développement durable apparaît pour la première fois en 1987. Une prise de conscience pour freiner le développement anarchique voire chaotique qui puise dans les ressources naturelles que pendant longtemps, on pensait inépuisables. Pour cela, il a fallu expliquer, former et surtout éduquer. Aujourd'hui, il est impératif d'éduquer pour sauvegarder la planète et par là même sauver sa *peau*. Ce n'est plus un choix.

C'est en voulant en savoir plus, sur ce qui se fait dans mon pays que j'ai entrepris ce travail de recherche. Il est à la croisée des chemins, entre un style dit - classique- et un style journalistique. Il sera donc, présenté sous forme de reportages, d'entretiens, de portraits, de papiers d'angles et de brèves.

A partir d'une recherche bibliographique et de résultats d'enquêtes, trois dossiers se sont dégagés : « *l'EEDD en questions* », « *L'EEDD à l'école algérienne* » et « *Sensibilisation à l'environnement en Algérie* ».

En introduction, je rappellerai le contexte et l'historique de l'EEDD et évoquerai un peu ce qui se fait dans le monde.

A l'instar des pays qui se sont engagés dans cette direction, l'Algérie avec l'aide de pays comme l'Allemagne ou d'organismes comme le PNUE, et par le biais de son ministère de l'environnement a, bel et bien, entrepris moult actions pour la mise en place d'une politique pour la protection de l'environnement vers un développement durable. Pour cela, elle instaure des lois et crée des organismes et des structures dédiées à la sensibilisation ou à l'action directe.

Comme l'enfant est la cible par excellence dans ce genre d'entreprise, aller voir ce qui se fait concrètement dans les écoles algériennes, particulièrement au niveau du primaire était évident. Ce travail fera donc, allusion à ce que reflète le terrain mais pas seulement puisqu'il met aussi en exergue les principaux acteurs pour l'EEDD dont le MATET (Ministère de l'aménagement du territoire, l'environnement et du tourisme), aujourd'hui plus que le MEN (Ministère de l'éducation).

Sa conclusion aboutit à des recommandations dégagées à travers les investigations entreprises.

ABSTRACT

Through this thesis in scientific journalism we hold a spotlight on education to environment and sustainable development (EESD). The thesis is titled "introduction and popularization of education to environment and sustainable development in primary cycle of the Algerian school".

The term sustainable development occurred for the first time in 1987. It is an awareness to slow down the anarchic development even chaotic that draws in natural resources which have for a long time been thought inexhaustible. To do this it was necessary to explain, to train, an especially to educate. Nowadays, it is imperative to educate to save the planet and thereby save his life.

This research is undertaken with the aim to get more information on what is happening in my country. Indeed, it is at the crossroads between two styles: the classic (scientific) one and the journalistic one. The work will be presented under the form of reports, interviews, news, etc.

From the literature search and the survey result, three issues emerged: "EESD, the Questions", "EESD in the Algerian school" and "Awareness of environment in Algeria".

As an introduction, I recall the context and history of the EESD and I mention what is happening in the world.

Following the example of the countries that are committed in this direction, Algeria with the help of countries like Germany or organization such as UNEP (United nations environment programme) and through its Ministry of environment, initiated man action for the implementation of a policy for environment protection toward sustainable development. To do this, it establishes laws and created institutions and structures dedicated to raising awareness even more to direct action.

The child is the target of choice in this research. It was obvious to take a look to the Algerian school to get an idea about what is concretely done there, particularly in the primary level. This work, therefore, translates what is happening in the field. It also highlights the main actors for EESD which are Ministry of spatial planning, environment and tourism, today, more than the Ministry of national education.

The conclusion leads to recommendations identified through the undertaken investigations

DÉDICACES

À mon défunt père,

À ma mère,

*À mes frères et sœurs
Linda, Naima, Rachida,
Hacine, Meïça, Hichem,
Kahina, Khier et Mounir,*

À toute ma famille,

À Zel, Dakhi, Zabou, Zo et Kari.

Tout particulièrement,
*à Sabri, à Rami, à Djanete-Yasmine, à Mehdi, à Lotfi, à Anis,
mes jeunes neveux, espoir de demain...*

REMERCIEMENTS

À Madame la Professeure, Nadia Mimoune,
ancienne Rectrice de l'Université de Blida, initiatrice de cette formation en Algérie.

À Monsieur le Professeur, Boualem Remini, pour avoir accepté de présider ce jury.

À Monsieur le Professeur, Bernard Maitte et à Monsieur le Docteur Mohamed Amine Benamar,
pour avoir accepté de faire partie du jury et d'examiner avec attention ce travail.

À Monsieur le Professeur, Lakhdar Zella, mon promoteur,
pour son accompagnement ainsi que ses remarques, combien pertinentes.

À Monsieur Frédéric Baillot, co-promoteur, pour tous ses conseils.

À Linda Haddadi, à Dalila Guerchouche, à Nadjia Ouadjina, à Karima Menoueri,
pour leurs aides précieuses.

Aux JS, pour leur soutien.

Aux trois mousquetaires de WS, Mehdi Boumaza, Mehdi Osmani et Amar Benachour,
pour leur disponibilité.

Aux membres de ma famille, pour leur indulgence.

À tous ceux qui m'ont soufflé une idée, ou ajouté une feuille à mon arbre-mémoire.

À vous tous..., je dis MERCI.



Éditorial

Environnement, Développement durable, Réchauffement de la Terre, Effets de serre, Changements climatiques, Trou dans la couche d'ozone, Désertification, Stress hydrique, Recul de la forêt, Éducation relative à l'environnement... ces termes et expressions devenus des lieux communs n'ont pas toujours la gravité de leur signification dans l'esprit de ceux qui les prononcent.

“ Le développement durable satisfait les besoins des générations présentes sans compromettre la possibilité pour les générations à venir de satisfaire leurs propres besoins ”. (Rap. Brundtland, 1987)

Le concept de développement durable est né en 1987. Vingt deux ans après, où en sommes nous ? nous, les êtres humains.

Aujourd'hui, le développement durable est considéré comme un nouveau paradigme, voire une éthique de vie. Ce n'est pas qu'un concept abstrait. Il a une réalité tangible, liée tant aux décisions internationales qu'aux gestes quotidiens de chaque individu. Il incombe à tout un chacun d'œuvrer pour qu'il ne soit pas qu'un idéal théorique. Concrètement, il s'agit de tenir compte des implications écologiques, sociales et économiques qui sont indissociables de toute action ou activité humaine, quelle qu'elle soit. D'où la nécessité d'une éducation relative à l'environnement et au développement durable, afin de former -il n'est jamais assez tôt pour le faire- un éco-citoyen responsable, capable de contribuer à une meilleure santé de son environnement.

Ce travail de recherche tente donc d'apporter des éléments de réponses à des questions comme : à l'instar de ce qui se fait dans le monde, qu'avons-nous fait en Algérie pour nos enfants en éducation à l'environnement ? Quelles sont précisément les actions accomplies ? Quel est l'impact sur leurs comportements en tant que futurs citoyens ? Est-ce un luxe pour nous ? Sommes-nous à la traîne des autres pays du monde en matière d'éducation à l'environnement ? Que prévoient les nouveaux programmes scolaires algériens pour les plus jeunes ? Quelles recommandations pédagogiques sont proposées aux enseignants ? L'intérêt est particulièrement porté sur l'école car sa principale mission est de former un citoyen actif et l'on sait qu'une nation vaut ce que vaut son école. Tout n'est-il pas une question d'éducation ? L'enfant est un vecteur clé de l'évolution des mentalités. Il est souvent un acteur de la sensibilisation des adultes. Sollicitons sa participation et il fera des miracles ! Qu'il devienne de ceux, dont j'espère faire partie déjà par le biais de ce travail, qui agissent pour trouver des solutions et non pour aggraver le problème !

De ce travail qui est le résultat d'une recherche bibliographique et d'enquêtes sur le terrain, j'en dégage trois dossiers : « *L'EEDD en questions* », « *L'EEDD à l'école algérienne* » et « *Sensibilisation à l'environnement en Algérie* ». Il est à la croisée des chemins, entre un style dit -classique- et un style journalistique. Afin de répondre à un cahier des charges établi pour un mémoire de magistère en journalisme scientifique. Il sera présenté sous forme de reportages, d'entretiens, de portraits, de papiers d'angles et de brèves.



*Anis et Melissa se
concertent sur ce qu'il
y a lieu de faire.*

Photo : 1

SOMMAIRE



L'ÉDITO
Page 01



Introduction
LA TERRE DANS TOUS SES ÉTATS
Page 04



Article
Historique
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN DATES
Page 07

Article
ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DITES-VOUS ?
Page 09

Entretien
Entretien avec Mouloud Blidia
MATET-MEN EN ÉQUIPE,
POUR UN MÊME PROJET
Page 16

Article
LE CNFE
FORME DES ANIMATEURS DE CLUBS VERTS
Page 07



Article
ÉCOLES !
PRÉPAREZ-VOUS.
ILS SERONT BIEN TÔT LÀ.
Page 27



Entretien
Entretien avec Zoubida Maamria
QUAND LES PÉDAGOGIES
S'ENTREMÈLENT
Page 32

Reportage



AU CŒUR DU RÉACTEUR
Page 20

RENCONTRE AVEC UN GROUPE
D'ÉLÈVES DE LA 1AM₁
Page 23

SAMI, CELUI QUI NE CESSE
D'ÉTONNER
Page 24

ENQUÊTE TERRAIN
Page 25

CEUX QUI ONT EU L'IDÉE DE
RENTRE À L'ÉCOLE
Page 26



Portrait
André Giordan
PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE
À CLONER
Page 12



Portrait
Lokman Lallali
UN COMMIS DE L'ÉTAT
QUI SE DÉMARQUE
Page 28



Portrait
Ayoub Hadj-Kouider
UN MODE DE VIE
PAS UN EFFET DE MODE
Page 50



Article
Lancement du NPME
**MÉGA PROGRAMME POUR
GIGA PROBLÈME**
Page 40

Articles

Le Réseau Dounya
LES « DARS » DOUNYA
Page 42

CELLULE DOUNYA
Page 43

PARC DOUNYA
Page 45



Article
Les SMA
**SCOUT SOIT PRÊT POUR
NETTOYER LA TERRE**
Page 46

Article

Environnement et dimension islamique
**MANGER ET BUVEZ,
MAIS NE GASPILÉZ PAS**
Page 49

Article

Enfant et protection de l'environnement
LES PETITS ÉCOLOS
Page 59



Article
**CES PANCARTES QUI NOUS
RAPPELLENT À L'ORDRE**
Page 55

Article

ANALJ
**LES CLASSES VERTES
AU PROGRAMME !**
Page 60

Article

APEDD
**DES JEUNES
PAS COMME LES AUTRES**
Page 68

Reportage



**Au cœur
de la Nature**
Village africain de Sidi Ferruch
**LES PETITS
VACANCIERS FÊTENT
L'ENVIRONNEMENT**
Page 62

Mars 2009

**PREMIER CENTRE DE
VACANCES DE PRINTEMPS**
Page 64

**RENCONTRE AVEC LILIA
ET KHADJJA**
Page 65

Entretien

Entretien avec Djaouida Himrane
**QUAND L'ÉDITION ALGÉRIENNE EN PREND
CONSCIENCE**
Page 56

Entretien

Entretien avec Mohamed Touati
**LES AUBERGES DE JEUNES AU SERVICE DE
L'ENVIRONNEMENT**
Page 66



Conclusion

Stop Abus !
**MÈRE TERRE, DE GRÂCE,
FAISONS LA PAIX DE GRÂCE**
Page 70

Références bibliographiques et électroniques Page 74

Acronymes et abréviations Page 78

Annexes

LA TERRE

DANS TOUS SES ÉTATS



Photo : 2

Par où commencer ? (Inondations, Ghardaia, Algérie, 2008)

De partout retentit l'écho d'un monde en crise. L'angoisse domine en ce début du troisième millénaire. Abandonner la Terre pour coloniser d'autres planètes ? L'humanité y songe mais pour le moment, elle n'a d'autre choix que de composer avec les potentialités devenues limitées de son environnement. Mais le risque est que ces écosystèmes ne puissent plus fournir les ressources renouvelables. Les générations futures vont-elles manquer de tout ?

La population mondiale devient de plus en plus urbaine. Cet accroissement requiert une consommation excessive de ressources. Les besoins en énergie augmentent alors que les ressources diminuent. Ce qui n'est pas sans entraîner de nombreux problèmes d'ordre économique, social et psychologique.

L'environnement c'est-à-dire l'ensemble des conditions naturelles et culturelles susceptibles d'agir sur les organismes vivants et les activités humaines, souffre aujourd'hui, de plusieurs problèmes.

La dégradation atmosphérique, les pluies acides, le gaz carbonique et l'effet de serre, le trou dans la couche d'ozone, la pollution des eaux et des terres, la réduction des espaces verts, l'augmentation de la pollution. Encore plus de déchets qui s'amoncellent, sans oublier les dangereux déchets toxiques causés par l'essor technologique et industriel. Des changements climatiques qui engendrent des pluies torrentielles, des avalanches catastrophiques, des cyclones dévastateurs.

Les forêts tropicales auront bientôt disparu à une vitesse vertigineuse engendrant plus de CO₂. La désertification menace 40 % des terres disponibles. L'ébranlement de l'équilibre écologique, la dégradation de la biodiversité, la dégradation du couvert végétal et l'érosion du sol contribuent à la disparition de certaines espèces animales et végétales.

Le monde est devenu fou. Notre siècle, se caractérise par des agressions répétées contre l'environnement avec un urbanisme anarchique, une surpopulation, une mauvaise qualité de

l'eau et la déforestation. L'homme rase ces forêts de la carte terrestre dans un but lucratif comme en Colombie. Au Brésil et en Amérique latine, on plante de la canne à sucre ou du soja partout pour remplir les réservoirs au détriment de la forêt et du cerrado qui sont pourtant des écosystèmes uniques. L'usage abusif des pesticides et des engrais chimiques entraîne une dégradation des ressources naturelles, en particulier celle des terres cultivables.

Le pétrole, devenu l'équivalent du développement s'épuisera dans de proches horizons, les océans se vident de leurs poissons, les forêts et les espaces verts sont métastasés par l'urbanisation et l'agriculture intensive tandis que l'air s'enrichit de polluants toxiques.

L'eau devient dans beaucoup de régions notamment, en Afrique une denrée de plus en plus inexistante. Inondations et sécheresse causent le déplacement de populations entières en générant des conflits sociaux.

Citation

« On n'a pas hérité la Terre de nos parents mais nous l'avons emprunté à nos enfants. »

Saint Exupéry

Que faut-il faire ? Les pays, ou plus justement les États réagissent plus ou moins car ils ont compris et optent pour des mesures de remédiation.

L'Algérie, qui a un capital naturel extraordinaire, l'a compris également. Ses biotopes subissent eux aussi des dégradations latentes pouvant entraîner à long terme des conséquences graves sur les plans écologique et socio-économique si des mesures adéquates ne sont pas prises. Elle opte donc, pour la lutte contre la désertification, la préservation des ressources de la biodiversité, l'aménagement des zones de développement durable, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et enfin, l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone (SAO).

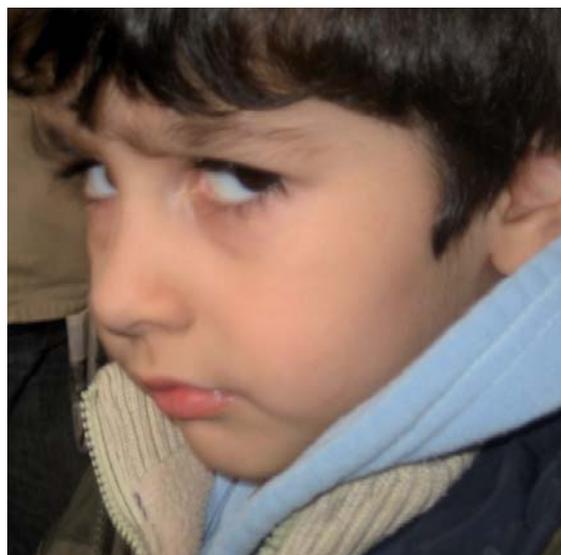


Photo : 3

*Quand nous voyons tous ces désastres.
On ne peut être que comme le petit Mehdi, Mécontent !*

L'Algérie a mis en place une politique en élaborant un corpus juridique composé de 9 lois (annexes 5-13) promulguées pour un droit de l'environnement en Algérie et en créant des agences d'exécution au service de l'action publique de l'environnement.

Les effets du réchauffement de la Terre sont aujourd'hui bel et bien perceptibles. Depuis ces dernières années, ils affectent profondément la vie quotidienne de nombreux habitants de la planète. À cette allure, et si rien n'est fait ou pas assez, nous ne serons pas loin du " Krach " écologique. Le comportement de l'Homme vis-à-vis de l'environnement est devenu la source même des périls qui pèsent sur son devenir. L'auteur de telles actions destructrices devra en subir les conséquences. Il se retrouvera lui-même parmi les victimes.

*« La Terre meurt
L'homme s'en fout
Il vit sa vie
Un point c'est tout
Il met à son gré, à son goût
Le monde sens dessus dessous
La Terre meurt
Où allons-nous ? »*

Chantera, Charles Aznavour

Des chiffres, dont la plupart effacent le sourire

5 milliards de citoyens estimés pour 2030 et 9 milliards pour 2050.

200 km² de forêt disparaissent par jour.

1 milliard de tonnes de CO₂ rejeté par an.

8 millions de personnes mal nourries.

2 à 4°C de plus entre 1990 et 2100.

50 % de diminution de récoltes pour 2020.

600 millions de personnes seront touchées par la pénurie d'eau d'ici 2080.

12 % des grands mammifères du continent africain pourraient disparaître.

220 000 personnes et plus ont été tuées en 2008 dans des catastrophes naturelles.

750 catastrophes naturelles en 2008.

6 m de glace pourraient fondre dans les prochaines 50 ans.

0 m de glace dans l'antarctique en été 2030.

5,5 milliard d'humains vivant dans des pays pauvres et 1 md dans les pays riches.

1 milliard de citoyens vivent dans des bidonvilles.

190 000 bouches supplémentaires à nourrir par jour.

200 millions de personnes seront déplacés d'ici 2050 à cause du réchauffement climatique.

156 pays ont ratifié le Protocole de Kyoto qui met en place des actions permettant de diminuer les émissions de CO₂.

...

En Algérie

Plus de 12 millions d'ha sont soumis à l'érosion hydrique.

Plus de 7 millions d'ha de sols dégradés.

Stérilisation de millions d'ha de terres par la désertification qui affecte l'ensemble des régions présahariennes et steppiques.

Moins de 400 m³ d'eau douce par habitant et 50 % de fuite.

Déchets urbains estimés à 7 millions de tonnes/an sont rejetés avec une prise en charge déficiente.

Déchets dangereux estimés à 325 000 tonnes/an sont rejetés par l'industrie...

...

Sources : UNESCO, MATET...

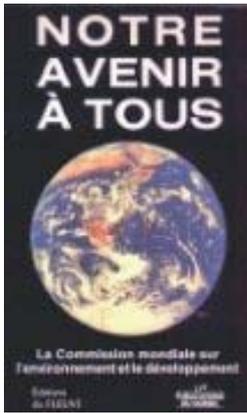


Photo : 4

LE Développement Durable EN DATES

Les termes de développement durable, apparaissent pour la première fois en 1987 dans le rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement de la diversité des gènes, des espèces et de l'ensemble des écosystèmes naturels terrestres et aquatiques. Le « Our common future » ou, en français, « Notre avenir à tous » est également appelé « Rapport Brundtland ». Deux tragédies ont secoué la communauté internationale : l'explosion tragique de 1984 dans une usine de pesticides de la compagnie américaine Union Carbide Corporation, à Bhopal, qui a causé des milliers de morts et

l'explosion, en 1986, d'un des réacteurs de la centrale nucléaire de Tchernobyl causant plus de 100 000 morts sur plusieurs années ainsi que des dommages énormes à l'environnement. En 1987, on confirme l'existence sur le continent Antarctique d'un trou dans la couche d'ozone qui ne cesse de s'élargir. Plus tard, le bateau « Exxon Valdez » fait un accident sur les côtes de l'Alaska. Ce dernier, cause le déversement dans la mer de 240 000 barils de pétrole, certainement la pire des catastrophes écologiques maritimes. Ces situations révèlent à l'être humain, qu'il doit se mobiliser pour que cela n'arrive plus.

Mme Gro Harlem Brundtland

« Les promesses faites à Rio ne pourront être tenues à temps pour assurer notre avenir que si les citoyens, les gens prêts à soutenir des décisions difficiles et à demander le changement, savent inspirer leurs gouvernements et exercer des pressions sur eux. »

Née le 20 avril 1939 à Oslo (Norvège), la petite Gro, se forge une réputation internationale dans les milieux de l'environnement. Médecin de formation, une passion qu'elle hérita de son père, elle est Premier ministre de la Norvège plusieurs fois. Côté d'éminents spécialistes de la santé publique, le Dr Brundtland est très sensible aux problèmes mondiaux. Elle élargit sa vision de la santé, aux questions de l'environnement et du développement humain. Elle présida l'OMS entre 1998 et 2003.



1972 ● Première Conférence des NU sur l'Environnement : « Conference on the Human Environment », à Stockholm en Suède.

1975 ● La charte de Belgrade. Elle se charge de préciser les objectifs de l'éducation à l'environnement. « Former à l'échelle mondiale une population consciente et préoccupée de l'environnement et des problèmes s'y rattachant et qui est en mesure de contribuer collectivement et individuellement à résoudre les problèmes et à éviter qu'il s'en pose de nouveaux pour l'avenir ».

1977 ● La conférence de Tbilissi (ex. URSS). Elle débouche sur un texte qui reprend et précise l'essentiel du traité de Belgrade. « L'objectif fondamental de l'éducation relative à l'environnement est d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement ».

1982 ● Seconde Conférence des Nations Unies sur l'Environnement à Nairobi au Kenya. Le lien est fait entre les problèmes socio-économiques et les problèmes environnementaux et l'on convient qu'à elle seule, la technologie environnementale ne parviendra pas à résoudre les problèmes environnementaux globaux.

1983 ● Création de la Commission mondiale sur l'Environnement et le Développement dont la présidence est confiée au Premier Ministre norvégien de l'époque, Gro Harlem Brundtland.

1987 ● Rapport Brundtland

1992 ● La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Sommet « planète Terre » à Rio de Janeiro (Brésil). Elle établit des liens entre le développement économique et social et la protection de l'environnement, et adopte

Action 21 ou Agenda 21 et les principes de Rio. La commission du développement durable pour assurer le suivi effectif de la Conférence créée. Le concept de développement durable y prend son véritable essor.

1994 ● La Conférence mondiale sur le développement durable des petits États insulaires en développement, à Bridgetown (Barbade). Elle adopte le Programme d'action de la Barbade, qui énonce des actions à mener et des mesures à prendre pour assurer le développement durable des petits États insulaires en développement.

1997 ● Planet'ErE-1 à Montréal, premier forum sur l'éducation à l'environnement

1997 ● Conférence internationale Environnement et société : Éducation et sensibilisation du public à la viabilité, à Thessalonique en Grèce.

2001 ● Planet'ErE-2, à Paris, deuxième forum sur l'éducation à l'environnement

2002 ● Le Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg (Afrique du Sud). Il évalue les obstacles au progrès et les résultats obtenus depuis le Sommet Planète Terre de 1992. Il adopte le Plan de mise en œuvre de Johannesburg, qui prévoit une approche plus centrée, avec des mesures concrètes, des objectifs et des buts quantifiables et assortis d'échéances.

2007 ● Conférence de Bali sur le réchauffement climatique. Rallier les principaux émetteurs de CO₂ (Chine, États-Unis, Australie, Inde...) aux nouvelles négociations qui devraient durer deux ans. Préparer l'après Kyoto, accord qui prend fin en 2012, avec une « feuille de route » qui doit conduire à un accord climatique global pour fin 2009.

●●● Source : UNESCO

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DITES-VOUS ?

L'enfant est souvent la cible des lobbyings : supermarchés, restaurants, culture. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'il est un terrain favorable, pour l'installation des habitudes, voire des réflexes. Quand nous avons la possibilité de le faire, nous revenons toujours aux endroits que nous avons aimés petits. Les professionnels du lobbying savent très bien que, si les enfants viennent aujourd'hui avec leurs parents, ils reviendront certainement, demain avec leurs enfants.

Des milliers de dollars sont investis dans le choix et la découverte de nouveaux matériaux, la construction de structure mais l'élément le plus important pour garantir un DD reste l'humain. Peu importe le prix de son éducation car cela sera en même temps, le prix de la Survie. Combien faut-il en temps et en argent pour produire un citoyen vivant dans et pour un monde propre ? Combien de temps faut-il pour inculquer ce civisme aux enfants en vue de leur apprendre et de les habituer à respecter la vie et à protéger leur environnement ? L'apprentissage de la citoyenneté est une mission commune : la famille, l'école, l'État et la société civile, chacun a une part de responsabilité.

De nombreux problèmes graves de l'environnement s'expliquent parfois par une gestion reposant sur des décisions erronées prises au niveau local, national ou international, sans tenir suffisamment compte des impératifs majeurs de l'environnement. La mauvaise application des réglementations et des instructions est souvent la conséquence de l'ignorance et du manque d'éducation de la population.

L'UNESCO inscrit le développement durable au centre du projet éducatif planétaire, considérant qu'il s'agit de la finalité même du développement humain.

La Déclaration de Tbilissi (ex. URSS), en 1987, met l'accent sur la résolution des problèmes et propose une approche intégrée des réalités environnementales, mettant en évidence les liens étroits entre le développement économique et la conservation de l'environnement, de même que la nécessité d'une solidarité mondiale.

Opter pour une éducation à l'environnement (EE), c'est opter pour l'action et non baisser les bras devant la fatalité.

Au-delà d'une approche civique légaliste de droits et de devoirs, il s'agit d'une responsabilité d'être, de savoir et d'agir, ce qui implique engagement, lucidité, authenticité, sollicitude et courage.

L'éducation relative à l'environnement est une éducation aux droits humains, à la paix, à la démocratie, aux relations interculturelles, l'éducation à la santé, l'éducation au développement et l'éducation à la solidarité internationale. Donc, une éducation pour un monde responsable et solidaire.

L'environnement est un objet partagé, essentiellement complexe : seule une approche collaborative favorise une meilleure compréhension et une intervention plus efficace. Il faut apprendre à discuter, écouter, argumenter, convaincre... en somme, à communiquer efficacement à travers un dialogue de savoirs de divers types : savoirs scientifiques, savoirs d'expérience, savoirs traditionnels...

Il ne s'agit en rien, d'apprendre des règles à l'enfant pour qu'un jour, il les récite mais au contraire de l'initier à de meilleures façons de consommer. Consommer bien et si possible mieux. Il ne faut pas tout interdire mais plutôt équilibrer et rationaliser, car plus on impose des interdits, plus il y aura de personnes qui iront à leur rencontre.

L'apprentissage implique une confrontation au problème. Il faut laisser le temps d'apprendre, de pratiquer, de se tromper. On ne peut pas apprendre à monter à vélo à un enfant s'il n'essaye pas par lui-même. Il tombera peut-être, mais remontera et finira par galoper bien des kilomètres. L'objectif étant, que nos élèves deviennent des individus capables de raisonner de manière autonome, grâce à un esprit critique constructif, en vue de prendre des décisions réfléchies, basées tant sur une compréhension disons « scientifique » des problèmes que sur une réflexion éthique. Il est donc intéressant de se pencher plus précisément sur la manière dont la démarche expérimentale participe à l'atteinte de cet objectif global.

« Savoir... mais pas n'importe quoi, ni n'importe comment ! Il ne s'agit pas ici de « jeter le bébé avec l'eau du bain ». Ce n'est pas parce que nous parlons de « manières différentes de raisonner » que les savoirs doivent être oubliés. Restent à déterminer les contenus à privilégier pour comprendre le monde tel qu'il est et pour y participer de manière active. Lire, écrire et compter ne sont certes pas à remettre en question, mais il faut bien avouer que ces connaissances s'avèrent nettement insuffisantes, tout comme l'est une bonne partie des contenus disciplinaires qui constituent les programmes actuels. Connaître la structure de l'ADN permet-il aux citoyens d'appréhender les enjeux environnementaux, sociaux, politiques et économiques qui se cachent derrière la problématique des OGM

(organismes génétiquement modifiés) pour autant ? », dira André Giordan, un professeur spécialisé dans les questions de l'EEDD.

Une première étape de l'éducation relative à l'environnement consiste à explorer et redécouvrir son propre milieu de vie, explorer l'« ici et maintenant » des réalités quotidiennes avec un regard neuf, appréciatif et critique à la fois ; il s'agit aussi de se redéfinir soi-même et de définir son groupe social au regard des relations que nous entretenons avec le milieu de vie. Des projets d'aménagement peuvent émerger, de façon à favoriser la convivialité, le confort, la sécurité, la santé, ou encore l'aspect esthétique des lieux.

Les enseignants peinent à s'engager dans une éducation visant ce concept. Trop complexe ? Trop flou ? Trop « hors programme » ? Un peu de tout cela. Mais surtout un manque de formation flagrant en la matière qui leur fait croire qu'ils n'auront pas le temps ni les connaissances pour l'aborder. Pourtant, le développement durable est certainement le sujet le plus porteur en matière d'enseignement.

Leur formation initiale et continue est la clé de l'intégration des aspects environnementaux dans les programmes scolaires. Le succès de l'éducation à l'environnement dépend dans une large mesure des connaissances, aptitudes pratiques et attitudes de ceux qui dispensent l'enseignement.

L'Éducation pour le développement durable est celle de l'Éducation pour un avenir viable.

Elle permet la reconstruction du réseau des relations personne-société-environnement. Il faudra la commencer tôt. L'islam préconise, par exemple, l'apprentissage de la prière dès 7 ans et se poursuit sur une période de 3 ans. À dix ans, l'enfant l'intègre déjà dans ces faits et gestes quotidiens. Plus dures que la religion, sont les traditions du quotidien que les femmes, mère, grand-mère qui en sont les gardiennes, transmettent et maintiennent. Ce sont ces traditions qu'il faudra parfois réajuster. Donc, c'est le modèle de vie qui est à changer.

Les pays pionniers dans ce domaine commencent à changer leurs habitudes qui étaient basées sur plus de consommations

Portrait



André Giordan est un des promoteurs de l'Éducation à l'environnement (EE). Dès 1975, il a écrit en tant que « nègre » pour l'UNESCO et le PNUE, les textes fondateurs de l'EE pour la première conférence intergouvernementale de Tbilissi (1977).

André Giordan

PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE À CLONER

« L'école est un investissement incontournable pour la société. Elle prépare ses futurs citoyens tout en leur apprenant à vivre ensemble. Les seuls professionnels de l'école, ce sont les enseignants! Ces derniers, devront affronter des changements profonds qu'il faudra dialoguer sans crainte avec les élèves, les parents et les autorités... »

Tapez éducation en environnement sur Google et son nom apparaît en tête de liste. Faites un tour du côté de la pédagogie ou encore du côté de la didactique, particulièrement dans l'enseignement des sciences, et le revoilà ! La longue haleine est requise pour pouvoir suivre ce que fait ce père du modèle allostérique.

André Giordan est le coordonnateur de la première recherche pilote sur L'EE, entre l'Institut national de recherche pédagogique de France (INRP), l'UNESCO et le PNUE (Programme des Nations-Unies pour l'Environnement). Cette recherche débouche sur un curriculum avec des objectifs, des stratégies didactiques et une organisation administrative, pour l'enseignement primaire et secondaire ainsi que sur divers outils pour la formation des enseignants.

Né en 1946 à Nice (France), André Giordan cumule les diplômes au fil des années. L'enfant,

issu d'une famille niçoise, débute ses études primaires à l'école laïque de Saint François de Paul puis poursuit des études secondaires et en sort avec un baccalauréat scientifique qui lui permet d'entreprendre une formation d'instituteur puis de professeur de collège.

Il entre à la faculté des sciences de l'université de Nice où il rafle tous les diplômes : une licence de géologie, une maîtrise de biologie végétale et une maîtrise d'enseignement de sciences biologiques. Ne lâchant rien, il réussit également un CAPES et une agrégation de Sciences Naturelles. Ce n'est pas encore fini, puisqu'il entreprend par la suite un troisième cycle de physiologie animale. Quand les études scientifiques sont terminées, il attaque une licence de psychologie, une autre en Sciences de l'éducation suivie d'une maîtrise puis d'un doctorat en Sciences de l'éducation et Biologie sur la démarche scientifique à l'école.

En bonus, comme si cela ne suffisait pas, il fait des études de sociologie, d'arts plastiques, de communication, de philosophie. Et enfin, il obtient un troisième cycle d'Histoire des sciences.

De profil éclectique, André Giordan ne cumulera pas seulement des diplômes mais aussi

des responsabilités. Professeur à l'université de Genève où il dirige le laboratoire de didactique et d'épistémologie des sciences, il a occupé ou occupe encore, différents postes : professeur de collège et de lycée, animateur de club de jeunes, directeur de recherche à l'INRP et au CNRS en France, chargé de cours à l'université ParisVII, président de la section des sciences de l'éducation à l'université de Genève, président de la Commission internationale de biologie, éducation et éthique (IUBS).

En plus de ses cours à l'université de Genève, il collabore à plusieurs formations du 3^{ème} cycle de chercheurs en didactique, de soignants en éducation aux patients, d'infirmières, ou de formation continue d'éducateurs à la citoyenneté, d'éducateurs à la sexualité, de journalistes et de muséologues.

Tantôt co-président, tantôt président ou dans la direction scientifique, il participa à des centaines de rencontres, formations, séminaires, conférences... Il a mis au point des formations pour des enseignants, des proviseurs, des documentalistes, des animateurs, des médiateurs,

des journalistes scientifiques, des ingénieurs, des médecins à la demande de multiples institutions dans le monde (France, Suisse, Italie, Turquie, Espagne, Hongrie, Norvège, Canada, Japon, Chine, Vénézuéla, Brésil, Mexique, Moscou, Ile Maurice, ...)

Divers organismes internationaux comme : Union européenne, UNESCO, OCDE, PNUE, BIE, OMS ou des organismes nationaux (Suisse, France, Italie et Espagne), sollicitent ses consultations, notamment en culture et communication scientifiques et techniques.

Ce voyageur pour ne pas perdre le nord se rattache toujours à ses origines, « l'identité niçoise ». Mais ceci ne veut pas dire, pour André, fermeture ! L'appartenance identitaire pour lui, fournit des repères, elle permet de tirer parti d'un passé. Elle n'est jamais rigide, c'est encore pour lui rechercher un regard pour inventer le futur. « *L'identité n'a de sens que conjuguée de façon antagoniste à l'ouverture, c'est-à-dire à l'accueil des autres. L'identité niçoise pour moi, c'est prendre appui pour aller à la quête de l'inconnu* », affirme-t-il.

L'ouvrage, *Une Éducation pour l'environnement vers le développement durable*, préfacé par Nicolas Hulot, a été conçu par André Giordan et Christian Souchon et édité par Delagrave. Il est destiné aux enseignants de tous niveaux et de toutes disciplines. Mais pas seulement, puisque même les animateurs, les responsables d'associations ou les concepteurs d'outils pédagogiques peuvent l'utiliser.

Au-delà du secteur éducatif, ce livre voudrait toucher d'autres acteurs de la société : médias, collectivités locales, acteurs politiques, associations écologiques, entreprises... susceptibles d'être des « relais » vers le grand public.

Basé sur des recherches et les innovations les plus actuelles, le contenu de cet ouvrage propose des idées d'activités, de thèmes et de projets concrets à réaliser. Il présente d'autre part, certains outils pour faciliter le passage de la théorie à la pratique. Il tente également, de répondre à un certain nombre de questions, comme: Quels sont les objectifs d'une telle éducation pour l'environnement ? Comment mettre en place et évaluer un projet ? Comment connaître et prendre en compte les conceptions des apprenants ?... Au-delà de la question cruciale pour la survie et le bien-être de l'humanité, ce livre suggère également des pistes pour transformer « pas à pas » le système éducatif.



Photo : 6

La bionique

La bionique est une science qui se base sur l'étude des systèmes biologiques pour le développement de systèmes non biologiques susceptibles d'avoir des applications technologiques. C'est la science qui étudie la vie avec l'objectif de comprendre les mécanismes de fonctionnement des organismes vivants et évolutifs afin de pouvoir les appliquer aux créations humaines. Elle est devenue incontournable dans différents domaines à savoir : l'intelligence artificielle, la robotique, l'aéronautique... La « physionique », par contre, dépasse la simple imitation des formes naturelles. Son principe c'est la décortication des systèmes et des mécanismes produisant ou faisant évoluer les structures du vivant (des cellules aux écosystèmes). Son objectif, est de comprendre comment l'unité globale rétroagit sur ses composants et de tirer parti de ces interactions pour concevoir autrement le fonctionnement d'une organisation humaine.

Quand il parle de sa ville natale, il révèle : « *Nice a un passé complexe et prestigieux qui se lit encore dans ses paysages. N'oublions pas qu'il y a un peu plus de cent ans, Nice était la capitale de la Grande Bretagne, de Russie, de Belgique et du Monténégro réunis ; leurs souverains y séjournaient l'hiver.* »

Une autre facette non cachée, d'André Giordan c'est celle d'auteur ou éditeur. Il a à son actif une trentaine de livres. Il a également collaboré à des ouvrages ou articles de recherche, de vulgarisation (Sciences et Nature, Sciences et vie, Sciences et Avenir, La Recherche, Ça m'intéresse, ...). Ses principaux ouvrages connus sont traduits dans plusieurs langues, comme : *Une pédagogie pour les sciences expérimentales, Quelle éducation scientifique pour quelle société ?*

L'éducation relative à l'environnement : principes d'enseignement et d'apprentissage, Douze questions d'actualité sur l'Environnement, Une autre école pour nos enfants ?...

Par ailleurs, il participe à la conception et à la réalisation de musées, d'expositions, d'émissions de télévision, de documents didactiques et de multimédias dans les domaines des sciences, de la santé et de l'environnement.

Il est surtout réputé pour ses études sur les conceptions des apprenants et l'appropriation des savoirs dans les domaines des sciences, des techniques, de l'environnement et de la santé.

Il a mis au point un nouveau modèle sur l'apprentissage appelé modèle allostérique (allosteric learning), allusion à certaines protéines dites « allostériques » qui changent de forme, et de fonction, suivant les conditions de l'environnement dans lequel elles se trouvent.

« *« Le vocable d'apprentissage allostérique », provient d'une métaphore biochimique que nous avons formulée en Amérique du Nord et en Australie, lors d'une série de conférences, en 1988. Les anglosaxons qui se sont vivement intéressés à nos idées pour leurs aspects pragmatiques, ont repris ce terme d'« allosteric learning model », pour qualifier l'originalité de notre approche. Depuis, nous assumons ce terme.* », nous explique-t-il. Puis, il ajoute : « *Ce qui constitue l'originalité de la pensée d'un apprenant (ses conceptions) ce n'est pas la suite des idées qu'il a enregistrées, mais les liens qu'il est capable d'initier et qu'il mobilise ; à l'identique de ces protéines dont la spécificité fonctionnelle n'est pas liée à la suite des acides aminés, mais aux liens entre les chaînes qui déterminent le site actif. En plus, la forme et la fonction de ces protéines sont modifiées uniquement de l'extérieur par l'environnement. C'est ce dernier qui les rend opérationnelles. De même, on ne peut agir directement sur la pensée d'un individu ; l'enseignant, le médiateur favorise « l'apprendre » en « jouant » dans un environnement didactique propre à interférer avec les conceptions de l'apprenant.* »

Les divers travaux, historique et épistémologique, ont conduit ce professeur à développer le concept de physionique. Dans le prolongement de la bionique, il permet de « tirer de la matière de la pensée » sur la complexité, l'incertitude et l'or-

ganisation à travers la connaissance du Vivant. Ses recherches actuelles portent principalement sur la communication, l'éducation et la culture scientifiques et industrielles et plus particulièrement sur les mécanismes de diffusion de messages et d'élaboration des savoirs. Il travaille d'une part, sur les paradigmes, c'est-à-dire sur les soubassements de la pensée, ces évidences, ces liens dits « logiques » qui supportent nos raisonnements et nos choix et que l'on n'interroge jamais. D'autre part, en relation avec les mutations de la société, il s'intéresse aux savoirs émergents.

Afin de favoriser ce nouveau domaine d'investigations, il a fondé le réseau CECSI (Communication, Éducation et Culture Scientifiques et Industrielles) et les Journées internationales sur la communication, l'éducation et la culture scientifiques et industrielles qui en sont à leur vingt cinquième édition.

Ancien instituteur, ancien professeur de collège et de lycée, ancien animateur et responsable de club de jeune, il reste un « militant du savoir ».

Ses propositions sur l'école sont reprises, par plusieurs systèmes éducatifs (Japon, Chine, Vénézuéla, Brésil,..) pour reformuler son organisation.

En direct, il continue à intervenir auprès des jeunes dans les classes ou dans les clubs qui collaborent avec son équipe. Il intervient à la demande pour animer des discussions autour des sciences et de la citoyenneté pour les jeunes ou les adultes.

Ce brillant professeur qu'on chercherait à cloner, avoue ne pas avoir été une lumière en classe au début. « *Ma carrière professionnelle en éducation résulte d'un échec. À 14 ans, j'ai échoué lamentablement au concours d'entrée à la SNCF. J'eus zéro à la dictée. Certes, c'était une dictée un peu spéciale, faite à très grande vitesse, le soir, après toutes les autres épreuves, pour constituer une sélection qui paraissait adéquate. Il ferait mieux d'aller à la pêche écrivait un directeur sur mes cahiers de notes ! Après quelques péripéties, sur les insistances de ma mère qui est allée jusqu'à implorer en pleurs les professeurs « pour qu'il me garde », j'ai pu obtenir une année supplémentaire pour tenter à nouveau ma chance au concours d'entrée à la*

SNCF. En tant que redoublant, je fus alors mis dans la « prestigieuse classe de 3^{ème} A », comme on l'appelait, la classe des « meilleurs élèves », celle qui ouvrait directement sur le concours d'entrée à l'École Normale d'Instituteurs. L'École Normale était alors l'école rêvée pour tout enfant de famille ouvrière. Financièrement, les études étaient prises en charge ; les élèves étaient d'ailleurs internes et un pécule compensait les divers frais scolaires supplémentaires. Cette année-là, je ne fis que quatre fautes trois quart en dictée, cinq fautes étaient alors éliminatoires ; quelques bonnes notes en mathématiques, en grammaire me firent intégrer cette institution inespérée. J'ai connu ainsi dans ma propre expérience, et cela est un apport irremplaçable pour un chercheur en éducation, les difficultés d'apprendre en rencontrant moi-même les affres d'être un mauvais élève. »

Il revient de loin le petit André, qui devint Grand professeur et obtint une Chaire de psychopédagogie des sciences dans le lieu prestigieux en éducation où avaient travaillé les grands de cette spécialité comme Claparède, Ferrière, Bovet et Piaget. En décembre 1980, il y créa le laboratoire de didactique et épistémologie des Sciences (LDES) et depuis, il continue d'inscrire son nom dans l'histoire. ■



Photo : 7

Entretien avec Mouloud Blidia

MATET-MEN EN ÉQUIPE, POUR UN MÊME PROJET

Diplômé en sociologie de l'université d'Alger, Mouloud Blidia, âgé de 57 ans, entama sa vie professionnelle en 1977 au ministère de l'hydraulique, de la mise en valeur des terres et de la protection de l'environnement. Actuellement, il est directeur au MATET, (Ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme).

Nabila H. : En 2004, le MATET avec le MEN, ont réalisé des ouvrages dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) destinés aux apprenants de l'école algérienne, comment est né ce projet ? Qui en est l'initiateur ? Quel est le rôle du PNUD dans ce projet ?

Mouloud Blidia : Ce projet, qui consiste en la réalisation d'un kit d'ouvrages pour l'éducation à l'environnement, était initié par un protocole d'accord (annexe 3) avec le soutien du programme des nations unies pour le développement, le PNUD. Ce projet venait en complément à toutes les actions que le MATET a entamé pour la protection de l'environnement. L'objectif étant, l'introduction de l'EEDD dans le milieu scolaire.

N.H. : Quel est le public visé ?

Mouloud Blidia : Nous avons voulu approcher les enfants scolarisés, sur tous les niveaux. De la première année primaire à la troisième année secondaire.

N. H. : Combien a coûté le projet ? Et à qui ?

Mouloud Blidia : Je ne pourrai pas vous dire

combien a vraiment coûté ce projet car pour nous, il est encore en phase de gestation et toujours en cours. Il n'est pas encore terminé, donc on ne peut pas l'évaluer encore. En plus, il n'y a pas que le MATET qui y ait contribué. Le montage financier se manifeste par des aides auxquelles ont participé l'État algérien ou le PNUD. Des pays, aussi, ont participé d'une manière directe ou indirecte. Notamment l'Allemagne à travers la GTZ (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Société Coopération technique)) ou la France dans le cadre d'une coopération bilatérale, algéro-française. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ont participé financièrement. Ils ont plutôt, pris en charge une opération ou une autre. Par exemple, le PNUD a mobilisé des experts afin d'évaluer le projet. GTZ, eux, ont aidé à mettre en place le train de l'environnement. Ce fameux train de l'environnement c'est aussi, de l'éducation à l'environnement.

Nous ne voulions pas seulement avoir des aides financières mais aussi, bénéficier des expériences vécues dans d'autres pays dans ce domaine. Je peux vous assurer qu'à cette époque, nous étions en avance dans ce domaine sur

les Français. Maintenant, ils nous dépassent ! Nous comptons nous améliorer, et cela, ne se fera pas sans la mobilisation de financements. Aujourd'hui, les pouvoirs publics sont plus à l'écoute quand il s'agit de la protection de l'environnement.

N. H. : Avez-vous d'autres projets similaires ? Quelles sont les actions que le MATET a programmées à moyen et long terme dans le domaine de EEDD ?

Mouloud Blidia : Nous avons prévu des opérations pour l'éducation à l'environnement pour un développement rural, dans le budget d'équipement du ministère. Des projets, pour les hauts plateaux pour introduire l'éducation à l'environnement au niveau scolaire avec l'édition de supports pédagogiques et le lancement de formations d'enseignants. Nous travaillons, quand il s'agit d'écoles, avec le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) dans le cadre d'un partenariat. D'ailleurs, nous avons signé plusieurs partenariats. Un, avec le ministère de l'enseignement et de la formation professionnelle, dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Un autre, avec le ministère de l'enseignement supérieur. Vous savez, c'est toute la société algérienne qui est ciblée. Et puis, il y avait le secteur informel comme le mouvement associatif, les journalistes à qui, nous faisons faire des formations. Nous avons créé un club de presse au niveau du ministère. Nous avons voulu toucher le grand public, en réalisant le train de l'environnement.

L'espace jeunesse a été visé également. Nous avons tout un programme avec le ministère de la jeunesse et des sports par le biais des maisons où nous avons créé des clubs verts. Il y a un protocole d'accord avec les deux ministères. Nous avons organisé par exemple, les fameux jeux sportifs environnementaux qui sont à leur troisième édition maintenant. Nous les avons organisés au niveau des plages. Pour la première édition, nous avons investi trois plages. À la troisième, pratiquement toutes les plages, des quatorze wilayas du littoral étaient concernées. Nous l'avons fait avec la participation des communes, des scouts...

Il y a encore, d'autres projets qui sont en

phase de réflexion, notamment un avec le ministère de l'agriculture pour leurs instituts de formation.

Il y a une stratégie mise en place dans le domaine de l'éducation à l'environnement qui, à mon avis, regroupe tout. C'est difficile pour moi, de faire la séparation, entre sensibiliser, éduquer, former, communiquer. Tous, sont des concepts qui se regroupent. A un certain moment, on ne sait plus si on communique, on sensibilise, on forme ou on éduque... Parfois, je ne sais pas moi-même. Prenons par exemple, le problème de l'économie de l'eau. Est-ce une formation ? Une éducation ? Une sensibilisation ? Vous voyez !...

Il y a eu des techniciens supérieurs, qui ont eu un brevet en économie de l'eau, ou gestion des déchets, ou aménagement environnemental. Eux, ont été formés et deviennent des facteurs à même de sensibiliser les populations. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre. C'est pour cela que je dis qu'il est très difficile de faire la séparation entre ces différents concepts. On ne peut pas faire de l'éducation sans faire de la formation, ni faire de la formation, sans faire de la sensibilisation en même temps. Il faut former les gens et les sensibiliser en même temps.

N. H. : Vous avez commencé par faire un essai avec quelques établissements. Quelle sont les régions touchées par cette action ?

Mouloud Blidia : Sur le plan méthodologique, nous optons pour une démarche dont l'objectif est de toucher tout le monde, pas seulement les enfants scolarisés. Par rapport aux écoles, nous avons commencé par une phase expérimentale. Nous sommes rentrés dans 133 établissements, de sept wilayas pilotes, à savoir, Alger, Annaba, Mostaganam, Batna, Tiaret, El-Oued et Adrar.

N. H. : Les moyens financiers, humains mis à votre disposition, sont-ils suffisants pour toutes les actions programmées ?

Mouloud Blidia : Si je vous dis qu'il n'y a pas de difficulté, je mentirais. Nous avons agi et nous continuons à le faire. Ce n'est jamais suffisant pour des projets de cette envergure. Nous avons opté pour une stratégie en rapport avec

nos moyens. Et puis, il y avait les aides. Vous savez, au début, nous étions une petite direction avec, au maximum sept personnes, si je me rappelle bien. Au début, quand nous avons commencé à travailler sur l'éducation à l'environnement en milieu scolaire, on avait besoin de toute l'équipe. Nous travaillions jour et nuit. Nous n'avions même pas le temps de passer par la phase d'évaluation. Nous étions pris dans l'engrenage. Il y avait tellement à faire ! Un dossier devait être vite terminé pour passer à un autre, et ainsi de suite...

N.H. : Comment se passe votre collaboration avec le MEN ? Le partenariat MEN-MATET fonctionne-t-il convenablement ? Les ouvrages arrivent-ils facilement aux destinataires ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Mouloud Blidia : Les difficultés, se posent toujours. Un projet qui ne soulève pas de problème est un projet qui n'a pas lieu d'exister, à mon avis. Le projet est justement là, pour les résoudre.

Le partenariat avec le MEN était formidable. La collaboration entre les deux groupes, MATET et MEN, était telle, que nous ne faisons même plus attention à ce que devait faire l'un ou l'autre. Nous travaillions pour un objectif commun, avec un maximum de mobilisation. Nous avons organisé des universités d'été. Nous avons sacrifié, pratiquement toutes nos vacances.

Nous avons atteint des objectifs, qu'on pensait impossible au début, grâce à la mobilisation des cadres des deux secteurs. Ils ont travaillé en plein mois d'été, à l'Institut national de recherche en éducation (INRE), afin que les ouvrages produits soient prêts pour la rentrée scolaire prochaine. Nous avons tout fait ensemble dans le cadre du partenariat signé par les deux ministères. La répartition des outils pédagogiques par exemple, s'est faite au niveau local, par les deux directions des deux secteurs. Ils ont identifié les établissements ensemble et ont distribué les documents ensemble.

N. H. : Croyez-vous que ce sont des ouvrages pertinents ? Savez-vous comment ils sont utilisés ? Ont-ils été évalués ?

Mouloud Blidia : Les ouvrages, qui ont donc,

été rédigés par les équipes du MATET et du MEN, et confectionnés par la maison d'édition Sedia, ont été évalués par des experts algériens de l'UNESCO. C'est un travail qualitatif. On nous a même demandé, s'il était possible de généraliser cette expérience au niveau du Maghreb.

Il y a eu une petite évaluation, faite après l'expérimentation. Les experts qui l'ont faite ont recommandé la généralisation de l'opération. Et nous avons lancé le programme pour la généralisation. Tout au début, nous l'avons prévu sur cinq ans minimum, en nous basant sur nos moyens.

Moyens, ne signifient pas seulement supports pédagogiques. Il y a également la formation continue des enseignants pendant les universités d'été. Nous en sommes à la quatrième, une pour chaque année. La mise en place des clubs verts... donc tous les éléments quoi.

N.H. : Parlez-moi, s'il vous plaît, un peu plus de la formation.

Mouloud Blidia : Au début du projet, déjà, nous avons envoyé une équipe au Canada pour faire une formation. Une dizaine de personnes, dont des enseignants et des inspecteurs. L'objectif était de les préparer à démarrer le projet ici.

Vous savez, il y a des ouvrages destinés aux apprenants et d'autres à des enseignants. Nous organisons donc des formations pour présenter ces outils aux enseignants et aux inspecteurs.

Nous les avons organisés dans plusieurs endroits du territoire national. Une première fois à Annaba, puis Mostaganem, puis ici, à Alger, à Jijel. On le fera encore. Il y a tout un programme prévu pour cela. Nous organisons des petits regroupements au niveau local et puis, pendant l'été nous les rassemblons. Mais cela dépend des wilayas. Il y a celles, qui sont actives plus que d'autres.

N. H. : Pensez-vous généraliser l'opération à toutes les écoles à travers le territoire national ?

Mouloud Blidia : Oui, mais nous n'allons pas reproduire les ouvrages tels quels. Sur les remarques dégagées, lors de la phase d'expérimentation, nous allons les corriger et ne ●●●

LE CNFE

FORME DES ANIMATEURS

DE CLUBS VERTS

Vingt sept (27) enseignants volontaires ont bénéficié en janvier 2009, d'un jour de formation organisé par le CNFE (Conservatoire National des Formations à l'Environnement), sous la tutelle du ministère de l'aménagement du territoire, de l'environnement et du tourisme. Le CNFE est un organisme qui a pour mission de former, d'éduquer et de sensibiliser aux questions de l'environnement.

Les stagiaires venant des écoles primaires de la wilaya d'Alger sont reçus au Palais de la Culture à Kouba dans le cadre d'une convention entre le Palais de la Culture et le CNFE. Lors de ce stage, dont l'intitulé est « Le jardin express pour la connaissance des espèces », deux activités sont programmées : la constitution d'un herbier et les actions du jardinage.

« *Le jardinage est un bon support pour l'éducation à l'environnement* », déclare Mme Radjâa Ben Souyah, responsable de l'atelier de jardinage au niveau du CNFE « *Il crée une relation durable entre l'enfant et la nature et permet aussi d'aborder d'autres thèmes concernant l'environnement et sa protection comme l'économie de l'eau.* »

« *Ce stage est organisé afin de réanimer les clubs verts. Nous donnons les bases aux participants. Nous les aidons avec des supports sur le terrain. Cela nous permet de tester leur réactivité et de voir à quels résultats nous pourrions arriver avec eux.* »

Cette fois-ci l'objectif est d'organiser un concours sur la base de la constitution d'un herbier. Les enseignants-animateurs formés sont les acteurs principaux de cette opération. Ils prennent en charge l'encadrement des enfants dans leur école et coordonnent le travail avec l'atelier de jardinage au CNFE. À la fin, chaque enfant participant sera capable de reconnaître les plantes en citant leurs noms, leurs espèces... Ainsi, il atteindra le grade de Prince des plantes et il lui sera même délivré un certificat pour l'encourager.

« *C'est le premier essai. Nous allons former des formateurs qui, à leur tour, vont former des animateurs de clubs verts afin de démultiplier l'action qui ne doit pas s'arrêter à la phase d'expérimentation.* », déclara-t-elle plus tard.

●●● garder qu'un ouvrage par niveau à savoir : primaire, moyen et secondaire. Au début, nous en voulions un pour chaque année, de la première année primaire à la troisième année secondaire. En tout cas, c'est ce qui a été décidé par les comités pédagogiques que nous avons réunis de nouveau.

Actuellement, en janvier 2009, les ouvrages réalisés sont à la maison d'édition pour la mise en forme et la fabrication.

N. H. : Êtes-vous satisfait du résultat obtenu ?

Mouloud Blidia : Satisfait ! Pas encore. On ne peut pas parler de satisfaction tant que ce n'est pas encore terminé. Il est vrai que des objectifs intermédiaires ont été atteints, mais, il reste

beaucoup à faire.

Vous savez, l'environnement ce n'est pas comme le secteur du bâtiment. On se fixe de construire mille logements ou un million, et après un certain délai les gens reçoivent les clés. Dans ce cas, le résultat est palpable. Mais dans l'environnement, nous pouvons travailler des années et des années, sans pour autant avoir un résultat dans l'immédiat. C'est un travail de longue haleine, et pour un long terme. Peu être, qu'un beau jour, cela sera le cas. Peut être, qu'après ma retraite, assis face à la télé chez moi, je verrai les changements se manifester au niveau de notre population. Je me dirai alors d'un air certainement satisfait, eh oui ! moi aussi, j'ai participé à ce Grand projet. ■

AU CŒUR DU RÉACTEUR

Suite aux différentes recommandations des conférences internationales sur l'environnement, particulièrement celles de Tbilissi en 1977 et de Rio de Janeiro en 1992, ainsi qu'aux recommandations de la Commission Nationale Algérienne de la réforme du système éducatif, l'éducation environnementale devient un dossier à prendre au sérieux en Algérie. Elle figurera parmi les thèmes prioritaires dans la liste du PNAEDD (Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable), qui a été élaboré dès la création du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (MATE) en 2000. Pour ce faire, un protocole d'accord (annexe 3) entre le MATE et le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), a été signé en Avril 2002. Il vise l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de renforcement de l'éducation environnementale dans le cursus scolaire et la création d'activités complémentaires à travers les clubs verts des établissements d'enseignement. Une commission interministérielle est alors créée, afin d'assurer la coordination et la mise en œuvre de ce programme.

Un environnement sain = une bonne santé



L'enfant passe beaucoup de temps à l'école, en moyenne 6 heures par jour, pendant au moins 7 mois par an. De ce fait, et de celui du potentiel humain en matière d'éducateurs-enseignants que seule l'école peut réunir, cette dernière doit être la principale cible pour la promotion d'une Éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD). C'est en elle qu'il va falloir vraiment investir sans compter. Celle-ci ne doit pas être en décalage avec la réalité et doit s'inspirer, pour ses contenus et supports pédagogiques, de la réalité. Travailler sur une base concrète,

après avoir fait un état des lieux. Cela nécessite de grands efforts de la part du ministère de l'éducation nationale.

Même si les cours prônent la propreté, cela ne semble pas avoir grande influence sur le comportement des élèves qui continuent à jeter leurs déchets dans les salles de classe. Malheureusement, un tel comportement n'est pas étranger aux adultes non plus.

L'école, qui n'a plus l'image d'antan, doit se mettre au diapason de la société tout en la tractant vers l'avant. Quant à la protection de

l'environnement, elle doit se tailler la part du lion dans le programme scolaire, car l'EEDD est une partie intégrante de la citoyenneté. À cet effet, les apprenants devront se voir dispenser une formation de qualité.

Intention du MEN ?

Si les programmes ne sont pas explicites en la matière, les directives du ministère de l'éducation nationale quant à elles, sont très claires. Le ministre, Monsieur Aboubakr Benbouzid, en signant lui-même, la préface des guides pour l'EEDD dont voici un extrait : « *Dans le cadre des réformes globales engagées dans le secteur de l'éducation nationale qui visent une ouverture de nouveaux horizons à notre système éducatif, l'éducation à l'environnement est introduite dans le cursus scolaire en vue d'enrichir les champs disciplinaires et de constituer un nouveau cadre pour la diffusion du savoir scolaire et parascolaire.* », devient le garant de l'introduction de l'EEDD dans l'école algérienne.

En mai 2002, une circulaire (annexe 4), signée par les deux secrétaires généraux du MATE et du MEN, est transmise aux directeurs d'éducation des wilayas concernées par l'opération. Ce document officiel informe les concernés de la mise en place du protocole expérimental et les incite à préparer les regroupements pour les formations dans cet horizon.

Que cachent les programmes ?

Salima, une enseignante à Tizi Ouzou, me dira : « *le programme, en première et deuxième année primaire, aborde l'environnement sous forme de comportements à adopter, en éducation civique et islamique. Un cours dont le titre est : l'environnement, est proposé dans le programme des sciences et technologies, en troisième année primaire.* ».

Dans les programmes, des douze matières enseignées en cinquième année primaire, j'ai trouvé peu de contenu afférent à l'environnement.

En géographie, dans laquelle il y a beaucoup d'éléments qui rappellent l'environnement : eau, énergie, désert, concentration des populations,

Infos +

UNE ENTRÉE SCOLAIRE écolo

L'école a, en fait une tradition. Depuis quelques années, chaque rentrée scolaire se fait sous un thème : l'eau, l'économie de l'énergie...

Sous le slogan « Une école, un enfant, un arbre, un double cadeau pour la nature et l'enfance », celle de 2008/2009 est dédiée à l'écologie. Pour la lancer, une cérémonie officielle, en présence de M. Aboubakr Benbouzid et de M. Rachid Benaïssa, respectivement ministre de l'éducation nationale et ministre de l'agriculture et du développement rural, est organisée à la bibliothèque nationale à Alger. L'objectif de cette année scolaire est de sensibiliser les écoliers à l'importance de l'arbre et de la protection de l'environnement et de la nature. Une campagne pour la plantation de 8 millions d'arbres fruitiers locaux entre figuiers, grenadiers, oliviers et palmiers, est alors lancée.

mais le terme environnement, (biaa) en arabe, n'est nullement cité. Pourtant, l'introduction du programme invoque l'éveil et la sensibilisation de l'apprenant à son espace (Mohit) qui n'a pas la même signification que (biaa).

Des cours comme : la qualité de l'air, l'être humain et l'énergie, les déchets et comment les traiter afin de sauvegarder l'environnement, figurent bien dans le programme des sciences et technologies. En éducation civique, on trouve : la vie rurale et la vie citadine. Quant à l'éducation islamique, on y trouve un cours sur la protection de l'environnement et son équilibre.

Le terrain : une mission hors programme

Un sous directeur du MEN

« Il n'y a pas grand-chose en matière d'EEDD », me dit un sous directeur des programmes d'un air peu convaincu. « Les enseignants se tiennent au programme officiel. »

Un inspecteur

« Il n'y a pas trace de l'éducation à l'environnement dans la région dans laquelle j'exerce. Même ceux qui ont participé à l'opération, ne l'appliquent pas. Il y a les programmes à terminer. Elle ne trouve pas encore sa vraie place ».

Des enseignants

Une enseignante du primaire m'avoue : « À l'école, nous n'avons pas vraiment les moyens. Le nouveau programme est bien mais il faut que nous fassions des recherches seuls. Nous ne sommes pas vraiment aidés, nous nous auto-formons. Pour les travaux pratiques, nous ramenons souvent le nécessaire de chez nous. On ne peut pas faire seulement des cours théoriques. L'enfant à ce niveau, a besoin de concret. Je fais des choses pour l'EE, mais quand je peux, car nous avons un programme à finir. »

« Si nous faisons une étude de texte qui aborde l'eau et son économie, nous prendrons un peu de temps sur l'économie de l'eau en tant que tel, et cela dépendra de la formation de l'enseignant lui-même, mais il ne faudra pas oublier la langue et sa grammaire... », déclare Djamilia, une enseignante de français dans une école à Biskra.

Les enseignants que j'ai rencontrés, sont presque tous, unanimes et pensent que tant que l'EE n'est pas considérée comme une matière à part entière avec un programme distinct octroyé par un volume horaire, elle restera le parent pauvre de l'enseignement.

Autant dire qu'il ne suffit pas d'un enseignant motivé et encore moins d'une directive ministérielle pour créer des recettes miracles. Seules la formation, la concertation et la participation de tous peut apporter des changements.

Les enseignants, eux, doivent se comporter en véritables éducateurs. Leur tâche, est de motiver les enfants et d'assumer leur responsabilité, en partant du milieu environnemental et de situations concrètes vécues par les apprenants.

Il est donc impératif de dispenser une formation de qualité à tous les enseignants concernés. ■

Infos +

CONCOURS DE DESSIN

Il y a une tradition dans les écoles, c'est celle de la participation aux concours de dessins, nationaux ou internationaux. Les thèmes sont variés, l'eau, les déchets, la pollution de l'air, la nature... En avril 2009, un concours international est lancé sous le thème « Le chien et la nature ». Son objectif est de connaître les catégories de chiens pour inciter l'enfant à être sensibilisé aux animaux et particulièrement à ceux qui sont en voie de disparition afin de les protéger.



Tableau d'un élève, qui participe au concours

Photo : 9

AU CŒUR
DU RÉACTEUR

RENCONTRE AVEC UN GROUPE D'ÉLÈVES DE LA 1AM₁

Abdel El Moumane, Nadjla, Yasser, Zine EDDINE (Zino), Tarek, Nassima, Ilham, Zahia, Khaled, Asma, ont bien voulu m'accorder un moment pour aborder le thème de l'environnement. Ce sont des élèves de la première année moyenne dans un CEM (Collège de l'enseignement moyen) de la capitale. En 2003, quand les nouveaux programmes sont entrés en vigueur, ils étaient en première année primaire. Ce sont des enfants de la réforme scolaire algérienne.

Tous souriants et curieux de connaître cette « oustada » (enseignante) qui veut les interroger.

Nous rentrons dans une classe dans laquelle le sol est jonché de bouts de papiers. Je leur demande alors, de ramasser tous les papiers pour les mettre dans la poubelle et de former une table ronde autour de laquelle nous nous installons tous. Une petite séance de présentation et j'aborde le sujet pour lequel je me suis déplacée.

« *L'environnement c'est la nature* », dit Zine Eddine. Tous, veulent parler en même temps. Je me suis retrouvée, inévitablement à jouer le rôle de l'enseignante afin de modérer la discussion. Il en pleuvait, des définitions en tous genres.

Quand j'aborde les thèmes de la poubelle, des déchets, du respect des consignes ; Yasser déclare, d'un air convaincu : « *si les autres sont organisés, nous aussi on le sera* ».

Nadjla ajoute : « *il n'y a même pas suffisamment de poubelles et en plus, elles ne sont pas vidées régulièrement* ». Abdel Moumen, le confirme.

« *Notre pays est beau mais c'est nous qui ne sommes pas bien* », récita Nassima puis les autres attestent en cœur « *oui c'est vrai !* ».

Une phrase que nous entendons un peu trop souvent. Pourquoi donner cette image de nous à ces enfants ? En quoi, ne sommes-nous pas aussi bien que notre pays ?

Les visages souriants deviennent incertains, quand je leur demande, s'ils connaissent Dounya. Ils font mine de chercher. Un moment après Asma dira d'un ton timide : « *ce n'est pas la gazelle qu'on montre dans un train ?* ». Tarek ajoute : « *eh oui, quand on va à Zéralda, on voit le parc où il y a Dounya* ». Effectivement Tarek, on passe bien par la rocade ouest, où se trouve le parc Dounya, pour aller à Zéralda, une région côtière, pas très loin d'Alger.

Venant d'écoles primaires différentes, aucun d'eux n'a eu connaissance des outils didactiques faits pour l'EEDD.

Je leur demande s'ils lisent des livres qui abordent le thème de l'environnement, ils répondent tous en cœur : « *oui* ». Mais ils ajoutent : « *on ne peut même pas aller à la bibliothèque de l'école librement, les heures de la bibliothèque sont programmées. Nous avons, seulement une heure, parfois deux, par semaine pour chaque classe* ».

Quand je leur demande alors, comment ils font pour préparer leurs exposés, les réponses affluent : le net, les cybers, les centres culturels,...

Yasser me révèle : « *oui, mais les élèves partent aux cybers pour jouer ou pour chatter* ».

Chatter ? Déjà à leur âge, 11 ans pour la plupart ! Yasser reprit : « *en plus, il y a des choses pas bien sur le net* ». Je mis alors la casquette de l'adulte et je leur dis qu'il y a des choses bien et d'autres moins bien, partout. Et que c'est à nous qu'incombe, de prendre ce qui est plutôt bien.

Zino qui ne peut plus rester sur place, se lève et va mettre les chaises sur la table pour rendre le travail des agents d'entretien plus aisé.

Je profite de l'attention des autres pour leur demander ce qu'ils savent sur le problème de la couche l'ozone. Ils ont commencé dès lors, à réciter ce qu'ils ont appris mais sans qu'aucun d'eux ne réussisse à m'expliquer exactement

de quoi il s'agissait. Du coup, je revis le tas de pierres de Poincaré.

Je les ai pris en sympathie ces adorables *anges*. J'ai revêtu un peu la casquette de l'enseignante ou encore celle, de la journaliste scientifique, pour leur expliquer le pourquoi, du trou dans la couche d'ozone, ses conséquences ainsi que les gestes préventifs.

À la fin, je les remercie pour leur participation, en valorisant ce qu'ils viennent de me confier. Nous nous quittâmes après avoir aidé Zino à remonter toutes les chaises et remis toutes les tables à leur place. Voilà donc, comment passer un moment agréable tout en travaillant. J'en

Citation

« On fait une science avec des faits comme on fait une maison avec des pierres, mais une accumulation de faits ne fait pas plus une science qu'un tas de pierres n'est une maison. Il faut un principe unificateur. »

Henri Poincaré

sors, avec l'espoir qu'ils se souviendront de cette séance, qui peut être les fera réfléchir un peu plus sur l'environnement et ses problèmes. ■

Sami, ou celui qui ne cesse, d'étonner

Afin de valider la grille des questions, préparée pour l'enquête, je rencontre Sami, un jeune de 11 ans. Lui aussi, est un enfant de la réforme. Brillant dans ses études, il apprécie toutes les matières étudiées, mais avoue sa préférence pour tout ce qui concerne l'astronomie.

Je l'invite à lire les questions, à y répondre et à signaler tout ce qui lui paraît ambigu.

Il prit la tâche très au sérieux.

J'en profite pour poser quelques questions en direct à ce surdoué à l'air innocent. À travers ses lunettes, je perçus ses yeux pétillants d'intelligence, dévoilant l'intérêt qu'il portait à mes questions.

Il n'a pas encore vu les outils destinés à l'EEDD, mais il connaît Dounya par le biais de la télé, le parc ou la maison Dounya.

Il sait des choses sur les problèmes de la Terre, ce petit Sami, même largement ! Les voitures qui polluent, les ours polaires, le dégagement du CO₂, la disparition des animaux, la forêt qui recule...

Ma surprise fut grande, quand il m'avoua aimer regarder les documentaires mais surtout, quand il me dit préférer les émissions : *Zone interdite* et *Capital*.

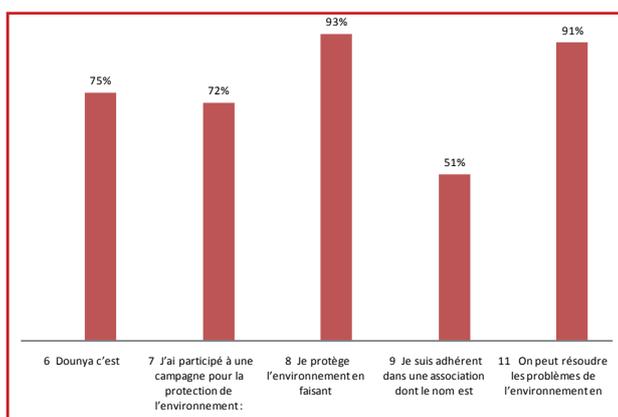
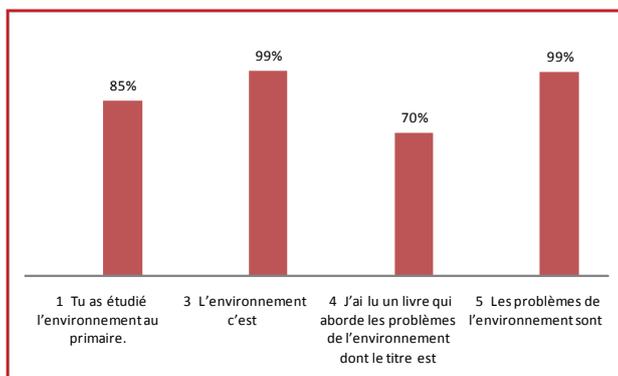
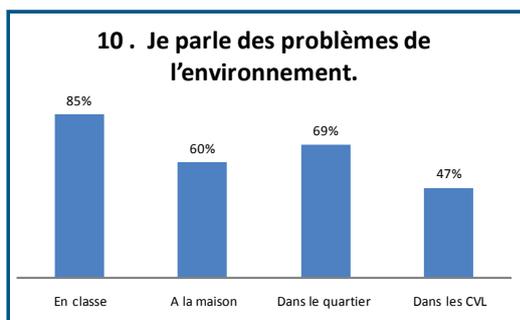
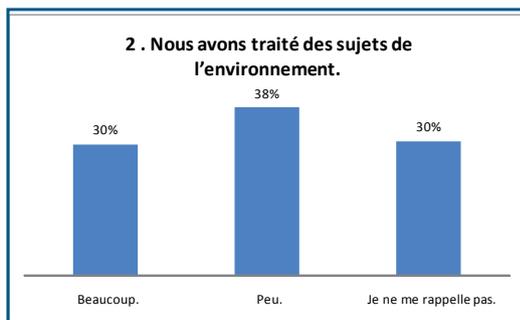
S'exprimant dans un français parfait, il me souffle des solutions que nous pourrions adopter pour protéger la Terre. « *Les petits gestes que tout le monde fait auront un impact positif sur l'environnement. Pourquoi ne pas passer aux voitures qui roulent à l'hydrogène ou à l'électricité ? On pourrait instaurer une police de l'environnement. Si tout un chacun, payait, au kg, ses déchets, il y en aurait beaucoup moins.* »

Ce n'est pas comme si, j'entendais les choses que me raconte Sami pour la première fois, mais dites de cette façon-là et de surcroît par un enfant de 11 ans, cela fait quelque chose.

Continue Sami d'apprendre et d'évoluer, car tu es l'avenir que tous espèrent, meilleur pour la Terre.

ENQUÊTE TERRAIN

Histogrammes des % des réponses



Afin d'examiner un peu l'impact de l'EE sur les enfants, j'ai conçu un outil de mesure se traduisant par une grille (annexes 1-2). L'échantillon est de 150 apprenants de la première année moyenne, qui viennent de sortir du cycle primaire.

Voici les résultats, en pourcentage pour chacun des items : 30 %, des questionnés, avouent avoir traité de nombreux sujets de l'environnement ; 38 %, peu et 38 % ne se rappellent pas.

99 %, donnent une définition, mais pas toujours correcte, de l'environnement.

70 %, ont déjà lu au moins un livre qui aborde les problèmes de l'environnement.

99 %, donnent des exemples sur les problèmes de l'environnement.

75 %, répondent à la question concernant Dounya, mais la réponse ne correspond pas toujours à la mascotte à l'environnement. Quelques-uns l'ont confondu avec la vie terrestre car c'est aussi « Dounya » en arabe.

72 %, ont participé à une campagne pour la protection de l'environnement.

93 %, donnent des exemples de gestes pour la protection de l'environnement, celui du tri sélectif des déchets revient souvent.

51 %, sont adhérents dans une association, ce qui est encourageant.

85 %, parlent des problèmes de l'environnement, en classe ; 60 %, à la maison ; 69 %, dans les quartiers et 47 %, dans les centre de vacances et de loisirs.

91 % donnent des exemples pour résoudre les problèmes de l'environnement. Là, également, le thème des déchets revient souvent ainsi que celui de la protection des arbres et des animaux.

Les termes ou expressions : pollution, nucléaire, trou dans la couche d'ozone figurent aussi dans les réponses des apprenants.

Cette analyse non exhaustive m'a aidée pour ce travail de recherche en me renvoyant le reflet du terrain, mais elle gagnerait à être reprise par des évaluateurs à plus grande échelle et avec un plus grand échantillon. Dans ce cas, il faudra remplacer les questions ouvertes par des équivalentes fermées dans le but de rendre le traitement plus aisé. ■

CEUX QUI ONT EU L'IDÉE DE RENTRE À L'ÉCOLE,

DEUX EXEMPLES :
L'HCDS ET L'APEEDD

HCDS à Djelfa

D'après Kacimi, le responsable de la cellule de vulgarisation, l'HCDS (Haut commissariat à la défense de la steppe), gère 94 décisions politiques, dont découlent les opérations et les actions à mener pour la sensibilisation et la vulgarisation. À cet effet, des outils sont réalisés : films, bandes dessinées pour jeunes... des cours sont même conçus pour les écoliers. Les thèmes sont divers : désertification, érosion à la steppe, eau... C'est la cellule de sensibilisation et de vulgarisation au niveau de l'HCDS qui se charge de suivre la réalisation des instruments et qui veille à ce qu'ils arrivent à bon port. Dans ce sillage, des cours de sensibilisation sont programmés et dispensés dans les écoles par la cellule de vulgarisation avec l'aide des enseignants. Leur objectif est d'agir en faisant aimer aux jeunes, leur village, leur zone, afin de les récupérer et les faire revenir vers l'agriculture.

APEDD à Tizi Ouzou

APEDD (Association de protection de l'environnement et développement durable), intervient dans les écoles primaires de la région de Tizi Ouzou.

En mai 2009, ils ont animé des cours dans une dizaine d'établissements scolaires, dont l'école Khaled Khodja au centre de la grande Kabylie. J'y ai été cordialement invitée. Le cours était destiné aux soixante quatre élèves, des deux unités pédagogiques, de la troisième année primaire de l'école.

Un bain d'enfant bien agréable. Tous enthousiastes de voir déjà leurs cours un peu déprogrammés.

JOURNÉES COMMÉMORATIVES

Dans le programme d'éducation civique en cinquième année primaire, un cours est dédié au Jour du savoir (16 avril). Il est par excellence, la journée la plus célébrée au niveau des établissements scolaires : expositions, pièces théâtrales, chorale, tournois sportifs, concours inter classes... toutes les conditions sont réunies pour l'accueillir. Mais il n'en reste pas moins d'autres journées comme celles consacrées à l'environnement et auxquelles on devrait accorder plus d'importance : Journée mondiale des Zones Humides (02 février), Journée mondiale de l'Arbre (21 mars), Journée mondiale de l'Eau (22 mars), Journée mondiale de la Météo (23 mars), Journée de la Terre (02 avril), Journée mondiale de la Santé (07 avril), Journée mondiale de l'Environnement (05 juin), Journée mondiale de la Désertification (17 juin), Journée mondiale de la protection de la couche d'ozone (16 septembre), Journée nationale de l'Arbre (25 octobre), Journée mondiale de la Biodiversité (29 décembre)... Ces dates devraient faire parti de l'agenda des commémorations dans tous les établissements scolaires.

La séance est animée par le jeune, premier vice président, Harzi. Elle débute par une définition de l'environnement puis quelques comportements à avoir pour ne pas nuire à l'environnement. Elle se termine par un quiz animé par les quatre membres d'APEDD qui étaient présents.

Je suis bien curieuse de savoir ce qui restera de tout cela, dans quelques jours, un mois, ou quelques années.

Toutes ces actions sont, à mon avis, nécessaires et louables, mais attention à ne pas laisser pour compte la pédagogie. Car souvent les animateurs ne sont pas en même temps pédagogues. Il ne faudra pas gâcher une telle action en ayant l'impression d'avoir fait quelque chose et les enfants, d'avoir compris des choses. ■

ÉCOLES !

Préparez-vous. Ils seront bientôt là.

L'ensemble des outils pédagogiques réalisés pour l'EEDD appelés communément le kit, est constitué, d'un Guide de l'éducateur, d'une Mallette du Club vert et de quatre Cahiers d'activités.

Le premier, se présente sous forme de classeur comportant trois parties bilingues, arabe et français, une pour chaque niveau scolaire : primaire, moyen et secondaire. Son contenu est réparti sur trois chapitres à savoir : Concepts, défis et enjeux, État des lieux et méthodologie et Démarches proposées.

La Mallette du Club vert scolaire comporte un guide pour l'animateur qui se veut méthodologique et propose des pistes pour la création et l'organisation du club vert. Elle comporte également, des fiches pédagogiques destinées à la préparation d'activités, au démarrage d'un club vert, à la préparation d'une sortie...

Nous y trouvons encore, un livret de l'adhérent. Ce dernier, est le témoin de l'adhésion au club vert et de l'engagement, avec la signature de la Charte environnementale, afin de protéger l'environnement.

La troisième composante du kit, est le Cahier d'activités de l'élève. Quatre, ont été conçus lors de la première édition. La première année et la quatrième année primaire étaient concernées ainsi que la première année moyenne et secondaire. Chaque cahier comprend un ensemble d'activités ayant trait aux thèmes proposés dans les guides, à savoir : l'eau, les déchets, les incendies et les séismes.

La commission MATE-MEN a commencé, en 2003, par installer ces instruments dans 133 établissements répartis sur sept wilayas du pays. Puis, elle a élargi l'opération, d'après des statistiques du MATET, à 23 wilayas à travers 506 établissements (230 du primaire, 115 du moyen et 161 du secondaire). Leur généralisation, sur l'ensemble des établissements scolaires, était prévue pour 2007-2008.

La phase expérimentale a abouti sur des remarques et des recommandations pour apporter quelques corrections ou remédiations. Jusque-là, en 2009, le guide de l'éducateur et la mallette du club vert ont vu leurs corrections reportées et ils sont fin prêts à repartir sur le terrain. En ce qui concerne les nouveaux livres d'exercices qui remplaceront les cahiers d'activités, ils sont actuellement au niveau de la maison d'édition pour leur mise en forme. ■



Photos : 10

Charte scolaire environnementale

Quel avenir sans un environnement sain ?

En signant cette charte :

Je suis conscient de l'état de dégradation de l'environnement, de ses écosystèmes et de ses ressources naturelles.

Je suis convaincu que la prise de conscience de tous et la participation de chaque individu favoriseront la réduction de ces problèmes.

Je suis convaincu que l'école est le point de départ dans le changement des esprits et des comportements.

Soucieux de l'avenir de notre environnement et de la qualité de vie de chacun, je m'engage à participer à la protection de l'environnement.

Je respecte la vie, la nature et ses éléments.

Je suis responsable de mes déchets.

Je protège l'eau.

J'économise l'énergie.

Je préserve ma santé en préservant l'environnement.

Je préserve le patrimoine.

Je respecte les autres.

Je m'engage à mieux connaître mon environnement.

Je m'engage à poser des gestes au quotidien pour préserver mon environnement.

Je m'engage à partager mes connaissances avec les autres.

Je m'engage à aider, à soutenir, à faciliter et à accompagner les engagements pris par les signataires de cette charte.

Date et Signature de l'adhérent

Portrait



Lokmane Lallali est directeur de la nouvelle école primaire de la cité ouest à Biskra en Algérie. Une école de bonheur à laquelle le jeune artiste de vocation a su donner des couleurs.

Lokman Lallali

UN COMMIS DE L'ÉTAT QUI SE DÉMARQUE

Il y a déjà 43 ans que Lokmane Lallali a vu le jour dans le village de Ain Naka à Biskra (Algérie).

Son premier tablier, il l'a porté à l'école primaire, Alia Aboubeker, de son village. Devenu instituteur en 1985, Lokmane a compris depuis, que sa principale vocation, était de travailler pour les enfants et avec eux. Afin de pouvoir mettre en application ses propres idées et réaliser des projets qui lui tiennent à cœur, il devient directeur d'école primaire en 2002.

Quand on parle de Lokmane, on ne peut, ne pas évoquer tous les travaux qu'il fait dans son école. Il y passe quasiment tout son temps. Au début du chantier, il abandonnait souvent sa famille pour terminer une besogne, même très tard dans la nuit : maçonnerie, menuiserie, peinture..., il met la main à la pâte afin que son école composée de 6 unités pédagogiques pour 190 élèves éclore.

« Ma sœur, professeure de dessin, m'a aidé pour le dosage des couleurs. Les gens sont venus me demander comment j'ai pu obtenir ces nuances. », avoue-t-il.

Ce protecteur de la nature, n'a pas hésité à utiliser des éléments de la nature morte ou de

récupération. « La clôture est entièrement faite d'éléments de récupération. », me dit-il.

Lokmane, par son volontarisme et son sérieux, a pu rassembler autour de son école, tous les parents d'élèves.

Tous les travaux, que ce directeur acharné réalise dans son école, ne se font pas grâce au budget attribué par l'APC (Assemblée populaire communale). Quand on apprend que seulement 7000 DA (70 euros) sont alloués annuellement à chaque école primaire, nous nous demandons comment elles peuvent bien fonctionner. L'école a reçu beaucoup de dons.



Photo : 11

Je les comprends tout à fait, ceux qui n'hésitent pas à apporter quelque chose. On ne peut pas passer devant cette école sans se demander : Comment puis-je y contribuer ? Que manque-t-il encore pour achever ce chef-d'œuvre ?

Ce directeur acharné, a beaucoup fait pour l'école. Tous, le reconnaissent. Il organise des campagnes de nettoyage autour de l'école. Quand les jeunes du quartier le voient, ils viennent l'aider et du coup c'est toute la cité qui est nettoyée.

Le sourire franc de ces enfants, qui mesurent bien leur chance d'être dans cette école.



Photo : 13

Dans cette école, tout le monde est souriant, directeur, enfants, enseignants, ou plutôt enseignantes.

Jardin de l'école

Elle fut grande ma surprise, quand je vis une pancarte sur laquelle était écrit : « Jardin de l'école ». Un vrai jardin ! On y trouve même des animaux ! fennec, gazelle, aigle ... J'étais encore toute éblouie quand j'entendis Lokmane me dire : « j'ai apporté la Nature dans notre école. Cela permettra de mieux apprendre. Les élèves comprendront beaucoup mieux leurs cours

Une clôture faite entièrement d'éléments de récupération.



Photo : 12

théoriques. C'est un lieu d'étude : le classement des herbivores, des carnivores..., les différents types d'œufs, les périodes de gestation... en grandeur nature. Ce lieu est le véritable Jardin d'essais de Biskra ! Le matin, les enfants apportent avec eux leur cartable et un sac de déchets de la veille. Tout fait ventre : laitue, tomates, pommes de terre, restes de viande et sardines pour nourrir les carnivores,... »

Lokmane a trouvé la meilleure manière d'inculquer aux petits le tri et le recyclage des déchets.

Il ajoute : « la gazelle, c'est Rima. Elle est âgée d'un an ». Je fais un sourire à Rima, tout en me disant qu'elle doit être la cousine de Dounya.

Afin de récompenser les enfants pour leurs bonnes actions, leur directeur, veille toujours



Photo : 14

Cet enfant ne veut pas qu'un papier par terre, gâche le décor. Fait-il du DD ?

à avoir une bouteille d'eau de Cologne et des bonbons dans son bureau. *« J'encourage les élèves, en leur mettant du parfum et en leur donnant un bonbon. Ce dernier disparaît dès que l'enfant le mange, mais l'odeur du parfum persiste pour un bon moment. Ils repartent tout fiers. Et, quand ils rentrent chez eux, ils disent à leurs parents : Sentez-moi, le directeur m'a mis du parfum parce que j'ai réussi une dictée ou un calcul ou ... Parfois je les récompense en les autorisant à faire un tour dans le jardin de l'école. »*

Ces écoliers font honneur au directeur de leur école qui a été lui-même honoré par M. Boubekeur Benbouzid, Ministre de l'Éducation Nationale, lors de sa visite en 2008. Même le premier responsable de l'éducation a voulu

apporter quelque chose à cette école, puisqu'il offrira des PC et dira : *« il faut encourager les gens qui travaillent. »*

Pour évoquer ce jour, quelqu'un me dit : *« tout le monde à Biskra a honoré le ministre quand il est venu mais lui, a honoré Lokmane. »*

C'est toute la famille éducative de Biskra qui est fière de Lokmane. Quand un séminaire national ou international est organisé dans la wilaya, c'est à cette école qu'on pense en premier.

Lokmane, cet homme dont la générosité concoure la gentillesse, a le mérite de donner une meilleure image de notre école algérienne. Merci Lokmane, vous pouvez être fier de cet accomplissement exceptionnel. ■

Dans une classe de fortune, réalisée avec des éléments récupérés, Rima la gazelle ne s'inquiète pas car elle est dispensée des examens.



Photo : 15

Photos : 16



Faisons un tour dans le jardin de l'école.



*Entretien avec Zoubeida Mamria,
commentaires et recommandations*



QUAND LES PÉDAGOGIES S'ENTREMÊLENT

Madame Zoubeida Mameria, enseignante et chercheur à l'IPN (Institut Pédagogique Nationale) puis à l'INRE (Institut National de Recherche en Éducation), a occupé le poste de chef de service de l'évaluation des rendements et des systèmes scolaires au sein du même institut. Elle occupe aujourd'hui le poste de conseillère au cabinet du ministère de la culture où elle est chargée particulièrement des dossiers « livre » et « formation ».

Conceptrice de programmes scolaires, auteur et évaluatrice de manuels scolaires, Madame Zoubeida Mameria, a rencontré différents experts canadiens et français pour des échanges d'expériences sur des thèmes relatifs aux approches pédagogiques en vigueur dans le monde, à l'élaboration et à l'évaluation de programmes et de matériels didactiques.

La maison d'édition Sedia, qui avait mis en forme un kit complet pour l'éducation durable à l'environnement au sein de l'école algérienne, avait confié à Madame Zoubeida Mameria en tant que sa conseillère pédagogique d'analyser des documents conçus, sous l'égide du PNUD, par une équipe mixte MATE/MEN (Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement) et (Ministère de l'éducation nationale). Elle nous révèle ici, ses propres impressions sur les ouvrages réalisés.

Nabila H. : Vous avez eu Madame, l'opportunité de voir les ouvrages élaborés pour initier les petits Algériens à « l'éducation durable à l'environnement ». Quand cela a-t-il commencé ?

Zoubeida Mameria : C'était en 2003, tout à fait au début du lancement de ce projet, plus exactement au cours du processus de mise en forme du kit éducatif.

N.H. : Comment procédez-vous pour évaluer un document pédagogique, voire un manuel scolaire ?

Zoubeida Mameria : Il faut d'abord s'entendre sur ce qu'est l'évaluation. L'évaluation est à

distinguer d'abord du jugement qui est un point de vue strictement personnel et comme tel éminemment subjectif, à distinguer ensuite de la mesure qui demeure une donnée souvent chiffrée à utiliser souvent comme argument pour étayer une déclaration. L'évaluation, elle, est une observation méthodique qui doit tendre vers l'objectivité. Pour cela, elle doit se faire au moyen d'un instrument d'analyse, ou pour reprendre le jargon utilisé, d'une grille d'évaluation. La conception de cette grille est étroitement liée à l'objet et à l'objectif de cette évaluation car c'est à partir de cela que l'on cible des observables à déterminer par rapport à la

commande d'évaluation et au regard de critères précis. J'ajouterai qu'un acte d'évaluation n'est jamais gratuit : il a pour fonction la collecte de l'information, une information fiable bien entendu, sur laquelle se base la prise de décision. Si je veux résumer, je dirai que l'évaluation est une observation systématique qui doit fournir une information fiable pour aider à la prise de décision.

N.H. : Si on applique cela à un manuel scolaire ?

Zoubeida Mameria : L'évaluation de programmes ou de manuels scolaires ne déroge pas à cette règle générale. Cela dépend néanmoins de la commande faite à l'évaluateur. Lorsqu'il s'agit de document du type manuel scolaire, il est évident qu'on doit rechercher le degré de conformité aux exigences des programmes scolaires dont les manuels sont une traduction.

N.H. : Alors procédons par étape, comment cela se passe-t-il pour les programmes ?

Zoubeida Mameria : Le programme étant le discours officiel, il fournit en quelque sorte des exigences qui vont constituer les observables. On sait globalement qu'un programme est un construit où il y a inévitablement quatre niveaux : les intentions, les contenus notionnels, l'orientation méthodologique et les moyens de mise en œuvre. Il s'agit donc en premier lieu de voir si le programme en question contient ces données fondamentales. Par la suite, il y a lieu d'observer les choix retenus et l'efficacité de leur organisation. Il faut, par ailleurs, tenir compte du fait que le programme est un projet éducatif sur un terme donné, lui-même étroitement lié aux besoins d'une société, renvoyant à un système de valeurs fondamentales d'ordre éthique mais aussi politique, scientifique et économique. Le programme est l'interface en quelque sorte entre un projet éducatif c'est-à-dire une philosophie éducative exprimée en termes de finalités, buts et principes et les moyens de mise en œuvre de cette philosophie.

Dans le meilleur des cas, il y a adéquation entre les besoins recensés et le projet éducatif. Nous entrons ainsi dans la configuration d'un système. Jacques Plante, de l'université de Laval, a mis au point une grille d'observation de

systèmes qui comprend des « fenêtres » telles que la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'impact, l'efficience, le rendement et la décision finale. Chacune de ces fenêtres constitue un observable qui se décline en critères et en indicateurs. J'ai utilisé les propositions de Plante pour analyser le kit de l'éducation à l'environnement durable qui m'a été confié.

N.H. : Et pour ce qui est du manuel alors ?

Zoubeida Mameria : Je viens de dire que le manuel est la traduction du programme. De ce fait, il doit être conforme à ce programme autrement dit, il doit reprendre les exigences retenues avec cependant une certaine originalité qui manifeste la créativité de l'auteur. De par sa fonction formative, un manuel doit couvrir quatre dimensions : la dimension pédagogique, ce pourquoi il a été conçu, la dimension scientifique qui tient compte du champ notionnel en question et de l'état de la recherche scientifique de la discipline et des standards reconnus, la dimension idéologique relative à un système de valeurs et la dimension technique qui nous renvoie aux pratiques de mise en forme éditoriale. Chaque dimension se décline en critères et indicateurs.

Il faut retenir, par ailleurs qu'un **projet de formation doit être évalué de manière continue** : au début, pour juger de la validité de ses propositions et de la cohérence de son organisation. Nous devons également l'évaluer en cours d'implantation en milieu de formation, pour déceler les points faibles qui entravent l'efficacité et feront l'objet d'une remédiation. Puis s'assurer de son efficacité pédagogique à travers l'impact et les rendements et par là même, juger de son efficacité au regard des coûts pour décider de son maintien ou de son retrait ou tout simplement de son amendement.

N.H. : Comment avez-vous procédé pour le kit de l'éducation à l'environnement ?

Zoubeida Mameria : En utilisant le dispositif et la démarche que je viens de décrire.

N.H. : De prime abord, que pouvez-vous en dire ?

Zoubeida Mameria : De prime abord, je vais

donner un jugement et je m'interdis cette tendance en tant qu'évaluatrice cependant je commencerai par ce qui est positif. D'abord, c'est une première pour l'environnement et cela a le mérite d'exister. On a fait de l'environnement un objet d'étude en dehors des disciplines traditionnelles. C'est en effet, une prouesse de faire de l'environnement un nouveau champ disciplinaire pour éduquer et changer les mentalités et les comportements.

Ensuite, il faut apprécier le concept créé pour la mise en application du projet d'éducation à l'environnement, un concept qui a cherché à éviter les écueils des démarches traditionnelles et a privilégié un nouveau rapport pédagogique entre l'enfant et la matière. On cherche aussi à mettre cet apprentissage dans un contexte d'observation et de recherche autre que scolaire avec une volonté de libérer l'apprenant afin de favoriser son engagement personnel et consenti.

Il faut apprécier aussi la présence de documents variés. Ils ciblent deux destinataires : l'éducateur/animateur et l'apprenant. Ils offrent à l'un un guide qui est censé l'aider dans son action multiforme et à l'autre, un document consommable où il doit à la fois, se documenter et agir à travers des tâches organisées autour de thèmes relatifs à l'environnement et dirigées par l'animateur sur instructions du guide.

La présentation des documents en ensembles complémentaires est une recommandation pédagogique qui a été respectée. La cohérence verticale, d'un niveau d'apprentissage à un autre, peut être assurée ainsi. L'enseignant d'un niveau donné peut avoir sous la main, l'information pour tout le cursus et situer son action par rapport à ce qui précède ou ce qui suit. Le choix de la formule classeur est pratique et « La mallette du club vert » est une façon originale de présenter ce qui peut servir au fonctionnement du club vert.

L'usage de la double langue pour présenter le contenu de certains documents importants (les guides, le livret de l'adhérent, la charte) est appréciable et convient tout à fait à l'esprit de l'éducation à l'environnement dont le but est de faire passer l'information en multipliant les formes et de dépasser les clivages linguistiques

incompatibles avec l'ouverture d'esprit que l'éducation à l'environnement induit : la citoyenneté du monde l'exige un peu.

N.H. : Que pouvez-vous nous dire sur la cohérence de ces documents ?

Zoubeida Mameria : Dans un document à fonction pédagogique, le discours doit être clair sans équivoque, sans redite inutile, hiérarchisé, articulé selon une logique qui induit une compréhension totale et une application sans erreur. Les documents produits ont le défaut d'avoir été élaborés sans assise théorique, notamment en ce qui concerne la psychologie de l'apprenant et avec emphase au point d'être incohérents. Il y a une inflation préjudiciable au but attendu : l'efficacité pédagogique est elle-même tributaire de la pertinence des choix de démarche, de notions, de supports et de la cohérence entre diverses données. L'impact sur l'apprenant sera à mon sens constamment ajourné, gêné par la lisibilité limitée des documents.

Prenons comme exemple le guide de l'éducateur dans lequel on recense quatre « volets » :

le premier : « Concepts, défis et enjeux », le deuxième : « État des lieux » (recensement des contenus relatifs à l'environnement dans les anciens programmes, largement caduc), troisième volet : « Démarches proposées » et le quatrième : « Thèmes et fiches ».

Nous avons là, deux catégories d'informations qui structurent l'ensemble : une information de présentation de l'ensemble et une information pour une application. Cependant, dans la distribution comme dans la formulation, ces discours prêchent avec excès. Ils gagneraient à être plus concis et organisés avec rigueur.

On note également, d'un guide à l'autre (Il y en a trois : primaire, collègue et secondaire), la reprise, avec parfois une surcharge terminologique, de la même information. Cela concerne essentiellement tout ce qui est relatif aux concepts fondamentaux et aux approches méthodologiques. À mon sens, toute cette information devait être sélectionnée et consignée dans un même texte qui constituerait en quelque sorte, un tronc commun aux trois niveaux d'enseignement. Comme il s'agit de

concepts fondamentaux valables pour tous les niveaux et de démarches communes, il y a lieu d'uniformiser ces concepts et ces démarches et de produire un même discours fiable, stable, clair et lisible pour être sûr qu'il sera appliqué et qu'il aura l'effet escompté. C'est comme cela qu'on peut assurer la validité des propositions : la validité d'un instrument étant la qualité de cet instrument à pouvoir donner le même effet partout où il est utilisé, celle d'une démarche est de pouvoir être appliquée de la même manière partout et de donner des rendements mesurables avec les mêmes grilles d'observation.

N.H. : Justement, parlons un peu des concepts. Que pensez-vous de leur validité et comment sont-ils employés dans ces ouvrages ?

Zoubeida Mameria : Là, nous abordons la dimension scientifique. Les concepts relatifs à une éducation à l'environnement et le développement durable sont, à mon avis :

« L'environnement » dont il faut donner une explication phénoménologique par opposition à « écologie » qui est une science, pour dissiper une représentation fautive due à un chevauchement sémantique largement répandu entre ces deux termes.

« L'éducation à l'environnement » a été intégrée au système éducatif, par nécessité et dans l'urgence, en usant de l'interdisciplinarité comme stratégie d'intégration de cette éducation et de pédagogies appropriées afin de développer des comportements durables pour la défense et la protection de l'environnement (dimensions éthique et idéologique).

« Le développement durable » en reprenant si possible le sens de la formule anglaise d'origine « sustainable development » comme comportement fondé sur l'adaptabilité, le sens des responsabilités mais aussi comme équilibre et legs aux générations futures. Dans l'acception anglaise du terme, cela suppose aussi que les États engagés dans le processus en question sont capables de soutenir l'effort sur le long terme et en faire quelque chose de durable, tout au moins jusqu'à un renouvellement épistémologique.

Les guides présentés insistent sur l'environnement et sur l'éducation à l'environnement d'une façon plus ou moins précise. Cette information qui doit garder le ton officiel et servir de discours

de référence, gagnerait à être aussi, un message adapté en désignant précisément, comment ces orientations générales peuvent devenir une réalité dans notre contexte. Ce serait un argument irréfutable pour convaincre du bien fondé et de la faisabilité du projet.

« Les enjeux » ont donné lieu à des explications judicieuses dans certains documents et ont été escamotés dans d'autres. Le titre de cette rubrique change d'un document à un autre sans justification : « concepts, défis et enjeux » (pour deux guides) « concepts et enjeux » (pour un autre). D'une manière générale, on a du mal à fournir de l'information à ce sujet car il semble que le terme enjeu lui-même pose problème aux auteurs. Il faut préciser que l'enjeu ici avant d'être économique, politique et scientifique demeure « vital » : il y va du devenir de la planète.

Le terme « défi » est employé ici dans un sens qui semble focaliser sur l'effort d'une équipe plutôt que sur un engagement collectif à l'échelle planétaire : réussir une éducation à l'environnement pour assurer un développement durable et contrecarrer ainsi le processus de dégradation de notre belle planète.

L'état des lieux, argument pour prouver l'existence de l'environnement dans le système éducatif comme préoccupation, sous la forme de contenus distribués entre toutes les disciplines enseignées, ne dépareille pas le dispositif. Il suffit seulement d'alléger ce chapitre et de le situer à un emplacement stratégique. Le message à communiquer pose les éléments de la nouvelle problématique : si les contenus ont toujours été là, il suffit aujourd'hui, de changer la façon de faire dans le cadre de l'interdisciplinarité, aspect qui n'a pas du tout été mis en évidence.

N.H. : C'est un peu compliqué tout ça. Comment peut-on le résumer ?

Zoubeida Mameria : On peut dire, au terme d'une première observation, que le concept proposé joue sur la variété des documents. Si son objet est pertinent et ses intentions louables sa mise en forme manque cependant de cohérence. De prime abord, on peut dire que son organisation n'est pas toujours fiable et son discours incomplet et peu clair. La répétition, la surcharge, le changement dans les désignations créent une polyphonie préjudiciable.

L'appropriation souhaitée aurait été assurée s'il y avait eu au départ une bonne maîtrise des concepts et des démarches de la part des auteurs. La conception de tous les documents semblent avoir souffert d'un manque d'encadrement sûr et pluridisciplinaire et d'une réflexion préalable. L'ensemble donne l'impression d'un montage de textes sans construction élaborée.

N.H. : Que pouvez-vous dire en ce qui concerne les intentions, Madame ?

Zoubeida Mameria : Les intentions constituent toute la trame des objectifs à atteindre. Il existe différents niveaux qui nous situent tantôt au niveau institutionnel (finalités et buts qui traduisent les besoins de la société ; c'est le référentiel qui oriente et autorise une application pédagogique) tantôt au niveau pédagogique à travers des objectifs d'apprentissage qui permettent à l'enseignant d'organiser des plans de formation. Il faut faire un toilettage et hiérarchiser ces données pour mieux les situer.

Les documents analysés n'offrent pas une lecture aisée de ces niveaux présentés d'une façon décousue. On utilise le terme objectif d'une manière indéterminée et cela crée des confusions à tous les niveaux. Les cas sont nombreux. Par exemple, on relève dans le préambule, des parties qu'on peut assimiler à des finalités du projet. C'est par un effort de lecture personnelle qu'on peut reconnaître ces intentions. L'éducation à la citoyenneté serait le but à atteindre par cette éducation. Les intentions qui caractérisent le projet à un haut niveau sont là mais gagneraient à être nommées et catégorisées. On parle d'objectifs sous la forme d'une liste de mots. Cela ne peut pas éclairer l'éducateur sur leur niveau et leur relation avec l'action pédagogique.

On note l'absence d'un référentiel de compétences transversales (pour l'interdisciplinarité) qui justifie en même temps le choix méthodologique : centration sur l'élève (organisation autour de compétences sélectionnées) ou sur les contenus (thèmes). Par ailleurs, on ne peut pas comprendre si on est dans la logique d'une pédagogie par objectifs (PPO) ou dans un courant constructiviste fondé sur un apprentissage expérientiel, une pédagogie participative : il faut le deviner. Les niveaux d'intentions constituent

l'entrée d'un projet éducatif qui ne peut être escamotée au risque de rendre tout le dispositif inopérant et l'évaluation impossible. Dans ces documents, cette partie est à mon avis, à revoir. Des choix précis sont à faire. La présentation doit respecter les normes de formulation et de hiérarchisation.

N.H. : Tout projet pédagogique repose sur des orientations méthodologiques, quelles sont celles proposées dans ces ouvrages ?

Zoubeida Mameria : Quatre démarches sont proposées : l'approche systémique, la pédagogie de projet, l'écoformation et la résolution de problèmes.

D'une façon globale, les auteurs ont fourni de l'information théorique pour chaque démarche proposée mais dans un jargon pour initiés. Absence de cohérence aussi, perceptible à deux niveaux : la présentation et l'arrimage avec les applications. Il me semble qu'on a plaqué ces notions sans en connaître les développements et les effets.

Pour l'approche systémique : on a ciblé le point de vue du biologiste qui en donne une définition écosystémique très pertinente dans ce contexte et qui préconise l'étude d'un problème dans sa totalité. L'application des fondements de cette approche n'a, pourtant pas, été respectée. Cette approche a été présentée, en fait, dans un sens spécifique alors qu'il fallait à mon avis, saisir l'occasion pour situer cette approche à tous les niveaux d'intervention afin d'en préciser le caractère fondamental dans l'éducation à l'environnement et au développement durable où d'autres partenaires sont concernés. En effet l'approche systémique permet d'établir une hiérarchie dans les relations et dans les actions et de désigner les acteurs. Au niveau de la prise de décision, le formateur doit en saisir le fonctionnement pour connaître les commanditaires de ce grand projet et se situer par rapport à leurs attentes. Pour le cas présent, c'est une relation intersectorielle qu'il faut mettre en évidence, entre deux ministères (MATET, MEN) et un organisme international : Le PNUD. C'est aussi un projet éducatif commun à tous les citoyens, à tous les pays, à tous les États, à toute l'humanité, à travers les conférences citées et probablement, à travers un réseau de clubs

verts. Cette stratégie, qui soutient pourtant la notion de citoyenneté à l'échelle planétaire, n'a pas été prise en compte. C'est surtout une préoccupation éducative qui regroupe les établissements de toute une région. C'est à une échelle réduite, un projet d'établissement qui engage tout le staff des enseignants dans le cadre d'une interdisciplinarité réfléchie. Là encore, on a négligé cette interaction pédagogique à la base de la mise en œuvre du projet et de l'exercice des démarches retenues.

Les documents en question ont souffert de cette carence évidente : **l'environnement est l'affaire de toutes les disciplines**. On note avec étonnement, l'absence de la marque de certaines disciplines concernées pourtant, par l'éducation à l'environnement : la géographie, la physique, la chimie. Les mathématiques sont parties prenantes dans la mesure où des études statistiques sont à faire ou à analyser. La rencontre de tous ces points de vue aurait contribué à la pertinence des choix retenus et à la qualité des activités de recherche et d'observation et à celle des supports proposés, d'autant plus que sur le terrain, de ce fait, cela sera appréhendé avec des manques car, sans directives précises sur les modalités de distribution des tâches.

N.H. : Et les autres ?

Zoubeida Mameria : Si l'approche systémique explique les relations et les enjeux qui les sous tendent pour des actions précises, si elle permet d'organiser des observations directes d'écosystèmes, la pédagogie de projet est à mon avis, le cadre intégrateur de toutes les démarches retenues : la résolution de problèmes et l'écoformation y trouvent leur justification comme stratégies convoquées pour des activités ponctuelles, nécessaires à la réalisation d'un projet donné. Seul le guide du club vert a fait ce choix en optant pour le projet d'une démarche générique à l'intérieur de laquelle des techniques variées d'observation et de collecte d'informations trouvent leur pleine fonction. C'est autour d'un projet que peuvent s'organiser les apprentissages dans chaque discipline avec ses spécificités ; c'est un partage des tâches autour d'une même problématique et qui doit aboutir à la réalisation d'un même projet à l'échelle de l'établissement. En fait, il y a l'illusion

d'une pratique innovante, à travers différentes propositions qui se rejoignent, cependant, les démarches se suivent mais ne se complètent pas. Cette dimension est complètement absente dans la présentation alors qu'elle est fondamentale pour l'éducation à l'environnement. N'étant pas une discipline scolaire à part entière, l'éducation à l'environnement est donc l'affaire de tous et chacun dans sa spécialité doit contribuer au développement de connaissances, de compétences et de comportements recensés et distribués par consensus, dans le cadre d'une même approche.

Les documents préconisent en effet, la pédagogie de projet comme stratégie d'apprentissage mais en donnent une présentation tronquée, schématique, reprise de différentes façons d'un document à l'autre. Les différents guides en donnent en même temps, plusieurs formules. Une définition préalable du projet comme interface entre les apprentissages scolaires et l'environnement (dimension sociale) aurait dû être faite : c'est ce qui aurait expliqué le bien fondé de ce choix méthodologique. Quant à la résolution de problèmes, l'autre stratégie pédagogique retenue pour une éducation à l'environnement est une démarche méthodique en vue de trouver une solution à une question préoccupante et de déterminer une façon de parvenir à un résultat désiré. C'est à cette attitude de responsabilité et d'autonomie que la démarche de résolution de problèmes doit mener l'élève.

L'apprentissage par la résolution de problèmes met l'apprenant dans des situations connues et des attitudes habituelles, celles de son vécu.

Précisons que cela fonctionne sur les principes de la démarche par induction : je suis face à un problème ; je l'analyse (phase d'observation) je tente de le résoudre avec ce que je sais déjà ; en cas d'obstacle, je réfléchis à d'autres façons de faire : chercher de l'aide par exemple, je conceptualise (phase de conceptualisation),

Citation

« La vie est, en bonne partie, une résolution de problèmes »

je vérifie mes capacités face à un problème similaire (phase d'application), j'évalue les résultats obtenus par rapport au problème initial. Ce que proposent les documents reflète ces préoccupations fondamentales pour la formation de l'enseignant chargé d'appliquer le projet et censé utiliser la résolution de problèmes comme démarche pour faire face à des questions environnementales. Les articulations de cette démarche sont clairement déterminées ; mais encore une fois, cela se limite au théorique.

Il reste l'écoformation, qui littéralement veut dire : former à son milieu de vie. Eco, du grec « oekos » désigne la maison, l'habitat, par extension, le milieu de vie. C'est donc une stratégie à mettre en place pour former dans le sens de la préservation de ce milieu de vie par l'identification des éléments qui le composent et des rapports (affectifs) qu'on a avec ce milieu. Elle vise de toute évidence le développement sur le long terme à partir de comportements à installer progressivement : l'adaptabilité, mais surtout la citoyenneté et le sens de la responsabilité vis à vis de son milieu de vie. Les documents ont précisé les particularités qui distinguent l'écoformation des autres stratégies. Ils ne présentent cependant pas de façons de faire qui permettent à l'enseignant d'assimiler cette approche et de mettre en pratique des activités dans ce sens.

Les démarches proposées, si elles sont pertinentes pour l'éducation à l'environnement, leur définition ne sont pas stables et leur application ne sera pas aisée à partir de l'information donnée.

Je crois ma fille, que je parle beaucoup. Il faut que je m'arrête là !

N.H. : Continuez madame, en espérant que ce que vous nous livrez ici aura écho chez les concepteurs ou sera pris en compte lors d'éventuelles évaluations.

Zoubeida Mameria : Ces propositions donc, sont à sélectionner et à réorganiser. Un développement théorique structuré permet d'en saisir effectivement, les différentes articulations. Une application de ces principes manque et rend toute la théorie proposée inefficace ou du moins difficile à mettre en place. C'est le « com-

ment faire » qui fait défaut : comment procéder à l'étude d'un écosystème ? Comment planifier et lancer la réalisation d'un projet ? Comment définir un problème ? Comment faire une estimation des effets et des causes de ce problème ? Comment établir un pronostic ? Comment planifier le processus de résolution ? Comment classer les priorités et répartir les tâches dans le cadre d'un travail collectif ? Et enfin comment évaluer, comment initier à l'écoformation... ?

Ceci pour dire que l'enseignant a besoin d'informations certes, mais surtout de directives précises pour « faire » dans le cadre d'un nouvel apprentissage. Les documents n'ont donc pas donné une présentation stable, fiable et réaliste de ces approches. Aucune illustration ne vient étayer ces orientations méthodologiques innovantes : on s'est contenté de plaquer avec insistance une information théorique plus ou moins maîtrisée qui aurait pu, somme toute, faire l'objet de lectures personnelles.

N.H. : Pour ne rien laisser au hasard, dites-nous quel est exactement votre avis sur les thèmes choisis et le contenu des matières ?

Zoubeida Mameria : La synthèse des contenus recensés à partir des programmes de toutes les disciplines scolaires présente une matrice disciplinaire très riche pour une éducation à l'environnement. Il suffit donc de puiser dans ce stock de thèmes qui demeurent d'actualité. Les thèmes retenus pour le lancement du projet sont dosés en quantité (trois thèmes : l'eau, les déchets, les catastrophes telles que les incendies et les séismes) mais méritent une justification qui situe les priorités par rapport à l'environnement immédiat dans un premier temps. L'eau est en effet, un problème à l'échelle nationale : cela constitue une priorité incontestable. Les déchets, au sens actuel, est un thème nouveau qui fait son entrée dans notre environnement par les effets de l'industrialisation ; au sens restreint, il renvoie beaucoup plus à une question d'hygiène qui concerne tout un chacun ; dans un sens comme dans l'autre cela se justifie donc comme prévention et comme comportement durable. C'est cette double dimension qu'il fallait distinguer d'entrée de jeu pour organiser les apprentissages. Cependant, le thème des incendies nous paraît secondaire par rapport à

LES PRÉMICES

Des chercheurs de l'institut national de recherche en éducation (INRE) représentant le ministère de l'éducation nationale (MEN) algérien, ont participé, en 1997, à deux conférences Internationales : une à Tunis, l'autre à Thessalonique en Grèce. La deuxième sous le titre : « Environnement et Société : Éducation et Sensibilisation du Public à la Viabilité » a été organisée par l'UNESCO en collaboration avec le gouvernement de la Grèce par le biais de l'Université d'Athènes, du Bureau Méditerranéen d'Information pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE) et des ONG Environnementales. L'Éducation à l'Environnement était considérée, déjà à cette époque, comme un outil modèle vers la viabilité (développement durable). L'objectif de cette opération est dès lors, l'implantation d'un noyau pour la mise en place d'un projet sur l'éducation à l'environnement dans l'école algérienne. Le Projet P.N.U.D Algérie (ref : 94006), a débuté en 1998-99 et a abouti dans quelques établissements scolaires algériens quelques années plus tard.

la question de la désertification /reboisement et à celle de l'énergie. La désertification est une menace réelle qu'il faut déjà prendre en charge par la prise de conscience. L'énergie, comme production avec tous ses effets sur l'environnement et comme élément stratégique d'une économie qui explique justement la notion de développement durable, doit faire à mon sens, l'objet d'une étude prioritaire. Par ailleurs, chacun des thèmes est donné globalement sans découpage en notions, lacune dont souffrira la qualité pédagogique des fiches modèles et des cahiers d'activités. C'est le corpus des notions qui permettra une distribution judicieuse et le choix de l'approche : Le thème de l'eau peut donner à titre d'exemple, le champ notionnel suivant : l'eau, élément naturel, composition chimique, besoin vital, enjeu stratégique, question d'aménagement, question d'hygiène et de santé, le recyclage, la saga de l'eau : origine et distribution, le prix de l'eau, l'eau dans l'imaginaire (contes ?), l'eau et le cycle des saisons, la couleur de l'eau... Cette liste peut donner lieu à des options pour agir efficacement à chaque niveau d'enseignement ; cela donnera des productions variées dans chaque discipline, par la démarche appropriée.

Comme les thèmes sont repris d'un niveau d'enseignement à un autre, et même pour les activités du club vert, il y a lieu de faire une distribution équilibrée des notions à assimiler relatives à chaque thème, adaptée à l'âge des élèves et à leur capacité de réception d'une part, et aux spécificités de chaque discipline, d'autre part. La progression dans les apprentissages et la part de chaque discipline dans cette formation ne sont pas évidentes.

N.H. : *Merci Madame, pour cette avalanche d'informations, par quoi voulez-vous terminer ?*

Zoubeida Mameria : Je peux terminer en disant que malgré l'habillage esthétique et fonctionnel que les techniques éditoriales ont donné aux différents documents, la validité pédagogique et la fiabilité de ces documents sont toutes relatives, voire non assurées. L'illusion produite par les effets graphiques ne doit pas masquer les faiblesses pédagogiques de ces documents. L'éducateur chargé de l'implantation du projet ne peut pas, à partir de ces documents, agir

efficacement. Seule l'initiative personnelle peut apporter des remédiations aux défaillances pédagogiques de ce dispositif.

L'élève/adhérent ne sentira pas de changements réels avec ses habitudes. Les documents qui lui sont réservés ne le situeront pas dans une dynamique nouvelle. Les démarches préconisées dans ce sens n'ont pas fait l'objet d'une exploitation réelle et restent donc au niveau des intentions. L'évaluation sur le terrain, qui suivra pour la validation de ce dispositif, devra axer ses intentions sur les aspects recensés.

Le système à mettre en place pour cette action, sera complexe et difficile à monter vu le manque de stabilité des propositions faites. Pour cela, la dimension expérimentale de ce projet doit être capitalisée, à la lumière de toutes les observations, les nôtres et celles des autres (comme les enseignants) et le dispositif revu pour la mise en œuvre de ces nobles intentions.

Si j'ai une décision à prendre, j'opterai pour une régulation de tout le dispositif. ■

Lancement du NPME

Quelques extraits de l'allocution de Monsieur Cherif Rahmani, Ministre de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, lors du lancement du NPME (Nouveau Plan Marketing Environnement), le 9 Mars 2008, au Palais des Nations - Club des Pins.



MÉGA PROGRAMME pour GIGA PROBLÈME

Programme de management

En lançant ce Méga programme de management, nous voulions avoir un modèle contrôlé que nous allons réajuster et améliorer au fur et à mesure de son état d'avancement. Nous voulons donc potentialiser l'ensemble des efforts de la nation pour disséminer, de manière durable, la culture écologique chez nos concitoyens.

Adoption d'une politique durable

Nous avons pour objectif d'adopter une politique durable et dans ce cadre, nous retiendrons deux axes importants. Nous agirons d'abord à court terme en mettant en place une politique, dans laquelle des personnes engagées pleinement, activeront au quotidien. Par ailleurs, nous adopterons une politique partagée pour la concrétisation de projets à long terme.

Communiquer pour mobiliser

Il ne s'agit pas uniquement de légiférer pour appliquer cette politique. Chacun sait qu'il faut communiquer pour mobiliser. Les gens ne se sentent concernés que lorsqu'ils sont convaincus que des solutions sont possibles. C'est pourquoi, il faut aussi agir et leur apporter des solutions

afin qu'ils se mobilisent autour de ce plan de communication.

Une conjoncture multi-tendue

L'Algérie aura à faire face à une conjoncture difficile à cause du durcissement du contexte économique régional et mondial, lié à la libéralisation des échanges née de la mondialisation. Cette pression économique pèsera également sur la nouvelle génération qui exigera non seulement des emplois de qualité mais aussi la satisfaction de besoins sociaux. Il y a aussi l'approche du stress écologique que chacun redoute. Notre pays, à l'instar du reste de la planète, est menacé par les changements climatiques. Il faudrait que nous puissions nous préparer à cette échéance du stress écologique. Il y a lieu de se préparer fortement et de préparer le grand public national à ce rendez-vous difficile.

Rôle du Patronat

Le patronat, aujourd'hui nombreux, a toujours eu conscience de sa mission d'explication, d'information et de communication et surtout d'éducation en direction de nos populations et de nos citoyens.

Rôle de la femme

J'insiste sur le rôle particulier que la femme a dans la diffusion de la question de l'environnement au regard de sa relation avec l'enfant. Il faut inculquer une culture environnementale à l'enfant et pour cela, la femme est indispensable.

Rôle de gtz

Je veux dire tout le bien en direction de la république d'Allemagne et GTZ (Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit) qui a apporté une contribution financière importante. Ils ont financé totalement ce plan marketing. Historiquement, ils sont là depuis longtemps. Ils n'ont jamais cessé d'aider notre pays et notamment pendant la période la plus difficile. Ils ont assuré une présence physique mais également une présence morale tout au long de la période difficile que notre pays a traversé.

Classement de l'Algérie

Sur 130 ou 140 pays, nous sommes en 54^{ème} position. Nous ne cherchons pas à être classés parmi les premiers mais nous aspirons à faire partie d'un groupe qui correspond à nos capacités, à nos moyens et à nos ressources.

Ne pas oublier les écoles

En accord avec le Ministère de l'Éducation Nationale et son équipe, l'élève n'est pas oublié puisque nous allons en 2007-2008 généraliser l'éducation environnementale à l'ensemble des écoles algériennes. 25 000 écoles vont bénéficier de l'éducation environnementale. Des millions de documents, de mallettes pour le club vert, de guides de l'éducateur et de guides d'élèves, sont en voie d'impression. Nous allons multiplier les clubs verts. Nous en avons des centaines aujourd'hui. Nous voudrions qu'il y en ait cinq milles au niveau national. Donc, 25 000 écoles seront touchées par l'éducation environnementale, ce serait pour nous une performance et un score extrêmement important.

Les mosquées comme support

Nous voulons également que la mosquée devienne un support. Des imams, avec qui nous aurons une grande réunion, seront également des membres importants dans l'éducation civique et dans la diffusion du message de la protection du capital naturel.

Formation en Allemagne

Une dizaine d'imams iront ainsi faire un stage aux côtés de journalistes en république d'Allemagne, pour voir ce qui se fait en matière d'environnement dans le pays leader.

Environnement et Médias

Nous allons faire appel à vous mes amis de la presse écrite, la presse radiophonique, la télévision et aussi internet.

Formation de communicateurs

Il faut que nous formions également des communicateurs. C'est pour cela que nous avons lancé la formation d'une vingtaine de journalistes appartenant à l'ensemble de la presse indépendante ou publique, afin de les former aux problèmes de l'environnement auprès d'experts nationaux et internationaux. Nous comptons élargir cette action de qualification, de professionnalisation de l'éducation environnementale parce que nous savons que l'environnement est une question complexe et en pleine évolution. Nous devons nous adapter à cette évolution pour renforcer nos capacités et professionnaliser ce domaine.

Le mot de la fin

Ceux qui nous ont précédés dans ce pays n'ont pas attendu un plan de marketing pour lancer la culture environnementale. Ils ont su utiliser des techniques architecturales pour se protéger contre le soleil et le froid ou pour réguler l'eau, à travers les Fougareas ou à travers les systèmes d'irrigation. Ils étaient raisonnables et respectueux de l'environnement. ■

Le réseau



CETTE CHANCEUSE QUI N'A PAS DE PROBLÈME DE LOGEMENT

Dounya, la vie en arabe, est la mascotte qui escorte toutes les actions menées pour la sensibilisation et la protection de la nature et de l'environnement en Algérie. Cette antilope, espèce de gazelle protégée qui survit dans le désert, est devenue l'emblème du MATET (Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme). Nos voisins les Tunisiens ont opté pour un fennec, nommé Labib.



Photo : 17

A caractère administratif sous tutelle du MATET, les « Maisons de l'Environnement » ou « Dars Dounya » sont des espaces dédiés au grand public de tout âge notamment à la jeunesse dont les élèves scolarisés. Réparties à travers les 48 wilayas du pays pour promouvoir les actions de proximité, elles favorisent la sensibilisation aux problèmes de l'environnement.

Leurs principales missions sont le renforcement de la présence et de la visibilité de l'environnement et de son administration dans les Wilayas pour rechercher des solutions à des problèmes locaux spécifiques avec des collaborateurs spécialistes et informer les citoyens sur les particularités environnementales de leur région et de leurs milieux naturels.

Elles ambitionnent d'être aux côtés et à l'écoute de chaque individu pour toute question et requête concernant la protection de l'environnement

Les « Dars » Dounya

afin d'assurer un cadre expressif de mobilisation et d'action du mouvement associatif ou individuel.

Elles se doivent d'initier et/ou d'organiser des rencontres, séminaires, tables rondes, expositions, activités de sensibilisation autour de thèmes relevant de la protection de l'environnement et de l'éco-tourisme.

Leur principale cible est la jeunesse. Elles l'atteignent à travers la participation aux clubs verts de jeunes issus d'établissements scolaires, de centres de formation et de maisons de jeunes. Elles donnent aussi des formations d'animateurs de clubs verts ou d'animateurs d'associations à des imams et à d'autres personnes actives dans le domaine de la protection de l'environnement.

Cellule Dounya

La plus grande des dars Dounya, est celle de Bab El Oued, Alger. Elle abrite des institutions comme l'ONEDD, le CNDRB, l'AND, le CNFE... toutes placées sous la tutelle du MATET. Celles-ci sont chargées de mettre en œuvre la politique environnementale.



Photo : 18

ONEDD

Créé par un décret exécutif, ONEDD (l'Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable) est recommandé au plan national par la Stratégie Nationale pour l'Environnement (SNE), le Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable (PNAE-DD) et sur un plan international, par la Conférence de Rio de Janeiro et la Convention de Barcelone.

Administré par un conseil d'administration et orienté par un conseil scientifique, Il est doté d'un statut d'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC).

Son rôle est autant l'observation et la surveillance que la prévention, l'anticipation, l'alerte, l'évaluation de l'état de l'environnement, l'aide à la décision, la sensibilisation et la recherche scientifique.

Ses missions sont nombreuses, en l'occurrence: la mise en place et la gestion des réseaux d'observation, de mesure de la pollution et de surveillance des milieux naturels. Le SNIE (Système National d'Information Environnementale) fait partie de ses principaux projets. ONEDD a la tâche de la collecte, du traitement et de la transmission des données et informations liées à l'environnement et au développement durable. La diffusion se fait sous forme de documents d'informations périodiques (Rapport National sur l'état de l'Environnement -RNE-), de documents d'approfondissement des connaissances en

fonction des besoins exprimés. Elle se fait également sous forme de rapports d'expertises, d'évaluation et d'orientation de la stratégie nationale environnementale ainsi que de rapports et notes sur les évolutions politiques environnementales internationales. Ces produits sont destinés à l'information des décideurs, des acteurs de la vie socio-économique et du public.

CNDRB

Créé en 2002 par décret exécutif puis devenu national par un autre, en 2004, le CNDRB (Centre National de Développement des Ressources Biologiques) a pour mission de centraliser l'ensemble des inventaires de la faune, de la flore, des habitats et des écosystèmes ainsi que de contribuer, en concertation avec les secteurs concernés, à l'élaboration des plans de valorisation des ressources biologiques dans le cadre du développement durable. Il propose la conservation des ressources biologiques nationales selon les modalités fixées par la réglementation en vigueur et incite la mise en œuvre des programmes de sensibilisation du public concernant la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique.

Son bulletin, le BRB (Bulletin des Ressources Biologiques) qui ouvre ses colonnes à toutes les personnes impliquées dans la gestion des écosystèmes, permet d'informer sur ses activités et de diffuser les informations liées à la conservation, au développement et à la valorisation de la biodiversité.

AND

L'Agence Nationale des Déchets, créée elle aussi, par décret en mai 2002, a pour objectifs : d'améliorer le cadre de vie du citoyen et la protection de sa santé, d'éliminer sainement et écologiquement les déchets ultimes et de diminuer les quantités de déchets ainsi que de valoriser ceux qui sont recyclables.

Une de ses missions est de promouvoir les activités de tri, de collecte, de transport et de traitement des déchets. Elle doit fournir l'assistance aux collectivités locales dans le domaine de la gestion des déchets. Elle doit aussi constituer une banque nationale de données sur les déchets, la traiter et l'actualiser. Elle doit enfin initier la mise en œuvre de programmes de sensibilisation et d'information et y contribuer afin de bien mener certaines activités liées aux déchets ménagers telles que le développement et la promotion de la réduction à la source, la collecte sélective et le recyclage sur le territoire national.

CNFE

Le Conservatoire National des Formations à l'Environnement est un EPIC qui a été créé par décret, suite aux recommandations figurant dans le PNAE-DD (Plan National d'Actions pour l'Environnement et le Dév. Dur.) en 2002. Il est en première position dans la modification progressive des comportements des individus et des groupes vis-à-vis de leur environnement et par conséquent dans leur préparation à l'éco-citoyenneté.

Il compte faire cela en concevant et en animant des programmes d'éducation à l'environnement au profit des jeunes des différents paliers du système d'enseignement. Il pense dispenser aussi des formations aux différents intervenants concernés par l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion environnementale et au développement durable. Il désire encore conduire des actions de sensibilisation environnementale adaptées à chaque public avec les différents supports multimédias pour mettre en relief les enjeux réels que représente la gestion environnementale.

Infos +

EL BAHDJA LA BLANCHE N'EST PLUS

En 2008, Alger est classée troisième ville la plus sale au monde. À quoi peut-on s'attendre d'autre quand nous voyons le spectacle déplorable de tas d'ordures ménagères parsemant les rues d'Alger la Blanche.

Le classement est établi par le groupe britannique Urbain Clean Environment. L'étude mentionne que le manque de civisme des Algérois est la raison de cette situation plus qu'alarmante.

Est-ce la faute des 5 millions d'habitants qui surpeuplent Alger ? Ou celle des autorités locales ?

Les Algérois n'utilisent pas les poubelles publiques et ne se gênent pas pour jeter des bouteilles en plastique ou des épilochures par les fenêtres de leurs maisons ou de leurs voitures. D'ailleurs lorsque des bennes à ordures ont été placées tout au long des rues, elles ont presque toutes disparu très peu de temps après. La rumeur à ce sujet raconte, que les habitants les ont récupérées afin de les utiliser en guise de jerricans pour le stockage de l'eau.

Pourquoi les citoyens demeurent insensibles aux différentes campagnes menées depuis des années ? Est-il temps de passer aux sanctions quand on sait que l'éducation des citoyens a encore un long chemin à parcourir ?

Donnons un coup de pied à cette inertie pour sortir enfin El Bahdja de ce cataclysme afin de redonner à notre capitale toute sa magnificence. Notons qu'en terme de beauté, Alger a été classée deuxième en 1956, après Rio de Janeiro au Brésil.



Photo : 19

Situé sur la rocade sud de la capitale à Dely Ibrahim au lieu dit Grands-vents, le parc écologique Dounya est considéré comme une bouffée d'oxygène qui sera offerte aux Algérois, un poumon vert au cœur de la capitale qui connaît une incroyable avancée du béton. Il incarne la réconciliation et le respect de la nature avec le progrès économique et social.

Le projet du parc qui sera réalisé par une société appartenant à la famille royale émiratie, l'EIIC (Emirates International Investment Company), sur un délai de 5 ans à partir du premier semestre de 2009, se veut très ambitieux. On parle du plus grand parc urbain au monde et même, de concurrence avec le Central Park à New York ! Il représente un investissement de 5,5 milliards de dollars sur une superficie de 630 hectares. À 77 % de cette

surface, le côté parc naturel se taille la part du lion. Une ceinture verte est prévue autour du projet pour le préserver des agressions urbaines, des chemins boisés, des vergers, des coupe-vent, des abris naturels et des splendides jardins botaniques.

Les plantations du Parc Dounya sont exécutées par l'entreprise de développement des espaces verts d'Alger (Edeval) conventionnée depuis 2006 avec la pépinière italienne Vivai-Mechilini qui livre plus de 68000 plants. À noter que l'Algérie bénéficie d'un don italien de 5,9 millions d'euros. Celui-ci devait être réservé en partie à la réalisation d'un jardin à l'italienne. L'espace vert est constitué de deux parties, une forestière et une thématique comprenant : vignobles, oliveraies, agrumes, haies arbustives et arbustes d'essences différentes.

19 % du parc, serviront à des espaces résidentiels. Pas moins de 13 000 logements standing, des villas, des appartements, 500 chambres d'hôtels de 3 à 5 étoiles, un amphithéâtre de 5 000 places, des aires de jeux et de pique-niques, un terrain de golf de 18 trous, une piscine, un parking d'une capacité de 8 000 places, deux grandes tours de bureaux, des infrastructures sportives, un centre équestre, un hôpital international d'une capacité de 150 lits, une école internationale pour 2 500 élèves, un tramway sur roues car aucune circulation de véhicules n'est tolérée à l'intérieur.

Les 4 % restant sont dédiés à d'autres activités notamment commerciales telles que des galeries commerciales, des grands magasins, des restaurants, des cinémas.

PARC DOUNYA

Le Parc Dounya c'est aussi, un village algérien qui intégrera l'architecture des quatre régions du pays, des tarifs étudiés pour permettre l'accès au plus grand nombre de visiteurs, et 25.000 postes d'emplois.

La maquette du parc Dounya a connu plusieurs versions, parc de

loisirs projet d'aménagement de parking de voitures. Sa superficie a été pratiquement doublée en dix ans. Son assiette foncière connaît un contentieux à cause des expropriations. Par ailleurs, la situation des ex-proprétaires n'est pas encore assainie.

Ces derniers avaient cédé leurs terrains dans le cadre de la

construction de la rocade sud un projet d'utilité publique. Aujourd'hui, ils ne comprennent pas cette construction de palaces et d'un golf de 18 trous alors qu'eux, se sont vus interdire tout permis de construire pendant des décennies.



Photo : 21

KASHAF KUN MUSTA'IDAN

(SCOUT SOIT PRÊT)

POUR NETTOYER LA TERRE

Depuis le Groupe al Falah, le mouvement des SMA (Scouts Musulmans Algériens) a traversé un long parcours. Fondée en 1935, à Alger, cette organisation non gouvernementale devient en 1963 membre de l'OMMS (Organisation Mondiale du Mouvement Scout) qui regroupe 28 millions de scouts à travers 155 pays et territoires dans le monde.

Le MATET ne peut trouver, dans cette base constituée d'environ 85 000 adhérents à l'échelle nationale, que des alliés très sensibilisés aux questions de l'environnement et à sa protection. Si chaque Scout accomplit sa BA (Bonne Action) du jour, l'espoir pourrait alors être au rendez-vous. En 2008, dans le cadre du NPME (Nouveau Plan Marketing Environnement), les SMA se sont engagés à travailler avec le MATET

afin de former les enfants et les jeunes à une citoyenneté écologique et à les sensibiliser à l'environnement. Un fascicule englobant les bons gestes d'un écologiste, « écolo-scout », est élaboré par le MATET. Ce guide vise à aborder l'environnement d'une manière rationnelle et écologique. Afin de mieux sceller leurs actions par rapport à la protection de l'environnement les SMA ont reçu des badges Dounia, un signe qui les suit pendant les campagnes.

Infos +

L'environnement et sa protection est au cœur du programme des SMA qui contribuent fervemment à l'éducation des jeunes. Ils participent ou organisent des campagnes de nettoyage, comme celle de 2006 « Nettoyons la Méditerranée » qui est dans le sillage de (Clean-up the world).

Ils ont réalisé des fiches pédagogiques sur différents thèmes comme : Climatologie et Météorologie ; Le sol : un milieu de vie et une ressource non renouvelable ; Les zones humides : un milieu de vie et une ressource non renouvelable ; L'arbre : un organisme vivant et un milieu pour d'autres organismes ; La migration des oiseaux : un phénomène et une histoire naturelle ; Les espaces verts et les espaces ouverts : lieu de détente et de sécurité ; La désertification ; Feux de forêts...

Ces fiches rappellent les actions et les tâches des scouts qui œuvrent pour un monde où les activités humaines n'aggravent pas les changements climatiques ; où les sols naturels assureront le maintien des écosystèmes, des espèces et de l'alimentation humaine ; où les zones assureront le maintien des communautés aquatiques, des ressources biologiques et hydriques pour les humains ; où les arbres seront protégés pour les multiples services qu'ils rendent à l'humanité ; où les espaces verts et

SALON ALGÉRO-ALLEMAND SUR L'ENVIRONNEMENT

En 2008 et sur trois jours du 19 au 21 octobre, le premier Salon algéro-allemand sur l'environnement est organisé par la Chambre algéro-allemande de Commerce et d'Industrie. L'Algérie y participe avec une trentaine d'entreprises et institutions sur les soixante dix présentes. Les domaines concernés sont ceux opérant dans les domaines de la gestion des déchets, des eaux, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ainsi que des professionnels des technologies de l'environnement.

Notons que l'Allemagne est considérée comme une référence en matière de protection de l'environnement et l'Algérie devrait bénéficier de son expérience. D'ailleurs l'agence de coopération allemande GTZ exécute en Algérie, depuis 2001 et jusqu'à 2010, un programme de gestion intégrée de l'environnement en partenariat avec le MATE avec une contribution financière allemande de 14.300.000 €.



Photo : 22

les espaces ouverts permettent la détente dans des lieux sécurisés ; où des efforts sont faits pour atténuer les effets de la désertification. Ils œuvrent également, pour la lutte contre les incendies de forêts, pour protéger les écosystèmes et la santé humaine.



Le scoutisme en tant que mouvement d'éducation s'adressant à la personne dans toutes ses dimensions « cœur, esprit, corps et âme », pourrait être une estrade propice pour sensibiliser le plus grand nombre d'enfants et d'adultes. ■



Infos +

Inauguration

JARDIN D'ESSAIS D'EL-HAMMA

Fermé, plus de dix ans, pour réhabilitation, un des poumons d'Alger, qui a abrité les premières scènes des films de Tarzan, ouvre ses portes à ses visiteurs qui ont perdu tout espoir de visiter de nouveau ce joyau naturel. Le coup d'envoi est donné, le 2 mai 2009, par le président Abdel Aziz Bouteflika. Le voilà ce site féérique sur 32 hectares, l'un des plus beaux jardins au monde, vêtu d'un plus beau costume printanier. Il a tout pour plaire : arbres centenaires, jardin botanique plus splendide que jamais avec ses riches variétés, animaux, allées vastes et magnifiques, esthétique étudiée...

Ce chef-d'œuvre, qui suscite la convoitise, a été créé en 1832 sur des terrains marécageux, en vue de les transformer en sol agricole et d'y poursuivre des essais culturaux sur des végétaux d'origine métropolitaine. Aujourd'hui, ce lieu est ouvert au public mais reste essentiellement destiné aux scientifiques qui ont la chance d'y étudier la faune et la flore. Les serres et les pépinières que l'on y trouve sont un terrain d'étude intéressant pour leurs expériences. Et de surcroit, le développement durable y trouve son compte puisque désormais le jardin abrite une école d'éducation à l'environnement qui reçoit des groupes d'enfants âgés entre 6 et 11 ans qui sont initiés aux notions de l'écologie. Quelle chance ! pour ces chérubins.

Environnement et dimension islamique

« MANGEZ ET BUVEZ, MAIS NE GASPILLEZ PAS »

(sourate «El Aâraf» [«Les Limbes»], verset 31.)

Très souvent, même trop, les musulmans n'incarnent malheureusement pas, les préceptes de leur religion. Pourtant, ils disposent d'avoirs très riches en matière de valeurs comportementales. L'être humain, d'après l'Islam, peut tirer profit des richesses de cet univers à la condition sine qua none que cela se fasse avec mesure et intelligence. L'Islam exige à chaque fidèle de se diriger vers la science. Il l'encourage à comprendre les phénomènes et à progresser dans la technologie mais cela ne doit pas se faire anarchiquement aux dépens de l'équilibre de la création de Dieu.

L'Islam, condamne l'étalage du luxe et le gaspillage sous toutes ses formes, surtout le gaspillage de l'eau dont dépend la survie de tous les êtres vivants. Il lui accorde une importance spéciale compte tenu de son utilisation pour les ablutions et le bain quand bien même elle coulerait à flot. Son économie et sa bonne conservation font partie des plus grands principes qui gèrent la relation des musulmans avec l'environnement. Ces derniers, sont dans l'obligation de gérer l'eau d'une manière rationnelle et judicieuse. C'est en la protégeant et en ne la gâchant pas, que nous remercions Allah pour ce don inestimable.

Par ailleurs, le respect de la faune et de la flore, est univoque : le musulman n'a pas le droit de faire souffrir les animaux. Plus que cela, il doit même faire preuve de bonté envers eux.

Le voyage de l'histoire qui a traversé les siècles pour parvenir à notre époque, à propos d'une femme qui a enfermé un chat sans lui laisser de quoi se nourrir, prouve que ce geste prohibé par l'Islam n'est pas insignifiant. Quant à la flore, il n'y a pas meilleur exemple pour rappeler qu'en Islam, il est interdit de détruire un arbre pendant les guerres même s'il est permis d'ôter la vie à un être humain pour se défendre.

La récompense est grande pour celui qui plante un arbre et en fait profiter un être humain ou un animal... par son ombre, ses fruits... Cela est considéré comme une aumône gratifiée même après la mort.

Le respect de l'environnement en Islam, n'est pas un choix mais un devoir religieux. Par ailleurs, ce dernier insiste sur la propreté dans tous les domaines : personnel et collectif. La nature qui constitue l'un des merveilleux témoignages d'Allah, jouit de droits spécifiques non équivoques. Il incombe donc, à chaque musulman de veiller à l'environnement et à sa protection.

Notons que les imams, eux aussi, ont eu droit à un guide élaboré par le MATET qui rappelle les principes de l'Islam relatifs aux comportements vis à vis de l'environnement. À quand, alors, les prêches sur les principes de l'Islam qui contribuent à servir la bonne cause de l'environnement ? ■

Portrait



Spécialisé en HSE, Hadj-Kouider Ayoub est un polyglotte qui sillonne le monde et met ses compétences à la disposition de grandes firmes pétrolières internationales.

Hadj-Kouider Ayoub

UN MODE DE VIE, PAS UN EFFET DE MODE

Les yeux souriants et vifs, 47 printemps, Hadj-Kouider Ayoub a vu le jour à El Afroune, une daïra de la wilaya de Blida. Il accomplit ses études du primaire à la seule, à l'époque, école de la région. Elle semble lointaine, cette période dont il se souvient avec nostalgie et qui incarne pour lui, le bonheur et l'insouciance. Il pensait alors, que tout allait bien dans le meilleur des mondes.

Cumulant formation sur autre, le petit Ayoub devint cadre supérieur en HSE (Hygiène et Sécurité Environnement). Sorti de l'Université de Blida avec un ingéniorat d'état en génie-mécanique, il commença par enseigner au lycée technique de Ain Defla puis travailla à la Sonatrach. Il se spécialisa alors, dans la sécurité industrielle dans les installations pétrolières. Puis, il sera nommé directeur Sécurité Santé Environnement au niveau de l'association SONATRACH et ANDARKO, une compagnie pétrolière américaine.

Son métier est de veiller à la sécurité des travailleurs. La protection de l'être humain et de son environnement est devenue le quotidien de Hadj Ayoub. Dans le cas d'un regrettable accident, il est le premier sur place pour une étude de cas. Depuis quelques années, il voit

son job, quoiqu'honorable, prendre une tangente, vers la protection de l'environnement et le développement durable. « *Nous n'avons plus le droit de faire n'importe quoi dans l'objectif d'une meilleure rentabilité* », déclare-t-il. Une dimension qui prend de plus en plus une proportion considérable. « *Le problème de l'environnement est un problème qui reste très sérieux c'est pour cela qu'il ne faut rien épargner pour solutionner les problèmes* », ajoute-t-il. Puis poursuit : « *on parlait d'hygiène et de sécurité, pas d'environnement. Dans le monde, on a commencé à aborder sérieusement les questions de l'environnement à partir des années 80. En Algérie, si je me réfère à sa plus grande société, la Sonatrach, nous avons commencé à parler d'environnement à partir des années 90-95 et puis nous avons essayé de diminuer l'écart qui existait entre nous et les autres sociétés pétrolières internationales. Nous étions obligés car le partenaire lui-même exigeait un minimum d'engagements locaux en ce qui concerne le HSE et l'environnement, sur la base d'un cahier de charges. Les pressions venaient des banques, qui ont poussé les entreprises à mettre un système HSE en place faute de quoi, elles ne débloqueraient pas d'argent. C'est devenu alors, un élément de solvabilité de l'engagement politique de l'entreprise.* »

Cadres, grands, petits... nul ne le côtoie sans avoir droit à un serment sur les gestes de tous les jours à adopter pour ne pas nuire à son environnement. « *Les gestes simples de tous les jours peuvent sauver une vie* », répète-t-il. Un discours qui ne peut laisser quiconque indifférent. Tonton Ayoub, comme l'appellent les enfants, vous interpelle, vous contamine,... jusqu'à ce que vous n'ayez plus la conscience tranquille. « *C'est un sauveur de la nature* », atteste son ami Khier, un haut cadre d'une firme pétrolière anglaise connue pour son aplomb et sa rigueur. Il avoue également : « *grâce à lui, j'ai découvert un autre côté du HSE qui consiste en fait, en une hygiène de vie, un savoir vivre sainement. Il m'a influencé, même beaucoup, et s'il a pu le faire, c'est qu'il est fort !* » Il poursuit : « *son approche est méthodologique, cohérente et convaincante. Il avance aisément les arguments qui ne peuvent que persuader. Ses preuves s'appuient sur des données scientifiques et statistiques.* »

Ce qui fonctionne le plus avec Ayoub c'est qu'il ne se met pas dans le costume d'un moraliste. Quand il assiste à une scène où quelqu'un jette un papier par exemple, il le prend et le met dans une poubelle devant le « *malfaiteur* », sans souffler mot.

Il devient intransigeant, Ayoub, quand il s'agit de déchets qui nuisent à l'environnement. La rumeur raconte, qu'une fois dans son travail, un ingénieur lui demande la permission de déverser un peu de fioul, afin de dégorger un puits. « *Si une goutte est rejetée, vous la boirez !* » lui répondit Ayoub.

Pour ne pas faillir à sa réputation qui désormais le devance, il m'éclaire sur la façon dont est décidé le classement d'un pays par rapport à la protection de l'environnement : « *c'est en fonction de ce qui est mis en place dans un pays pour le développement et la protection de l'environnement. Si on prend les pays européens ou le Canada, la culture de l'environnement est ancrée dans les milieux. Un enfant sait déjà que la bouteille en verre va dans la poubelle pour le verre. Le tri des déchets est réel. Chez nous, rien de cela n'existe. Il n'y a pas un système mis en place.* » Oui Ayoub, je comprends mieux maintenant pourquoi nous ne sommes pas en tête de liste.

« *Si on veut le faire il faut passer par des étapes bien définies. D'abord, opter pour une politique d'engagement de tous les responsables, puis mettre en place les moyens matériels et humains : formation de personnes, mise en place des équipements nécessaires dans tous les quartiers, brochures de sensibilisation*

Quelques photos de la banque de données d'Ayoub



◀ Ces décors désolants dans notre superbe Sud.



No comment ! ▲

Photo : 24

À l'instar des ours polaires qui meurent d'épuisement faute de trouver un glacier pour se reposer, nos jeunes chameaux au Sud saharien perdent la vie dans les déchets liquides qu'ils prennent pour des coins d'eaux.



Photos : 25

à grande échelle, organisation de séminaires et de portes ouvertes... »

Il mettra l'accent sur la troisième étape qui consiste à contrôler après coup, pour voir où on en est à chaque fois. Relever ce qui fonctionne et ce qui fonctionne moins. Donc, aller vers une auto-évaluation pour une amélioration continue.

Mettre en place un système adéquat et former le personnel

« Nous sommes encore très loin et cela ne risque pas de changer s'il n'y a pas d'engagement politique. Il est vrai que nous avons commencé à mettre en place certains systèmes pour satisfaire le partenaire mais nous avons oublié d'éduquer le travailleur. À préconiser un système de formation adéquat ou d'information afin de développer la culture du travailleur qui doit s'engager à participer à la protection de l'environnement. S'il n'y a pas de performance exigée rien ne peut avancer. Il va falloir remédier à cela et aller vers les compétences et surtout ne pas hésiter à demander des comptes à ceux qui ont un projet en charge ou ceux qui font des missions à l'étranger. Commencer déjà, par leur demander des rapports de mission. »

Il sait très bien de quoi il parle, pour avoir été confronté à tout cela. Dans la société américaine où il travaille, il y a une organisation du

management qui est basée sur les performances annuelles. Un bonus ou une augmentation de salaire sont prévus dans le cas où les objectifs seraient atteints, voire dépassés. Dans le cas contraire, des explications sont demandées. Parfois cela peut déclencher un licenciement pur et simple, chez nous, le système de performance n'existe pas du fait que tout le monde a un salaire permanent, qu'il s'agisse de celui qui travaille ou de celui qui est présent mais qui ne fait rien pendant des mois. Une tradition que nous avons héritée du socialisme. *« Pour y avoir travaillé, je prends comme exemple la Sonatrach. Tous les ingénieurs sont logés à la même enseigne »,* me dit Ayoub.

En tant que responsable HSE, les inspections et les audits font partie de ses tâches pour développer les procédures de la sensibilisation des travailleurs et leur formation. Il déplore le comportement de la plupart des Algériens. *« Quand je fais une visite dans le bureau d'un concitoyen, il essaye par tous les moyens de me cacher la vérité. Une chaise cassée, il la couvre. Odeur de cigarette, là où c'est interdit : il met du désodorisant ; un trou : il le bouche avec n'importe quoi... pour ne citer que cela, c'est typiquement algérien. Alors que moi, je suis ici pour l'aider à trouver des solutions. À titre de comparaison, jamais je ne vivrai une telle situation avec un Américain ou un Anglais. Quand je suis dans son bureau ou dans son milieu de travail, il m'informe et me montre tout. Celui-*

ci essaye, par tous les moyens, de profiter de mon expérience pour demander des solutions afin d'éliminer les risques. »

Hadj Ayoub, est un observateur très vigilant qui détecte tout de suite les dangers mêmes ceux qui paraissent insignifiants. Il précise qu'à force de vivre à proximité d'un danger, on finit par ne plus le voir. Il forme des travailleurs sur les dangers et l'analyse de leurs risques. Des cours théoriques, et pratiques sont dispensés sur leur milieu de travail, particulièrement sur l'aspect industriel. Là où il y a beaucoup de risques avec des degrés de dangerosité plus ou moins grands. « *Lors d'une observation sur le terrain, je remarque que les gens trouvaient tout à fait normal de contourner un trou qui datait d'il y a longtemps au lieu de l'éliminer. Si on est sportif, on peut sauter par-dessus ! Et pourtant, c'est un réel danger : on peut glisser et tomber dedans... De surcroît, ils ne l'ont même pas cité quand je leur ai demandé de recenser tous les dangers existants. Il faisait partie de leur environnement et ils ne le voyaient plus vraiment. »*

Un autre danger auquel Hadj accorde beaucoup d'importance c'est le bruit. « *Ils sont habitués à travailler dans une zone industrielle très bruyante mais personne n'a cité le bruit alors que c'est un danger imminent très important* », poursuit Ayoub. « *Un agent qui se plaignait d'une otite n'a même pas fait la relation entre celle-ci et le bruit que subit son oreille quotidiennement. »*

Ayoub veut absolument inculquer à ses enfants les valeurs et les gestes pour la sauvegarde de la Planète et se dit prêt à former des jeunes et à transmettre ses connaissances à qui le désire. Pour lui, l'école algérienne se cherche encore car elle passe d'un système à un autre, d'un programme à un autre. Il déclare : « *on n'est pas encore sorti de l'auberge. L'enfant est perturbé par cette instabilité* ». Puis d'un ton grave, il ajoute : « *on ne peut pas prétendre former une élite avec des enseignants qui n'ont même pas le Bac. Dans les années 80, les portes de l'éducation nationale étaient grandes ouvertes pour eux. Quelques uns parmi eux sont devenus aujourd'hui, des responsables qui font la pluie et le beau temps de notre système éducatif. Je pense qu'on ne peut pas avoir une élite avec une telle médiocrité. Mais cela change et ces derniers*

temps, il y a un espoir. Déjà, on recrute plus de licenciés pour les CEM et les écoles primaires. »

Ce père de trois enfants, a voulu enseigner de nouveaux comportements en faveur de la protection de l'environnement en Algérie... dans son village... C'est une expérience entreprise par le passé dans un quartier de Ain Defla où il a vécu pendant une période. « *C'était une action personnelle. J'ai pris l'engagement seul, d'éduquer les enfants en ce qui concerne leur sécurité et leur propreté. Ceci, dans le but d'inculquer la culture de la sécurité et de la protection de l'environnement chez ces jeunes. J'ai commencé en les encourageant à la lecture et en leur fournissant des magazines. Nous discutons beaucoup et chacun donnait son avis à propos d'une action qu'il fallait accomplir jusqu'à en sortir avec un consensus. Nous avons fait de l'aménagement, du désherbage, sensibiliser les gens à ne pas gaspiller l'eau et l'électricité, des formations sur les batteries et leurs rejets toxiques ... Et ça a marché !* » Reprenant un peu son souffle, il poursuit : « *il est vrai que cela m'a pris des années et que ce n'était pas facile, mais je suis content du résultat* ».

Il considère son objectif atteint car les adultes, aujourd'hui, enfants d'hier, veillent encore à la propreté de leur environnement et à sa protection. Même parti, Ayoub demeure le bienvenu dans ce quartier où les enfants sont toujours propres.

Ayoub partage l'environnement en deux : le local et le national à plus grande échelle. Il s'explique : « *pour le développement industriel ou national, il faut créer un comité indépendant et impartial pour suivre tous les projets industriels, surtout pétroliers au niveau du Sahara. Au sud, il y a énormément de pollution qui se fait, au vu et au su de tout le monde sans mise en place d'actions adéquates pour son élimination. Je préconise de faire payer tous ceux qui ont contaminé l'environnement, les compagnies pétrolières en premier lieu. Des amendes pour booster la mise en place du système de contrôle et de nettoyage* ». Il continue : « *pour l'environnement local, il faudrait commencer par instaurer une politique locale qui doit être accompagnée d'un engagement politique sur les réalités du milieu. À commencer par les responsables locaux afin qu'ils participent physiquement à l'élaboration de ce projet pour la protection de l'environnement : mettre*

en place un système de tri des déchets en prévoyant des poubelles collectives dans les quartiers avec enlèvement journalier ; élaborer un cahier de charges pour les nouvelles constructions qui devront respecter l'environnement ; programmer fréquemment, des formations ainsi que de larges campagnes d'information et de sensibilisation; associer l'école en organisant des sorties pour découvrir la nature, des concours sur les thèmes de l'environnement... ». Hadj Ayoub insiste sur l'évaluation des actions entreprises et leurs impacts. Pourquoi alors, d'après lui, ne pas instaurer le EMS avec son check-list : « check-list for EMS » qui est un système de management environnemental. « *Le chef de projet, responsable, président d'APC (Assemblée Populaire Communale) devra répondre à des questions comme : y a-t-il un responsable pour*

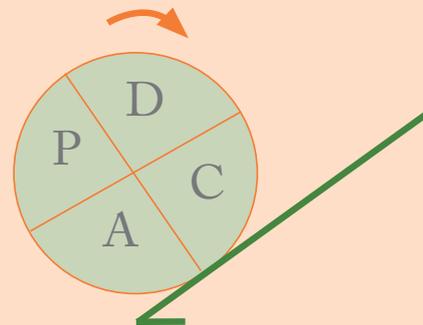
ce système ? Cette personne responsable est-elle choisie du milieu professionnel ? Quel système est mis en place ? A-t-on pris en compte les avis des employés pour l'amélioration et le développement de ce système ? ... »

Ayoub, ce militant, lance un appel aux décideurs algériens pour favoriser l'échange et la concertation avec les acteurs internationaux dans le domaine de l'environnement. Pour faciliter aussi la tâche à toutes les compétences qui arrivent avec de bonnes intentions. Ceux comme lui, qui ont compris, bien mieux que beaucoup d'autres et qui veulent apporter leur savoir faire à ce pays, voire au monde afin de sauvegarder notre planète... et garantir notre survie ! ■

ENVIRONNEMENT MANAGEMENT SYSTEM

Le EMS est un système évolutif dont la méthodologie est basée sur le modèle DEMING qui se présente en quatre étapes : planifier, agir, vérifier et enfin améliorer... Il s'agit d'une gestion de l'environnement soutenue par des pratiques d'audit et destinée à s'améliorer de manière continue. Le modèle de Deming est souvent schématisé par une roue se déplaçant le long d'un plan incliné et qui illustre parfaitement le principe d'amélioration et les quatre étapes se répétant de manière cyclique.

La première étape consiste à planifier des actions sur la base de l'analyse critique de la situation existante. La deuxième est une étape de mise en œuvre, au cours de laquelle les différents éléments du système de management sont préparés et mis en place. Vient ensuite la troisième qui est une phase de vérification par l'audit afin de voir si les réalisations correspondent bien aux objectifs fixés au départ. Le cycle se termine sur une phase d'amélioration après réflexion profonde, à la lumière des audits. Puis le cycle suivant commence...



Plan : engagement au travers d'une politique affirmée et planification des objectifs associés

Do : mise en œuvre des dispositions présentées dans le plan

Check : vérification et évaluation des résultats et des progrès

Adjust : ajuster pour améliorer le système

CES PANCARTES QUI NOUS RAPPELLENT À L'ORDRE, le temps de leur lecture



Photos : 26

Décharge interdite ; J'aime la nature, je la protège ; Si vous ne le faites pas pour vous, faites le pour vos enfants, l'eau est précieuse ne la gaspillons pas ; Économisons l'énergie, elle n'est pas inépuisable ; Protégeons le littoral... et bien d'autres encore.

Servent-elles vraiment, toutes ces pancartes que nous rencontrons sur nos routes ? Changent-elles quelque chose à nos comportements ? Souvent, nous ne faisons que survoler le texte de l'inscription. Et si par chance nous sommes bloqués dans un encombrement, nous avons alors le temps de bien lire et même parfois, pour quelques-uns d'entre nous, de comprendre.

En regardant l'une d'elles, j'ai eu la curiosité de connaître ce que cette pancarte faisant allusion à la protection du littoral, inspirait à Rafik, un jeune de mon quartier qui n'était pas très loin.

Dans un langage typiquement algérien, voire algérois, il me répondit « *normal, c'est pour protéger la plage* ». Comme je reviens à la charge et le questionne sur son respect de cette consigne, il avoue : « *ça dépend, des fois je ne jette rien, parfois si, surtout quand je vois d'autres le faire. Je me dis que cela ne changera rien* », « *ce n'est pas moi qui vais changer le monde* » ajoute-t-il avec un sourire déconcertant.

Eh, oui ! Ils sont nombreux, ceux qui, comme Rafik, ont tort de croire que leurs gestes n'ont aucun impact.

Sensibilisation pour la protection de l'environnement

QUAND L'ÉDITION ALGÉRIENNE

EN PREND CONSCIENCE !

Installée à Bab El Oued, Chihab est une maison d'édition de grande réputation en Algérie. Ses publications, en particulier le parascolaire, remplissent les librairies sur tout le territoire algérien. L'actrice principale dans la réalisation de tous ces ouvrages est madame Djaouida Himrane. Elle m'a gentiment accordé un peu de son temps afin de répondre à mes questions.



N.H. : Madame Himrane, voilà déjà un moment que vous êtes éditrice Chez Chihab, comment s'est faite la rencontre avec l'édition ?

Djaouida Himrane : Je serais tentée de dire le hasard mais pas tout à fait. J'ai fait une formation en bibliothéconomie et quand on m'a proposé un poste dans l'édition à Chihab, je n'ai pas vraiment hésité car c'est le domaine du livre, un univers que j'adore. Je trouve que c'est un métier noble. En plus, il n'y a pas de formation diplômante ou initiant au métier d'éditeur en Algérie. Les éditeurs dont je fais partie sont formés sur le tas.

N.H. : Quel est votre avis général sur l'édition en Algérie ?

Djaouida Himrane : Il y a encore beaucoup à faire. Nous sommes très en retard et les conditions ne sont pas du tout favorables.

N.H. : Dans quel sens dites-vous cela ?

Djaouida Himrane : Les conditions ne sont pas du tout favorables... Le marché n'est pas structuré, les gens ne lisent pas, l'école ne forme pas à la lecture, les institutions publiques ne jouent pas leur rôle de catalyseurs. En fait, il y a beaucoup d'embûches, d'obstacles... Mais cela

ne veut pas dire que nous avons tout fait. Nous n'avons rien fait encore, rien du tout.

N.H. : Quels sont les genres d'ouvrages que privilégie la ligne éditoriale de Chihab : parascolaire, littérature pour la jeunesse ou autre...?

Djaouida Himrane : On privilégie le parascolaire en l'absence du scolaire. C'est pour nous une façon d'apporter de l'eau au moulin de l'édition. On ne peut pas compter sur la littérature pour avoir des fonds. C'est le parascolaire qui finance le reste, c'est le créneau porteur. Dix livres par an en littérature avec des tirages peu importants ne suffisent pas à faire vivre une entreprise.

N.H. : Je crois que Chihab est le leader du parascolaire et que vous êtes présent sur tout le territoire national.

Djaouida Himrane : Oui, on essaye.

N.H. : Madame Himrane, j'étais agréablement surprise de découvrir sur vos rayons des ouvrages pour jeunes abordant le thème de l'environnement et les problèmes d'actualité qui y sont liés. Pourriez-vous m'en dire plus ?

Djaouida Himrane : Oui, absolument. Nous avons publié deux collections du genre documentaires-jeunesse. La première, Œil sur la Terre, de cinq titres, est entièrement dédiée à l'environnement, à la protection de l'environnement et à l'économie de l'énergie. C'est une adaptation de la collection Les pieds sur Terre, dont nous avons acquis les droits pour la langue arabe. La deuxième, Mon premier livre, se présente sous forme de manuels d'initiations aux sciences et comporte quelques titres comme le jardinage, l'environnement... Il y a d'autres titres concernant la protection de l'environnement qui vont paraître dans des collections documentaires-jeunesse.

N.H. : Quels sont les prix de vos ouvrages ? Sont-ils abordables ?

Djaouida Himrane : Le prix le plus élevé est 340 DA pour un ouvrage de qualité, en quadrichromie et avec une couverture cartonnée. Rapport qualité-prix, nous sommes les meilleurs. Mais c'est pour moi un dialogue byzantin. Je ne comprends pas les parents qui disent que

340 DA c'est cher ! On ne sait plus ce qu'est un livre cher. Ils sont capables d'acheter à titre d'exemple, des chocolats qui coûtent plus chers que le livre. Ces derniers peuvent provoquer des caries dentaires, le diabète ou encore l'obésité alors que le livre peut être utilisé par plusieurs générations.

N.H. : Est-ce un problème de prix psychologique ? N'oublions pas qu'en Algérie, le livre était subventionné par l'état et que ce n'est plus le cas.

Djaouida Himrane : C'est un problème de priorité. Le livre ne l'est pas et tant que c'est ainsi, il restera cher à n'importe quel prix. Peut être que même gratuit, il ne serait pas lu. Nous allons faire l'expérience d'offrir 50 000 exemplaires de « J'économise l'énergie » aux écoles et nous verrons si les livres vont être lus et si c'est un problème de prix. Mais si les élèves ne savent pas ce qu'est un livre, ils ne l'utiliseront pas. C'est la faute à l'école car les enseignants ne les initient pas à la lecture. Nous, on empruntait bien des livres à la semaine à la bibliothèque scolaire ! Nous avons pris l'habitude de lire et donc, par la suite, d'acheter des livres. Mais maintenant ça ne se fait plus et on dit que le livre est cher alors qu'on peut acheter des jeux électroniques bien plus chers encore.



Photo : 28

Collection Œil sur la Terre

N.H. : Vos livres traitant de l'environnement sont-ils tous en langue arabe ?

Djaouida Himrane : Oui, bien sûr car ce sont

des manuels destinés aux enfants du primaire et l'école algérienne est arabisée.

N.H. : Ne visez-vous que les enfants du primaire?

Djaouida Himrane : Oui, pour le moment seulement les enfants jusqu'à l'âge de 11 ans.

N.H. : Mis à part le marché qui n'est pas structuré, auriez-vous rencontré d'autres difficultés en tant qu'éditeur, pour la réalisation de ces ouvrages ?

Djaouida Himrane : Nous avons eu un problème de traduction. Nous avons acheté les droits pour la langue arabe et voulions écouler les ouvrages sur le marché du monde arabe. Pour cela, il fallait trouver les termes les plus appropriés car la terminologie n'est pas unique pour tous ces pays. Nous avons vérifié mot par mot.

N.H. : C'est vous qui imprimez ces ouvrages ?

Djaouida Himrane : Oui, tout à fait, sauf pour certaines couvertures assez spécifiques, nous le faisons alors à l'extérieur de notre pays.

N.H. : Pensez-vous réaliser d'autres collections pour la protection de l'environnement ?

Djaouida Himrane : Oui, oui.

N.H. : Pour les moins jeunes ?

Djaouida Himrane : Nous avons un problème par rapport à cela. Pour un plus haut niveau, nous avons besoin de données scientifiques, de statistiques. Nous avons frappé à la porte du ministère de l'environnement mais il n'y a pas eu d'écho. À mon avis, ils sont plus dans l'événementiel.



Photo : 29

Collection Monpremier livre en...

N.H. : Que voulez-vous ajouter ? Un message ?

Djaouida Himrane : Je reviens à l'école. Il faut que l'éducation environnementale soit enseignée comme une matière à part entière et non pas un peu en éducation civique, un peu en éducation islamique...

N.H. : Avec un programme ?

Djaouida Himrane : Bien sûr, bien sûr... avec un programme, un manuel, un volume horaire avant que ça ne soit trop tard.

N.H. : Merci madame, pour votre disponibilité. Je vous souhaite beaucoup de courage afin de persévérer et de réaliser pour nos jeunes citoyens les meilleurs ouvrages qui soient.

Djaouida Himrane : Merci. ■



Photo : 30

Pas très verts les étalages

Le tour est vite fait dans les librairies d'Alger quand nous sommes à la recherche de livres pour l'éducation à l'environnement. Encore moins si nous en cherchons en langue arabe. Nous trouvons plutôt des livres classiques adressés aux jeunes et très peu de livres importés. La librairie de Chihab demeure une exception en la matière.

Enfant et protection de la nature “ LES PETITS ÉCOLOS ”

Depuis dimanche 22 mars 2009, le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria (Alger) reçoit et cela pendant une semaine, le premier salon de l'éducation à l'environnement. La semaine des Petits écolos est initiée par plusieurs partenaires à savoir les maisons d'édition *Ediculture* et *La maison du débrouillard* ainsi que le Conservatoire national des formations à l'environnement et l'Association de l'enfant heureux de Ghardaïa. Cette manifestation à caractère ludique, tente d'inculquer la culture de l'environnement à l'enfant.

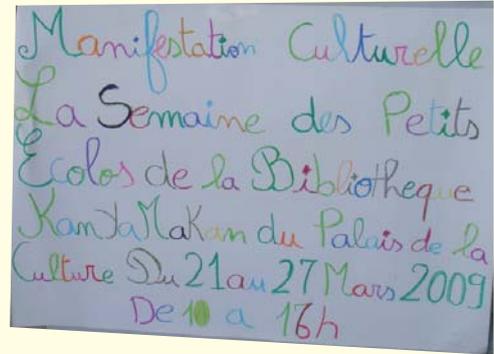


Photo : 31

Mlle Bouchentouf, directrice du Palais de la culture déclare : « *l'enfant et l'ouverture sur la culture sont, depuis quelques années, la priorité de notre institution.* »

En direction des enfants, le livre et l'écologie sont devenus les principaux axes d'activités du Palais de la culture Moufdi-Zakaria. Cette initiative est louable quand on sait que, dans notre pays, en matière d'éducation à l'environnement tout reste à faire. Cependant, elle gagnerait à multiplier les participants comme des maisons d'édition, des associations... peu nombreuses ici. Aussi, à diversifier les ouvrages et à promouvoir le livre scientifique en langue arabe quasiment inexistant lors de cette manifestation. Les livres exposés sont importés et, dans leur majorité en langue française donc destinés à une frange d'enfants minoritaires en Algérie.



Photos : 32

Agence Nationale de Loisirs de la Jeunesse

LES CLASSES VERTES

AU PROGRAMME !



Aimer les enfants, apprécier la nature, respecter la forêt, réaliser un plan d'eau, utiliser des éléments naturels pour faire des travaux manuels, chanter autour d'un feu de camp...

Photo : 33

Avec une quinzaine de structures d'accueil à travers le territoire algérien, l'ANALJ (Agence Nationale de Loisirs de la Jeunesse) a pour mission de contribuer à la promotion et au développement des activités de loisirs éducatifs et de plein air. Celle-ci se manifeste par l'organisation de circuits touristiques, d'excursions, de randonnées, de vacances, de voyages d'étude, de manifestations sportives et de classes vertes. Elle se charge également des formations d'animateurs, de gestionnaires et de directeurs de CVL (Centre de Vacances et de Loisirs). Un programme très chargé qui associe incontestablement la protection de l'environnement.

L'ANALJ offre des prestations de service aux mouvements associatifs et organismes en mettant à leur disposition de très beaux sites ensoleillés, en pleine nature, une végétation

bien fournie et verte à souhait, non loin de la mer... Les bénéficiaires peuvent programmer des activités autour de différentes thématiques, des séminaires, des CVL pour enfants ou familles...

Sans oublier de noter que l'ANALJ organise fréquemment des CVL pour les enfants du Sud algérien dans l'objectif de leur faire découvrir la mer et les autres aspects qu'offre Dame Nature dans leur pays. Une autre vocation de l'ANAJ consiste à accueillir des chérubins maghrébins. En été 2008, le centre de Zéralda (ouest d'Alger) a reçu des Tunisiens, des Libyens et des Mauritanien. Ces échanges permettent de faciliter les rapports entre les enfants, futurs adultes, des pays du Maghreb.

Madame Cherifi Louiza, chef de service à l'ANALJ, chargée des échanges et des loisirs, atteste que la principale préoccupation de

l'ANALJ est d'instaurer des activités éducatives sur fond ludique. « *Nous ne voulons pas rester seulement dans le loisir mais au contraire diversifier les activités pour intéresser d'avantage les enfants. On privilégie l'aspect éducatif et culturel par la réalisation d'ateliers plus structurés et mieux encadrés par des animateurs chevronnés ou par des spécialistes. L'objectif étant de rentabiliser le temps des vacanciers pour qu'à la fin de la session, ils soient non seulement plus épanouis, reposés mais en plus aient appris de nouvelles choses.* »

Elle rappelle les ateliers programmés : « *... des ateliers comme le petit théâtre, le livre vivant qui est une mise en scène par les enfants d'une histoire racontée par un narrateur. D'autres comme celui de lecture, de chorégraphie, des activités sportives, de baignade et jeux aquatiques, des jeux éducatifs et celui d'écologie. D'ailleurs ce dernier, est très apprécié par les enfants. Ils y réalisent des ornements ou objets de décoration en récupérant des éléments naturels.* »

ANALJ intègre l'éducation à l'environnement dans ses activités.

Quand madame Cherifi, biologiste de formation, aborde la question de la protection de l'environnement, elle déclare : « *la majorité des ateliers réalisés inspire la nature et sa protection. Des documentaires sont diffusés aux enfants. On organise des veillées thématiques sur l'environnement, des spectacles, des expositions... On instaure la police environnementale pendant le séjour, un jeu de rôle que les enfants prennent beaucoup au sérieux. Une prison est improvisée. Des sanctions sont décidées par un jury composé d'enfants, à l'encontre du malfaiteur qui fait « mal » à la nature. Quand bien même il serait un adulte il aurait droit à un réquisitoire.* »

Elle ajoute : « *ce travail, nous le faisons avec des animateurs qui aiment les enfants et qui sont là pour eux et non pour passer des vacances. Nous travaillons avec des spécialistes ou encore des associations comme celle des « Petits débrouillards » ou « Action-Jeunesse-Innovatrice-Environnement » qui se déplacent pour animer des ateliers ou organiser des spectacles. Le Conservatoire National de l'Environnement nous a également aidés en organisant une exposition et des formations pendant le séjour.* »

Quant à propos de la formation des animateurs, elle confie : « *Quand les conditions sont réunies, le candidat a droit à deux stages théoriques 1^{er} et 2^{ème} degré de dix jours chacun, entrecoupés par un autre sur le terrain où l'animateur sera mis en situation avec les enfants. Si les résultats recueillis durant les trois phases le lui permettent, le stagiaire aura droit à un test psychotechnique afin d'obtenir enfin, le diplôme d'animateur de col.* »

En fin de parcours, l'animateur aura bénéficié d'une formation très riche qui comporte plusieurs modules dont celui de la protection de l'environnement, de psychologie, d'hygiène et de sécurité, d'animation...

A priori, les conditions sont favorables pour organiser également des classes vertes. Ces sorties qui concourent à faire évoluer les représentations des apprentissages scolaires en les confrontant à la réalité. Ce sont elles, qui favorisent le décloisonnement des enseignements. Celles encore qui contribuent à l'éducation à la citoyenneté en apportant à l'enfant un moment de vie collective avec l'ensemble de ses camarades et lui permet une communication authentique avec des interlocuteurs variés. Celles qui, croisons les doigts, feront de lui un futur écocitoyen. ■

Infos +

CLASSE VERTE DANS LE DÉSERT

Initiée par une équipe de chercheurs, la première expérience en Algérie, d'une classe écologique au désert, a vu le jour en 1996, à Béni-Abbès, une oasis située dans la wilaya de Béchar, sud-ouest algérien. L'objectif de cette heureuse naissance est de faire mieux connaître les zones arides. Chercheurs, enseignants, élèves, grand public, tous, doivent prendre en charge la protection de l'environnement et plus particulièrement celle de l'écosystème saharien. L'animation de cette classe verte est assurée par les enseignants de biologie de Béni-Abbès ainsi que d'autres oasis et les chercheurs des stations de recherche. Un trophée lui a été décerné par la Direction de l'Éducation Environnementale et le bureau des Nations unies à Alger, afin d'encourager les travaux réalisés.

Mars 2009

Premier centre de vacances de printemps

Le village africain de Sidi Ferruch accueille les enfants de la BEA (Banque Extérieure Algérienne) qui bénéficient du premier centre de vacances de printemps. Un séjour qui leur permet de se détendre pour reprendre le chemin de l'école avec un nouveau souffle. Son ouverture coïncide avec le premier jour de printemps et durera dix jours.

Monsieur M'Zili, directeur de ce centre confie « C'est la première expérience. Il fait beau mais je garde toujours un œil sur la météo. » Il espère qu'il n'y aura pas d'intempéries afin que les enfants puissent profiter largement de leur séjour.



Photo : 34

Photo : 35



AU CŒUR DE LA NATURE

Des ouvrages de l'atelier de lecture

Photos : 36



Atelier de jardinage



Photos : 37



Exposition de travaux manuels



Récupération d'éléments naturels

*Village africain de Sidi Ferruch***Les petits vacanciers fêtent l'environnement**

Situé en pleine forêt de Sidi Ferruch, le village africain a vu défilé dans son enceinte des générations de vacanciers, des séminaristes, des stagiaires, des scouts... Ce Centre inspire calme, sérénité, repos... Ici, l'être humain ne peut que se réconcilier avec la nature. Il gardera à jamais cette agréable odeur dégagée par les pins, qui vient chatouiller ses narines ou cette douce brise qui caresse son visage.

Il n'y a pas de meilleur endroit pour rapprocher les enfants de la nature et les sensibiliser aux problèmes de l'environnement. Lors des CVL, des ateliers aux multiples thématiques sont organisés : jardinage, écologie,... En été 2008, les vacanciers montent un spectacle-carnaval dédié à l'environnement. Les enfants se sont déguisés en éléments de la nature : arbre, eau, feu et en protecteurs de la nature. D'autres ont mis un déguisement noir pour représenter les destructeurs de l'environnement. Et l'histoire commença...

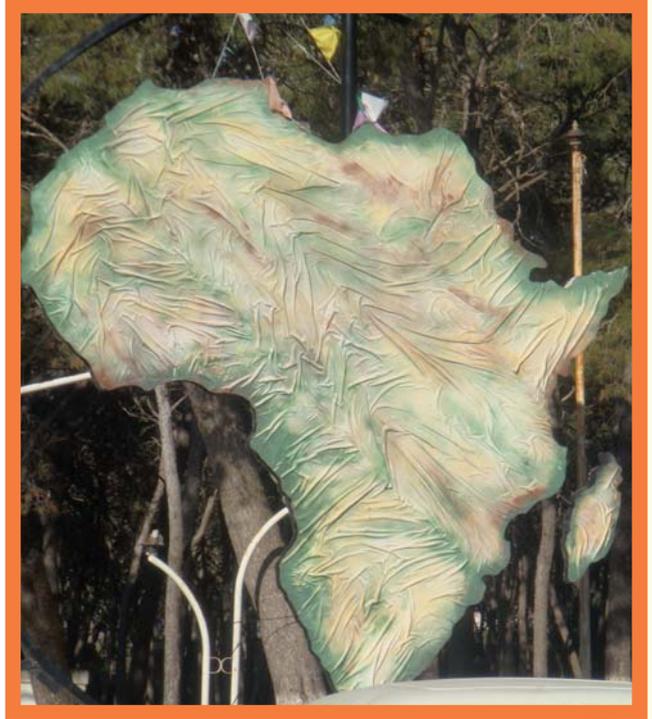


Photo : 38

*La fête en images*



Tous pour un centre propre

RENCONTRE AVEC LILIA ET KHADIJA

Lilia et Khadija sont venues au village africain dans le cadre d'un centre aéré organisé par le centre culturel d'Hussein Dey près d'Alger. Elles sont là pour une journée afin de s'oxygéner un peu et profiter pleinement de ce cadre agréable. Cela les aidera à oublier un peu les contraintes de l'école et le rythme assidu des études. Elles fréquentent le même collège. Khadija est en première année alors que Lilia est en quatrième année.

Elles se rappellent avoir abordé un peu les questions de l'environnement au primaire en particulier, durant le cours de l'étude du milieu. « *Nous avions parfois des sujets d'examens sur la propreté du quartier par exemple ou la protection de la forêt ou encore de l'eau.* »

Lilia compare la Terre à un malade. « *L'homme ne prend pas soin de son environnement. Il pense que la nature a attrapé un « virus » et pour guérir, il suffit qu'elle prenne un médicament. La majorité s'en fout, plus les garçons que les filles. Ils sont moins respectueux de la nature et plus inconscients. Par exemple, ils jouent dangereusement avec des pétards en se faisant mal et en polluant la nature.* »

Khadija déclare : « *à mon avis, si l'enseignant demande à l'élève de ne rien jeter par terre ou de ne pas fumer, l'enfant le fera mais pas lui.* »

Khadija rêve de travailler dans l'astronomie. Lilia désire devenir pilote. Aux livres scientifiques, elles préfèrent les romans, en particulier les histoires romantiques.

Quand la question de la protection de l'environnement est abordée Khadija avoue : « *La protection des animaux m'intéresse, plus encore ceux qui sont en voie de disparition. Il n'y a pas que ça : diminuer l'utilisation de sachets en plastique, ne pas oublier la protection de l'eau et son économie, par exemple ne jamais laisser le robinet ouvert et l'eau couler pour rien.* »

Lilia : « *J'aimerais adhérer à une association. Il faut protéger les arbres, ne pas les couper abusivement. Nous devons laisser un peu à la nature et ne pas être égoïste.* »

Khadija ajoute : « *La nature est comme un enfant, elle veut être entourée, en particulier de petits pleins de vie qui s'amuse autour » d'elle.* »

Toutes les deux n'ont eu ni connaissance des ouvrages destinés à l'éducation à l'environnement ni de la mascotte Dounya.

Entretien avec Mohamed Toumi

LES AUBERGES DE JEUNES AU SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT



Mohamed Toumi

Membre fondateur de la fédération algérienne des auberges de jeunes en Algérie, Mohamed Toumi est actuellement le gérant de l'auberge de jeunes de Hassiba Ben Bouali (Alger).

N.H. : Monsieur Mohamed Toumi vous êtes un des membres fondateurs de la FAAJ (Fédération Algérienne des Auberges de Jeunes). Quand cela a-t-il commencé et où ?

Mohamed Toumi : Il faut savoir que c'est en 1983 que la première auberge de jeunes a vu le jour en Algérie. C'était un camp de toile à Zéralda, ville côtière à l'ouest d'Alger.

N.H. : Y a-t-il un programme qui concerne la protection de l'environnement dans les auberges de jeunes ?

Mohamed Toumi : Justement, les auberges des jeunes ont été créées pour la protection de l'environnement. L'agrément pour l'ouverture d'une auberge de jeunes n'est délivré qu'après examen de cinq volets : l'accueil, la sécurité, l'hygiène, l'intimité et l'environnement. Ce sont là les normes exigées.

N.H. : Vous venez d'invoquer que les auberges de jeunes ont été créées pour la protection de l'environnement. Comment cela ? Voulez-vous m'éclairer un peu plus ?

Mohamed Toumi : Laissez-moi vous dire que l'idée des auberges de jeunes a été inspirée en 1909 par un enseignant, Richard Schirrmann et un écologiste, Wilhelm Munker pour loger des groupes scolaires afin de visiter la campagne et la mieux connaître.

Le respect de l'autre, la contribution à l'éducation et la protection de l'environnement est partie intégrante de la philosophie des adhérents de la fédération. Une auberge de jeunesse n'est pas un hôtel ! Chaque adhérent se prend en charge. Cela permet la coopération, l'échange et la convivialité.

Les auberges permettent aux jeunes de différentes nationalités de partager leurs expériences, de découvrir leur environnement et de découvrir le monde en apprenant à se connaître. Elles favorisent donc une véritable prise de conscience, à l'échelle internationale, des questions qui font l'actualité, en l'occurrence, la protection de l'environnement.

N.H. : Monsieur Toumi, vous êtes également encadreur dans des centres de vacances et

de loisirs pour enfants. Pensez-vous que la dimension de la protection de l'environnement est prise en compte ?

Mohamed Toumi : Oui, absolument, et de plus en plus. D'ailleurs, des ateliers sur des thèmes de la protection de l'environnement ont été organisés lors des dernières sessions de vacances auquel j'ai participé. Il y a même eu une exposition réalisée avec la collaboration de personnes de la direction de l'environnement.

N.H. : Comment réagissent les enfants ? Participent-ils pleinement aux activités ?

Mohamed Toumi : Ah oui ! très motivés. Ils exécutent le programme avec beaucoup de plaisir. Cela leur permet, non seulement de vivre dans un cadre naturel mais aussi d'être en action et d'intégrer la notion de la protection de l'environnement. Lors de ce séjour, Ils ont nettoyé la forêt, la plage, leur environnement...

N.H. : Pensez-vous que les Algériens sont respectueux de l'environnement ?

Mohamed Toumi : Bof ! cela dépend du milieu dans lequel baigne l'individu et de son éducation. On ne peut pas rééduquer les adultes

mais nous pouvons faire quelque chose avec les enfants. Je cite comme exemple, ma fille qui a eu la chance d'être, étant petite, dans la garderie du jardin d'essais d'El Hamma (Alger). C'est une veine d'être très tôt au contact de la nature. Croyez-moi madame, elle a vraiment intégré la protection de l'environnement, jusqu'à en devenir une militante. Et, à mon avis, tous les enfants qui sont passés par cette garderie sont dans le même cas. Malheureusement aujourd'hui, cette structure n'existe plus.

N.H. : Avez-vous, en tant que gestionnaire et animateur, développé un projet par rapport à l'environnement ?

Mohamed Toumi : Je suis en pleine action, je travaille tous les jours de la semaine. L'auberge est ouverte aux adhérents, aux séminaires, aux formations, aux activités sportives,... Nous pouvons réaliser des classes vertes et personnellement je souhaiterais qu'elles fonctionnent véritablement. ■



Texte de Richard Schirrmann initiateur des auberges de jeunes

« Chaque forêt, chaque plaine, chaque fleuve, chaque montagne, chaque village et chaque ville sont des pages détachées de votre patrie. C'est avec elles qu'il faut vous familiariser, et non par la lecture. Le domaine est très vaste. Il faut acquérir la connaissance de votre patrie en la parcourant de préférence à pied, malgré le chemin de fer, le bateau, l'auto et l'avion.

Le voyage à pied vous familiarise avec le détail des choses et c'est la plus précieuse des joies sur notre planète. C'est pour cela que nous bâtissons des Auberges de la Jeunesse dans les campagnes.

Mais voyagez aussi au delà des frontières de votre pays, allez chercher chez les peuples voisins et apprenez à connaître à fond et à estimer les pays et les gens qui ont une autre langue.

Pour cela voisins et amis, bâtissez également des Auberges de la Jeunesse et ouvrez-les à toute la jeunesse du monde comme des foyers de la paix, pour le bonheur de l'humanité. »

Richard Schirrmann le 17 mars 1934

DES JEUNES PAS COMME LES AUTRES

Fondée par des universitaires, pour la plupart des médecins venant du mouvement vert, l'APEDD est présidée par le neurologue Adel Abdelmalik. Domiciliée au centre de Tizi-Ouzou, ses activités se font surtout dans la région de la Kabylie.



Rappelez vous en bien, APEDD (Association de Protection de L'Environnement et du Développement Durable) ! Car ils sont là, ces signes qui prédisent qu'elle a tout pour réussir et accomplir ses nobles missions.

Son potentiel repose sur ses jeunes adhérents profusément motivés et pleins de volonté comme son premier vice président Harzi Merzouk, un opticien de formation à la recherche d'un travail ou l'adhérente Fernane Tassaidit, une enseignante en activité. Son secrétaire général est un réanimateur qui espérons-le réanimera également notre environnement !

Cette association se fixe comme objectifs : l'encouragement des jeunes à la protection de l'environnement, l'élaboration d'études concernant le devenir des déchets industriels et chimiques et leur recyclage, la mise en place de projets visant à l'exploitation des eaux de surfaces, le rassemblement des associations à caractère écologique, l'amélioration du cadre de vie des citoyens, le développement du tourisme écologique, la valorisation des richesses naturelles, le développement de l'éducation environnementale particulièrement chez les enfants, l'encouragement de l'agriculture biologique, la valorisation et la protection des richesses hydriques ainsi que la protection de la flore et de la faune, sans oublier la promotion de l'artisanat local.

À leur actif, un éventail d'actions : campagnes de nettoyage, reboisement, journées d'études, sorties dans la région pour le tri sélectif de déchets...

« Nous travaillons en collaboration avec d'autres associations avec lesquelles nous programmons nos actions. Nous avons créé une coordination de toutes les associations écologiques de la région. »

m'explique Merzouk. Puis il ajoute : « Parfois, nous sommes invités par la wilaya ou la direction des forêts. »

Ces jeunes ont prouvé par le passé, leur sérieux et leur militantisme dans le domaine de l'environnement. Du coup, ils sont très souvent conviés par les autorités locales pour participer à des manifestations écologiques.

Les portes sont grandes ouvertes pour eux. Ils peuvent rentrer dans les écoles et approcher ainsi un grand nombre d'élèves dans une bonne proximité. Eux aussi, ont compris que les enfants sont la cible privilégiée pour réussir de telles actions. Ils leurs préparent un cours qu'ils comptent dispenser prochainement en passant d'école en école pour en faire profiter les petits d'Algérie. Tout est fin près : les autorisations, les supports pédagogiques...

« Un cours sur l'environnement inspiré d'une expérience espagnole qui est destiné aux élèves de troisième année primaire. », me dit Merzouk, avant d'ajouter : « À la fin du cours, nous plantons un arbre symbolique avec chaque classe ». Il poursuit : « nous lançons également un concours de dessin sur le thème de l'environnement et de la nature. Les deux meilleurs de chaque classe seront récompensés en fin d'année lors d'une fête qui coïncide précisément, avec la journée de l'environnement, le 5 Juin. Des prix sont discernés aux lauréats, en présence de leurs parents, des enseignants, des directeurs d'écoles, des membres des mouvements pour l'environnement, des autorités locales comme le wali et le directeur de la direction de l'environnement de la région. Il y a également, une exposition dans laquelle nous intégrons les travaux des élèves. Tout se déroule à la maison de la Culture Mouloud Mammeri ». Notons, que cette dernière n'en finit pas d'étonner par ses

Photo : 41



Tous pour un

riches programmes et activités, et par le nombre de visiteurs qui y viennent régulièrement. Merzouk, Tassaidit, Thahina..., des jeunes qui s'entraident en formant une grande famille. Des adhérents qui sont venus à l'association grâce au « bouche à oreille » comme Tassaidit ou, c'est le cas pour Merzouk, par le biais d'un ami.

Quand je leur demande, s'ils regrettent de faire partie de l'APEDD, ils répondent tous en cœur : « jamais ! ». Thahina ajoute : « On apprend moult choses et dès qu'on peut, on vient ».

« J'y sacrifie mon temps avec plaisir. Cette association m'a éduqué. Pas plus que tout à l'heure, j'ai mangé des pistaches et comme je n'ai pas trouvé devant moi, où jeter les écorces je les ai remis dans le sachet que j'ai caché dans ma poche », me confie Merzouk.

Les moments que vous passez avec eux sont tellement agréables que vous ne ressentez même pas l'étroitesse de leur local qu'ils ont d'ailleurs, l'intention de changer contre un autre, plus spacieux afin de recevoir confortablement les nouveaux adhérents qui affluent.

« Quand il y a de nouveaux adhérents, nous organisons des sorties dans le but de tisser des liens d'amitié et de les rendre plus solides. Ainsi, nous formons l'unité », révèle Tassaidit.

Merzouk complète : « Tassaidi et moi, étions dans le même CEM (Collège d'Enseignement Moyen). C'est à peine, si nous nous disions bonjour alors que maintenant, grâce à l'association, nous sommes devenus des amis et des militants qui tentent de participer à l'amélioration de leur région et essaient de mieux faire à chaque fois ».

Chapeau, à ces jeunes d'APEDD et bonne continuation ! ■

Des associations, comme s'il en pleuvait

Elles sont nombreuses ces associations, fédérations, bureaux d'études qui œuvrent en Algérie pour la protection de l'environnement et pour le développement durable. Locales à travers tout le pays ou internationales, elles veulent toutes être un obélisque dans l'amélioration du cadre de vie de leurs concitoyens et dans la sauvegarde de la planète. Elles sont financées par les adhérents ou grâce à des dons ou des partenariats.

La FNPE

Fédération Nationale de la Protection de l'environnement

Créée en Juillet 2002, elle rassemble plus de 90 associations. Elle a la prétention d'être l'un des principaux piliers de la protection de l'environnement et du développement durable en Algérie, à travers les orientations, aides, soutiens, études, conseils techniques, scientifiques et pratiques qu'elle apportera au fur et à mesure de l'avancement et du développement de l'action et de l'activité environnementale en Algérie.

AREA-ED

L'Association de Réflexion, d'Échanges et d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable

Cette association nationale multidisciplinaire pour l'environnement a pour objectif de contribuer à la préservation et à la valorisation des ressources naturelles : l'eau, la diversité biologique et la lutte contre la désertification.

D'autres encore...

Globe vent-environnement Ras el Ayoune, à Batna ; Ass. T adjmaat n jebba-social-environnement, à Bejaia ; Ass. Twiza pour la protection de l'Environnement M'chounech, à Biskra ; Ass. Environnement de la région Oued Ghir, à Bechar ; Ass. Salle pédagogique de l'environnement des zones arides Beni-Abbes, à Béchar ; Ass. Ecologie, à Bouira ; A J I E jeunesse environnement, à Tizi-Ouzou ; Ass. Ecologique (Darna), à Saida ; Ass. amis de l'environnement, à Sidi Bel Abbes ; Ass. de l'environnement et du milieu vert, à Médéa ; Ass. Izdihar – environnement, à Oran ; Ass. pour la protection et l'amélioration d'environnement, à Naama ; Ass. Oxygène environnement dvt durable, à Sétif ;...

MÈRE TERRE, DE GRÂCE, FAISONS LA PAIX DE GRÂCE !

La Terre, et pour bien longtemps encore, est la seule planète qui abrite les êtres humains et toutes les autres espèces vivantes. Ses ressources extraordinaires ne sont plus inépuisables telles que nous l'avons toujours, faussement pensé. Malheureusement, la boulimie de sa population humaine les a gaspillées sans se préoccuper des dégâts que cela occasionnait. Les pays riches plus que les pays pauvres.

Rien ne se perd tout se transforme ! Oui Monsieur Lavoisier, mais en quoi ? En CO_2 ? En plastique ? En déchet qu'il faudra encore retransformer ?...

En matière de protection de l'environnement et du développement durable, le chemin reste long à parcourir pour l'Algérie mais avouons-le, des efforts sont faits et des actions sont entreprises. En particulier, par le MATET qui est l'initiateur de la politique environnementale. C'est une question urgente qu'il faut hisser, au premier rang dans notre pays. En Algérie, c'est encore le début d'un grand chantier. Nous sommes encore à la phase du premier salon, premières formations, premiers outils,... qu'il faudra alors, vérifier et réajuster pour passer aux seconds.

Doit-on rappeler que nous avons vécu une décennie noire durant laquelle la sécurité

était le problème primordial ? Il fallait d'abord asseoir une politique stable sinon, tout était alors, compromis. Comment pouvait-on parler d'éducation à l'environnement quand les écoles étaient brûlées. Peut-on protéger la nature quand on est soi-même menacé ? Mais cela a changé aujourd'hui et nous n'avons plus le droit de rester à la traîne.

Dans les pays développés, le développement durable est un problème de volonté politique. Chez nous, c'est encore un problème d'inconscience. Les gestes les plus élémentaires de tous les jours montrent que la société algérienne n'a pas acquis les réflexes afin de limiter la dégradation de son environnement. Les Algériens refusent la politique d'une façon générale parce qu'ils refusent le côté paternaliste qu'elle véhicule. Le choix d'une approche douce et subtile est recommandé pour ne pas froisser l'égo des Algériens trop sensibles. Le défi à relever est de trouver en nous, assez de sagesse pour parvenir à un équilibre entre nos désirs, nos traditions et nos devoirs. Une coexistence accompagnée de pratiques humaines pour sauvegarder les espèces naturelles et vivre en bonne intelligence afin de concilier modernité et durabilité est alors, requise.

La Terre aujourd'hui, a besoin d'amis et de gardiens, non pas de seigneurs et de maîtres. Il faut se poser la question : quelle planète voulons-nous laisser à nos enfants ? Et s'en poser une autre plus pertinente : quelles enfants laisserons-nous à cette planète ? Certes, les investissements entrepris pour agir pour la protection de l'environnement se comptent par milliards de dollars mais il ne faut surtout pas oublier l'élément principal qu'est l'être humain. C'est en lui qu'il faut vraiment investir. Il ne faut surtout pas construire des tours en béton sur des fondations en paille. Cela impliquerait, qu'un jour tout retombera comme un château de cartes.



La majorité des écoliers n'ont pas encore vu les ouvrages conçus en 2003 pour l'EEDD. En 2009, nous sommes encore loin de la généralisation de ces outils sur 25 000 écoles et de la création des 5000 clubs verts, promis pour l'année scolaire 2007-2008. La faute à qui, à quoi ?

Être à la traîne en EEDD, n'est pas le propre de l'école algérienne. Partout dans le monde, il est difficile de bousculer les habitudes dans les écoles.

Étant moi-même formaté par le système éducatif que j'ai subi et auquel j'ai participé en étant enseignante, avant d'entamer cette étude de recherche, j'étais partisane de ceux qui voulaient l'instauration d'un programme scolaire spécifique pour l'EEDD comme une discipline à part avec un enseignant et un volume horaire. Un enseignement donc, sanctionné par des examens. La vérité, à mon sens, aujourd'hui est tout autre. C'est bien plus complexe. Il ne faut surtout pas la cloisonner en tant que matière. Si nous allons dans cette direction, c'est comme si on n'avait pas le droit de ramasser un papier et de le mettre dans une poubelle pendant le cours de mathématiques et qu'il fallait attendre le cours de l'EEDD. Ridicule, je vous le conçois ! Il est nécessaire donc, d'opter pour une approche globale et faire participer tout le monde car c'est leur affaire aussi.

Mais l'école algérienne est en déclin. L'enseignant est piégé entre un travail administratif et la rentabilité sanctionnée par des résultats qu'il faut à tout prix atteindre. Pas de répit, il doit faire rapport sur rapport, remplir cahier de textes, cahier de correspondance, bulletins de notes pour ne citer que cela. Il devient une administration ambulante. Les apprenants subissent des programmes sans cesse en changement et passent leur temps à être évalué systématiquement. Dans ces conditions, l'enseignant se contente de remplir des bulletins de notes. La pédagogie n'a plus sa place. Les enfants ne se soucient, pour la plupart, que de leurs notes. Peu importe la voie par laquelle ils passent. L'effort est banni. La culture du copiage s'est généralisée et continue même dans les universités. Le Bac lui-même, est tronqué et ne reflète, malheureusement plus, le niveau qui s'impose ! Tout le monde dit que le niveau baisse

et tout le monde aussi, ne fait rien de concret pour que cela change ou du moins commence à changer. Notre école, pour le moment du moins, s'inscrit selon les statistiques, dans la précipitation et la médiocrité. C'est sur cette base, et en essayant d'assainir la situation, que nous devons penser à une nouvelle stratégie d'action pour développer l'EEDD et rendre les efforts du MATET plus concrets dans notre école.

L'éducation à l'environnement est un salut pour l'école. Elle peut être entreprise comme base pour donner un souffle nouveau à l'enseignement plus encore, du sens et du goût. On peut y puiser des outils d'apprentissage pour toutes les disciplines.

Il va falloir mettre le paquet sur l'école. Prendre d'abord, un peu de recul en déclenchant une analyse du terrain pour un état des lieux en faisant appel à des compétences locales et/ou internationales. Créer une coordination nationale pour la mise en œuvre d'une politique d'EEDD répondant aux besoins réels de notre population avec toutes ses diversités. Former et sensibiliser les enseignants toutes disciplines confondues, à l'EEDD. Ajuster et actualiser le dispositif mis en place.

Généraliser l'EEDD en définissant les objectifs pour chaque niveau scolaire, primaire, moyen et secondaire ainsi que pour chaque discipline. Un programme interdisciplinaire est préconisé afin d'assurer la progression et la cohérence. Produire des outils concrets. Et pourquoi pas ? Créer une structure de conseillers. Un Monsieur Environnement qui veillera à l'application des mesures dans les écoles et qui apportera des conseils et encouragera les initiatives.

C'est vrai que ce n'est pas simple mais ce n'est pas trop compliqué non plus. La solution, nous la portons tous en nous. Dans nos comportements de tous les jours, dans les gestes qui nous paraissent insignifiants. Nous ne pouvons plus ignorer l'impact de nos actions sur l'environnement. Ne jamais douter que ce sont les petites actions ou les petits groupes qui changent le monde. La mutation doit être imminente, sans pour autant tomber dans l'intégrisme où tout deviendrait interdit. Il

*« La Bleue
doit absolument
rester verte »,
nous ordonne
Mehdi !*

faut réinventer le progrès, faire attention à la consommation abusive de produits en tout genre. Il ne s'agit plus de rester dans son coin et de dire que le virus va être exterminé par quelques antibiotiques mais d'agir collectivement, échanger, communiquer...

À plus grande échelle, c'est à l'état d'intervenir. Son rôle est de mettre en place des politiques, des lois et des systèmes, de réguler, de contrôler et de remédier quand il y a un dysfonctionnement. Il est vrai qu'il faut passer par une phase d'apprentissage et ne pas hésiter à sanctionner s'il le faut.

Un enfant qui voit jaillir de l'eau de la tuyauterie à même le sol, à longueur de journée, alors que chez lui il n'y a pas d'eau courante va-t-il être sensibilisé à la nécessité d'économiser l'eau ? L'enseignant sera-t-il crédible ? J'ai souvent vu des enfants traversant la route en groupe avec la main levée. Ceci révèle un peu la réussite de la protection routière dans l'éducation aux dangers de la route. Avec leurs parents aussi cela a réussi. La quasi totalité des conducteurs aujourd'hui, mettent la ceinture de sécurité. C'était dur au début mais la plupart vous diront que c'est devenu un réflexe.

Nous ne voulons certainement pas léguer aux générations futures la tempête mais cela est inévitable si nous semons le vent. Il ne

faut pas arriver un jour et dire : je savais que cela allait arriver mais je n'ai rien fait pour l'éviter. Des industriels aussi, l'ont compris. D'ailleurs, quelques-uns parmi eux, tentent de se reconvertir dans les énergies dites propres. Depuis quelques années, les firmes pétrolières sont soumises à une politique de nettoyage et de traitement. Elles n'ont plus le droit de laisser les bourbiers de forages pétroliers à ciel ouvert et sans traitement faute de quoi, elles payeront des amendes.

Il faut vite nettoyer la machine et la débarrasser des grains de sable qui la mettent en panne, lui ajouter un peu d'huile et la refaire démarrer, sans trop réfléchir car nous n'avons plus le temps.

Nous arrivons à un point de non retour, où il va falloir faire un choix, par conséquent le bon, car il ne s'agit plus de vie mais de survie !

Imaginez qu'il n'y ait plus de bleu ! plus de vert ! que du gris ! parfois même, que de la cendre... que de la chaleur et plus de fraîcheur... à aucun moment !

L'espoir est en notre jeunesse. C'est pour cela qu'il ne faut aucunement hésiter à investir en elle à travers les écoles, les activités extrascolaires, la famille, les médias...

Sinon, la Terre déposera plainte contre l'être humain ou se vengera, à moins qu'elle n'ait déjà commencé à le faire. Que justice soit faite ! ■

Anis et Melissa sont tout à fait d'accord, avec ce que dit Mehdi.



Photo : 43

Références bibliographiques et électroniques

Sources bibliographiques

ENVIRONNEMENT ET ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Ferone G., “2030 le Krach Écologique”, Grasset, (2008), 288 p.

Giordan A., Souchon C., “Une Éducation pour l’environnement vers un développement durable”, Delagrave, (2008), 272 p.

Khammar F., Gernigon-Spychalowicz t., “Classe verte dans le désert”, article paru dans le journal « Le Soir », Alger, (14 avril 1996).

MATE, MEN. “Développement de l’éducation à l’environnement en milieu scolaire”, polycop, (2002), 11 p.

MATE, “Plan national d’actions pour l’environnement et le développement durable (pnaedd)-une stratégie nationale”, (2000), 16 p.

MATET, “Econews”, n°1, (août 2008), 4 p.

MATET, “Revue de formation des journalistes à l’environnement”; (février/mai 2008), 16 p.

MATET, “Econews”, n°3, (novembre 2008), 4 p.

MATET, “Econews”, n°2, (septembre 2008), 4 p.

Pearce F., “Points de rupture - comment la nature nous fera payer un jour le changement climatique”, traduit de l’anglais par Fauquemberg D., Calmann-Lévy, (2006), 292 p.

Pellaud F., “Approche didactique du « développement durable »: un concept entre utopie et réalité”, article paru dans le bulletin de la société suisse pour la recherche en éducation 3/2001, (2001), 3p.

Pellaud F., “Le développement durable peut-il être « exposé »?”, article paru dans le bulletin de la société suisse pour la recherche en éducation 1/2001, (2001), 3p.

Pellaud F., Giordan a. & Eastes R-E., “Vers de nouveaux paradigmes scolaires”, paru dans chemin de traverse no 5- solstice d’été 2007, éd. Les amis de circee, (2007).

Remki L., Clement P. Khammar F., “L’éducation à l’environnement dans l’enseignement primaire algérien”, didactique de la biologie « recherches, innovation, formations », colloque international de didactique de la biologie, octobre 2000, ENS-Kouba-Algérie, USTHB-Algérie, U. Claude Bernarrd-Lyon i-France, (2000), 167-177 p.

PÉDAGOGIE

- Ajchenbaum-Boffety B., Chevalériat F. et al., “La main à la pâte”, INRP-France, (2000). 45 p.
- Ahesnais M-F., “Vers l’autonomie - L’accompagnement dans les apprentissages”, Hachette Éducation, (2002), 208 p.
- De Peretti A., “Controverses en, Références-Pédagogie pour demain”, Hachette Éducation, (1993), 284 p.
- Delannoy C., Lorant-Royer s. (col.), “Une mémoire pour apprendre”, Hachette Éducation, (2007) , 142 p.
- Ferrier J., “Améliorer l’efficacité de l’école primaire”, Questions d’éducation, Hachette Éducation, (2000), 256 p.
- Gonnet J., “Éducation aux médias - Les controverses fécondes”, Hachette Éducation, (2001), 144 p.
- Grandserre S., “École : droit de réponses”, Hachette, (2007), 224 p.
- Herreman S. et al., “Comment enseigner en cycle 3 - Les sciences expérimentales et la technologie, Hachette éducation, (2007), 208 p.
- Hesbois E., “La créativité chez l’enfant”, A. de Boeck- Bruxelles, (1977), 108 p.
- Jonnaert P., “Compétence et socioconstructivisme”, de Boek, (2002), 100 p.
- Legrand L., “Pour un homme libre et solidaire - L’éducation nouvelle aujourd’hui”, Questions d’éducation, Hachette Éducation, (2000), 238 p.
- Leleu-Galland E., “La maternelle, école fondatrice – Construire le socle éducatif, Cognitif et culturel, Hachette Éducation, (2008), 160 p.
- Medjber S., “C’est quoi... l’école ?, Comprendre ses maux par de simples mots”, Édition Madani, (2001) 224 p.
- Piaget J., “Psychologie et pédagogie”, (col. folio essais), Édition Denoël, (1969), 256 p.
- Raulin D., “Le socle commun des connaissances et des compétences”, Hachette Éducation, (2008), 128 p.
- Spencer H., Ganzo R. (présentation), “De l’éducation intellectuelle, morale et physique”, Marabout Université, (1974). 256 p.

SUPPORT PÉDAGOGIQUES DESTINÉS AUX APPRENANTS, CONSULTÉS

- Clary M., “Le monde, cycle 3”, Les dossiers Hachette, Hachette Éducation, (2007), 64 p.
- CNDP –Algérie, “L’eau et son importance « الماء وأهميته »”, CNDP, (1997), 32 p.
- Goldman B., “Ça chauffe pour la terre”, Hatier, (2007), 64 p.
- On se bouge !, “Quelles énergie pour demain ? - 94 questions à Christian Ngô”, spécifique éditions, (2007), 112 p.
- On se bouge !, “Comment faire rimer habitable et durable ? - 87 questions à Didier Roux, spécifique éditions, (2008), 112 p
- On se bouge !, “Comment se déplacer sans polluer ? - 87 questions à Patrick Wildloeché, spécifique éditions, (2008), 112 p.
- On se bouge !, “Le nucléaire quel intérêt, pour la planète ? - 85 questions à Henri Safa, spécifique éditions, (2008), 112 p.
- Playbac, “Tout comprendre d’un coup d’œil” : la protection de l’environnement, l’eau ... , Collection les docs des incollables, Playbac

AUTRES

- Albarello L. Lary M., “Apprendre à chercher – L’acteur social et la recherche scientifique”, De Boek -Université, (1999), 194 p.
- Bennoune M., “Éducation culture et développement en Algérie”, Marinoor-Enag, (2000), 352 p.
- Marin j-M., “Précis de sociologie”, Nathan, (1996), 160 p.

SITES CONSULTÉS

- Classe verte dans le désert** : http://allies.alliance21.org/polis/article.php3?id_article=191
- SMA** : <http://www.scouts-dz.org/ar/environnement/nw05envd0C.php>
- Environnement Canada** : <http://www.ec.gc.ca/education>
- Worldwide Water Education** : www.projectwet.org
- Portail du Programme de la Coopération Algéro-Allemande** : <http://www.enviro-gestion.org>
- UNESCO** : <http://www.unesco.org>
- Le PNUD en Algérie** : <http://www.dz.undp.org/>

Site de l'association Souleù : pour une Terre solidaire : <http://www.souleu.org/>

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'environnement et du Tourisme (Algérie) : <http://www.matet.dz/>

Site destiné aux enfants qui propose des jeux et documentation pour apprendre à mieux connaître et à respecter la nature : <http://www.montreuil.fr/files/CADRE-DE-VIE/environnement/axelpixel/accueil.htm>

Les produits d'éducation à l'environnement pour les enfants : <http://www.enfant-environnement.com/>

l'encyclopédie pratique traitant des techniques alternatives de vie : <http://fr.ekopedia.org/>

Reconsidérer l'environnement selon la dimension islamique : <http://www.amam.fr/articles/7-Reconsiderer-l-environnement--selon-la-dimension-islamique.html>

Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, 1992 : <http://www.un.org/french/events/rio92>.

Association geduc - Initiative pour un Enseignement Supérieur, clé d'un Développement Durable pour l'Université de Genève : <http://www.geduc.org>

United Nations Environment Programme : <http://www.unep.org/>

CNDRB : <http://www.cndrb.dz/>

Office national des statistiques : <http://www.ons.dz/>

Agence National des Déchets : <http://www.and-dz.org/>

Centre National de Formation Environnemental : <http://www.cnfe.org.dz/>

Réseau de Surveillance de la Qualité de l'Air : <http://www.samasafia.dz/>

Acronymes et abréviations

ANALJ : Agence Nationale de Loisirs de la Jeunesse

AND : Agence Nationale des Déchet

APC : Assemblé Populaire Communale

APEDD : Association de Protection de L'Environnement et du Développement Durable

AREA-ED : Association de Réflexion, d'Échanges et d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable

BA : Bonne Action

BIE : Bureau International d'Éducation

BRB : Bulletin des Ressources Biologiques

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second degré

CBE-IUBS : Commission pour l'Éducation à la Biologie de l'Union Internationale des Sciences Biologiques

CECSI : Communication, Éducation et Culture Scientifiques et Industrielles

CEM : Collège d'Enseignement Moyen

CNFE : Conservatoire National des Formations à l'Environnement

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CVL : Centre de Vacances et de Loisir

Edeval : Entreprise de Développement des Espaces Verts d'ALger

EIE : Études d'Impact sur l'Environnement

EIIC : Emirates International Investment Company

EMS : Système de Management Environnemental

EPIC : Établissement Public à caractère Industriel et Commercial

ÉRE : Éducation Relative à l'Environnement (utilisé par les canadiens et équivalent à EEDD)

FAAJ : Fédération Nationale des Auberges des Jeunes

GTZ : Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Société Coopération technique)

HSE : Hygiène et Sécurité Environnement

INISTE : Réseau international d'information concernant l'enseignement de la science et de la technologie

INRE : Institut National de Recherche en Éducation

INRP : Institut National de Recherche Pédagogique

IPN : Institut Pédagogique Nationale

I'ENS : École Nationale Supérieure

LDES : Laboratoire de Didactique et Épistémologie des Sciences

MATET : Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme

MEN : Ministère de l'Éducation Nationale.

MIO-ECSDE : Bureau Méditerranéen d'Information pour l'Environnement, la Culture et le Développement Durable

NPME : Nouveau Plan Marketing Environnement

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Économiques

OMMS : Organisation Mondiale du Mouvement Scout

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONEDD : Observatoire National de l'Environnement et du Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PNAE-DD : Le Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'Environnement

PPO : Pédagogie Par Objectifs

RNE : Rapport National sur l'état de l'Environnement -

SAO : Substances Appauvrissant la couche d'Ozone

SNE : La Stratégie Nationale pour l'Environnement

SNIE : Système National d'Information Environnementale

UE : Union Européenne

UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture

ANNEXES

استبيان موجه لتلاميذ السنة الأولى من التعليم المتوسط

هذا الاستبيان ليس استجواب.

نطلب منك الإجابة بكل حرية وصراحة حتى تكون المعطيات واقعية ونشكرك على هذه المشاركة.

متوسطة : بلدية : ولاية :

1 • درستُ البيئَةَ في الابتدائي. نعم لا

2 • تطرقنا لمواضيع البيئَةِ :

• عدّة.

• قلة.

• لا أتذكر.

3 • البيئَةُ هي :

4 • قرأتُ كتاب يتطراً لمشاكل البيئَةِ عنوانه :

5 • مشاكل البيئَةِ هي :

6 • دنيا هي :

7 • شاركتُ في حملة لحماية البيئَةِ :

• مع

• يوم

• في

8 • أحافظ على البيئَةِ باتخاذ السلوكات الآتية :

9 • أشارتُ في جمعية أسمها :

10 • أتكلّم عن مشاكل البيئَةِ :

• في القسم. نعم لا

• في البيت. نعم لا

• في الحي. نعم لا

• في المخيمات الصيفية. نعم لا

11 • يمكن معالجة مشاكل البيئَةِ ب :

Traduction

Questionnaire destiné aux apprenants de la première année moyenne

Ce questionnaire n'est pas une interrogation.

Nous te demandons de répondre en toute liberté et ouvertement afin d'avoir des données réelles et nous te remercions pour ta participation.

Collège : APC : Wilaya :

1 ● Tu as étudié l'environnement au primaire. Oui Non

2 ● Nous avons traité des sujets de l'environnement.

- Beaucoup.
- Peu.
- Je ne me rappelle pas.

3 ● L'environnement c'est

4 ● J'ai lu un livre qui aborde les problèmes de l'environnement dont le titre est

5 ● Les problèmes de l'environnement sont

6 ● Dounya c'est

7 ● J'ai participé à une campagne pour la protection de l'environnement :

- avec
- le
- à

8 ● Je protège l'environnement en faisant

9 ● Je suis adhérent dans une association dont le nom est

10 ● Je parle des problèmes de l'environnement :

- en classe ; Oui Non
- à la maison Oui Non
- dans le quartier ; Oui Non
- dans les centres de vacances. Oui Non

11 ● On peut résoudre les problèmes de l'environnement en

République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement

Ministère de l'Education
Nationale

Protocole d'Accord

**Pour la mise en œuvre d'un programme de renforcement
à l'éducation environnementale dans le cursus scolaire et
l'organisation des actions complémentaires dans les
établissements d'enseignement.**

Entre

**Ministère de l'Aménagement du Territoire
et de l'Environnement**

et

**Ministère de l'Education
Nationale**

Circulaire portant sur la mise en place du projet de l'éducation à l'environnement

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

وزارة التربية الوطنية و البيئة

رقم 04/ع9/764

المديرية الجهوية لبرامج التعميم
الثانوي العام
وصول في 27 ماي 2002
رقم 2002/أ13/162

إلى 18 ماي 2002

السنيين مفتش أكاديمية الجزائر و مفتش البيئة
بولاية الجزائر

رقم 753 أوت 2002

- السادة مديري التربية و مفتشي البيئة بولايات:
عنابة- مستغانم- أدرار- الوادي- باتنة و تيارت.

الموضوع/ مشروع التربية البيئية

المراجع/ - بروتوكول الاتفاق الموقع عليه بين وزارة التربية الوطنية و وزارة تهيئة الإقليم و البيئة يوم 2002/04/02 و الرامي إلى دعم التربية البيئية في المسار الدراسي.
- البرقية الرسمية الصادرة عن الأمانة العامة لوزارة التربية بتاريخ 2002/04/06 التي يُطلب فيها اقتراح مؤسسات تجريبية.

بناء على الاستراتيجية الإجرائية المرسومة في وثيقة بروتوكول الاتفاق المشار إليها ؛ و عطا على البرقية الرسمية الوارد ذكرها بالمرجع أعلاه التي طلب فيها منكم تعيين مجموعة من المدارس الابتدائية و الإكمالية و الثانوية كمدارس نموذجية تشكل مواقع لتجريب مسعى التربية البيئية في المسار التعليمي، يشرفنا أن نعلمكم بأن الخطة المعتمدة تسعى إلى:

- إقامة نموذج تجريبي مندمج و إقراره في بعض المواقع التجريبية قبل تعميمه على كافة المؤسسات التعليمية.
- جعل الدفاع عن البيئة قيمة مدنية تنمى منذ الصغر.

و لتحقيق هذه المرامي، فلقد تمت هيكلة الخطة على مراحل هي:

المرحلة الأولى و تمتد من شهر أبريل 2002 إلى شهر يونيو 2002
و تتمثل في ضبط الاستراتيجية و تصور و إعداد أدوات العمل البيداغوجية و المنهجية و التنظيمية.

6	JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE N° 43	20 Jomada El Oula 1424 20 juillet 2003
<p>Loi n° 03-10 du 19 Jomada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable.</p> <p>Le Président de la République,</p> <p>Vu la Constitution, notamment ses articles 119, 120, 122-19° et 126 ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 73-38 du 25 juillet 1973 portant ratification de la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel faite à Paris le 23 novembre 1972 ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 74-55 du 13 mai 1974 portant ratification de la convention internationale relative à la création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, faite à Bruxelles le 18 décembre 1971 ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 76-04 du 20 février 1976 relative aux règles applicables en matière de sécurité contre les risques de l'incendie et de panique et à la création de commissions de prévention et de protection civile ;</p> <p>Vu l'ordonnance n° 76-80 du 23 octobre 1976, modifiée et complétée, portant code maritime ;</p> <p>Vu la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant code des douanes ;</p> <p>Vu la loi n° 82-10 du 21 août 1982 relative à la chasse ;</p> <p>Vu la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement ;</p> <p>Vu la loi n° 83-17 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée, portant code des eaux ;</p> <p>Vu la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts ;</p> <p>Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;</p> <p>Vu la loi n° 85-05 du 16 février 1985, modifiée et complétée, relative à la protection et à la promotion de la santé ;</p> <p>Vu la loi n° 87-17 du 1er août 1987 relative à la protection phytosanitaire ;</p> <p>Vu la loi n° 88-08 du 26 janvier 1988 relative à la médecine vétérinaire et à la protection de la santé animale ;</p> <p>Vu la loi n° 89-23 du 19 décembre 1989, modifiée et complétée, relative à la normalisation ;</p>	<p>Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune ;</p> <p>Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya ;</p> <p>Vu la loi n° 90-25 du 18 novembre 1990, modifiée et complétée, portant orientation foncière ;</p> <p>Vu la loi n° 90-29 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, relative à l'aménagement et l'urbanisme ;</p> <p>Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale ;</p> <p>Vu la loi n° 90-31 du 4 décembre 1990 relative aux associations ;</p> <p>Vu la loi n° 97-02 du 2 Ramadhan 1418 correspondant au 31 décembre 1997 portant loi de finances pour 1998 ;</p> <p>Vu la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel ;</p> <p>Vu la loi n° 99-09 du 15 Rabie Ethani 1420 correspondant au 28 juillet 1999 relative à la maîtrise de l'énergie ;</p> <p>Vu la loi n° 01-10 du 11 Rabie Ethani 1422 correspondant au 3 juillet 2001 portant loi minière ;</p> <p>Vu la loi n° 01-11 du 11 Rabie Ethani 1422 correspondant au 3 juillet 2001 relative à la pêche et à l'aquaculture ;</p> <p>Vu la loi n° 01-14 du 29 Jomada El Oula 1422 correspondant au 19 août 2001 relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière ;</p> <p>Vu la loi n° 01-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets ;</p> <p>Vu la loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;</p> <p>Vu la loi n° 02-01 du 22 Dhou El Kâada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à l'électricité et à la distribution du gaz par canalisation ;</p> <p>Vu la loi n° 02-02 du 22 Dhou El Kâada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral ;</p> <p>Vu la loi n° 03-03 du 16 Dhou El Hidja 1423 correspondant au 17 février 2003 relative aux zones d'expansion et aux sites touristiques ;</p> <p>Vu le décret n° 63-344 du 11 septembre 1963 portant adhésion à la convention internationale pour la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures ;</p> <p>Vu le décret n° 80-14 du 26 janvier 1980 portant adhésion de l'Algérie à la convention pour la protection de la mer méditerranée contre la pollution, faite à Barcelone le 16 février 1976 ;</p>	

Loi n° 2001-19 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets, p.7.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 122 et 126;

Vu le décret présidentiel n° 98-158 du 19 Moharram 1419 correspondant au 16 mai 1998 portant adhésion, avec réserve, de la République algérienne démocratique et populaire, à la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination;

Vu l'ordonnance n° 66-03 du 26 mars 1966 relative aux zones et aux sites touristiques;

Vu l'ordonnancer n° 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal;

Vu l'ordonnance n°76-80 du 23 octobre 1976, modifiée et complétée, portant code maritime;

Vu la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement;

Vu la loi n° 83-17 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée, portant code des eaux;

Vu la loi n° 84-12 du 23 juillet 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu la loi n° 85-05 du 16 février 1985, modifiée et complétée, relative à la protection et à la promotion de la santé;

Vu la loi n° 87-05 du 27 janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire;

Loi n° 04-20 du 13 Dhou El Kaada 1425 correspondant au 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable, p.13.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 119, 120, 122 et 126;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant
code de procédure pénale;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant
code pénal;

Vu l'ordonnance n° 74-55 du 13 mai 1974 portant ratification de la convention internationale relative à la création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dûs à la pollution par les hydrocarbures,
faite à Bruxelles le 18 décembre 1971;

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée,
portant code civil;

Vu l'ordonnance n° 76-04 du 20 février 1976 relative aux règles applicables en matière de sécurité contre les risques de l'incendie et de panique et à la création de commissions de prévention et de protection civile;

Vu l'ordonnance n° 76-80 du 23 octobre 1976, modifiée et complétée, portant code maritime;

Vu la loi n° 83-17 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée, portant code des eaux;

Vu la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu la loi n° 85-05 du 16 février 1985, modifiée complétée, relative à la protection et à la promotion de la santé;

Loi n° 2002-02 du 22 Dhou El Kaada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral, p.18.

Le Président de la République,

Vu la Constitution et notamment ses articles 122 et 126;

Vu l'ordonnance n° 66-62 du 26 mars 1966 relative aux zones et aux sites touristiques;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal;

Vu l'ordonnance n° 73-12 du 3 avril 1973, modifiée et complétée, portant création du service national des gardes côtes;

Vu l'ordonnance n° 76-80 du 23 octobre 1976 portant code maritime, modifiée et complétée par la loi n° 98-05 du Aouel Rabie El Aouel 1419 correspondant au 25 juin 1998;

Vu la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement;

Vu la loi n° 83-17 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée, portant code des eaux;

Vu la loi n° 84-12 du 23 juillet 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990, relative à la commune;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya;

Vu la loi n° 90-17 du 31 juillet 1990, modifiant et complétant la loi n° 85-05 du 16 février 1985 relative à la protection et à la promotion de la santé;

Loi n° 02-08 du 25 Safar 1423 correspondant au 8 mai 2002 relative aux conditions de création des villes nouvelles et de leur aménagement, p.3.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 119 (alinéas 1 et 3), 122-19° et 126 ;

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil;

Vu la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement ;

Vu la loi n° 88-02 du 12 janvier 1988 relative à la planification ;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune ;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la Wilaya ;

Vu la loi n° 90-21 du 15 août 1990, modifiée et complétée, relative à la comptabilité publique ;

Vu la loi n° 90-25 du 18 novembre 1990, modifiée et complétée, portant orientation foncière ;

Vu la loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme ;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale;

Vu la loi n° 91-11 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

Vu la loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire ;

Vu la loi n° 02-02 du 22 Dhou El Kaada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et la valorisation du littoral ;

Après adoption par le Parlement,

Promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1er. - La présente loi a pour objet de fixer les conditions de

Loi n° 2004-03 du 5 Joumada El Oula 1425 correspondant au 23 juin 2004 relative à la protection des zones de montagnes dans le cadre du développement durable, p. 10.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 17, 119, 122 et 126;

Vu la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya;

Vu la loi n° 90-25 du 18 novembre 1990, modifiée et complétée, portant orientation foncière;

Vu la loi n° 90-29 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, relative à l'aménagement et à l'urbanisme;

Vu la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel;

Vu la loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire;

Vu la loi n° 2002-02 du 22 Dhou El Kaada 1422 correspondant au 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral;

Vu la loi n° 2003-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable;

Après adoption par le Parlement;

Promulgue la loi dont la teneur suit:

Article 1er. - Conformément aux dispositions de l'article 43 de la loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à

Loi n° 2004-09 du 27 Joumada Ethania 1425 correspondant au 14 août 2004 relative à la promotion des énergies renouvelables dans le cadre du développement durable, p. 8.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 119, 120, 122 et 126;

Vu l'ordonnance n° 75-35 du 20 avril 1975 portant plan comptable national;

Vu l'ordonnance n° 75-59 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code de commerce;

Vu la loi n° 83-17 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée, portant code des eaux;

Vu la loi n° 84-17 du 7 juillet 1984, modifiée et complétée, relative aux lois de finances;

Vu la loi n° 85-05 du 16 février 1985, modifiée et complétée, relative à la protection et la promotion de la santé;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya;

Vu la loi n° 90-29 du 1er décembre 1990, modifiée et complétée, relative à l'aménagement et l'urbanisme;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale;

Vu la loi n° 91-11 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Vu le décret législatif n° 94-07 du 7 Dhou El Hidja 1414 correspondant au 18 mai 1994, modifié et complété, relatif aux conditions de la production architecturale et à l'exercice de la profession d'architecte;

Vu la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel;

Vu la loi n° 99-09 du 15 Rabie Ethani 1420 correspondant au 28 juillet 1999 relative à la maîtrise de l'énergie;

Loi n° 2003-10 du 19 Joumada El Oula 1424 correspondant au 19 juillet 2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable, p. 6.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 119, 120, 122-19° et 126;

Vu l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure civile;

Vu l'ordonnance n° 66-155 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code de procédure pénale;

Vu l'ordonnance n° 66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal;

Vu l'ordonnance n° 73-38 du 25 juillet 1973 portant ratification de la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel faite à Paris le 23 novembre 1972;

Vu l'ordonnance n° 74-55 du 13 m4 1974 portant ratification de la convention internationale relative à la création d'un fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures, faite à Bruxelles le 18 décembre 1971;

Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975, modifiée et complétée, portant code civil;

Vu l'ordonnance n° 76-04 du 20 février 1976 relative aux règles applicables en matière de sécurité contre les risques de l'incendie et de panique et à la création de commissions de prévention et de protection civile;

Vu l'ordonnance n° 76-80 du 23 octobre 1976, modifiée et complétée, portant code maritime;

Vu la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant code des douanes;

Vu la loi n° 82-10 du 21 août 1982 relative à la chasse;

Loi n° 2001-20 du 27 Ramadhan 1422 correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, p.15.

Le Président de la République,

Vu la Constitution, notamment ses articles 119 (alinéa 3) 120, 122 et 126;

Vu la loi n° 83-03 du 5 février 1983 relative à la protection de l'environnement;

Vu la loi n° 83-17 du 16 juillet 1983, modifiée et complétée, portant code des eaux;

Vu la loi n° 84-12 du 23 juin 1984, modifiée et complétée, portant régime général des forêts;

Vu la loi n° 87-03 du 27 janvier 1987 relative à l'aménagement du territoire;

Vu la loi n° 88-02 du 12 janvier 1988 relative à la planification;

Vu la loi n° 90-08 du 7 avril 1990 relative à la commune;

Vu la loi n° 90-09 du 7 avril 1990 relative à la wilaya;

Vu la loi n° 90-25 du 18 novembre 1990, modifiée et complétée, portant orientation foncière;

Vu la loi n° 90-29 du 1er décembre 1990, modifiée, relative à l'aménagement et à l'urbanisme;

Vu la loi n° 90-30 du 1er décembre 1990 portant loi domaniale;

Vu la loi n° 91-11 du 27 avril 1991 fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique;

Vu la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel;

Vu la loi n° 99-09 du 15 Rabie Ethani 1420 correspondant au 28 juillet 1999 relative à la maîtrise de l'énergie;

Vu la loi n° 2000-03 du 5 Joumada El Oula 1421 correspondant au 3 août 2000 fixant les règles générales relatives aux postes et télécommunications;